
Commission de la santé et des services sociaux

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2017-2018**

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 1

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 1

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2016-2017, indiquer :	33
<ul style="list-style-type: none">• la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;• la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;• leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.	
2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017. Indiquer :	34
<ul style="list-style-type: none">• le lieu ;• le coût;• la ou les dates de participation ;• le nombre de participants ;• le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;• le nom de la formation ou de l'activité.	
3. Sommes dépensées en 2016-2017 (et prévisions pour 2017-2018) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	35
4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2016-2017, en indiquant pour chacun :	36
<ul style="list-style-type: none">• son mandat;• la liste des membres;• le budget dépensé;• le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;• les résultats atteints.	

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère en 2015-2016 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents. 37
6. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir des ministères et organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. 38
- Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministère et organismes ainsi que par compressions réalisés et à venir.
7. Liste et copie de tous les sondages effectués en 2016-2017, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser. 39
8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2016-2017 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception. 40
9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2016-2017. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts. 41
10. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par contrats ou sous-contrats, en 2016-2017. 42
11. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 : 44
- a) la liste de tous les concours et tirages effectués ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2016-2017 : 46
- le nom de toutes les campagnes;
 - les coûts de ces campagnes;
 - le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - les dates de diffusion de la campagne;
 - les objectifs visés par chaque campagne.

13. Pour 2016-2017, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun : 47
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.
- Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 : 48
- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
 - le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
 - le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes ;
 - Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
 - Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
15. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 : 50
- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;
 - le montant dépensé par le département des affaires publiques;
 - le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.

16. Concernant les services préhospitaliers d'urgence: 51
- la moyenne des délais de réponse selon la priorité d'appel par région et total, pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
 - le nombre de transports d'urgences hors-délais selon la priorité d'appel par région pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
 - le budget accordé par région et per capita et total pour 2015-2016 et 2016-2017, indiquer également budget consenti par titre d'emploi;
 - le nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulances par région et total pour 2015-2016 et 2016-2017;
 - le nombre de transports ambulanciers par région et total, en indiquant le type de transport (urgence ou inter-établissement) et le type de soin (de base ou médicaux avancés) pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
 - la couverture horaire assurée selon la zone ambulancière pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
 - les budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et total, pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
 - le nombre de véhicules ambulanciers en service par région, pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
 - la liste de toutes les entreprises, corporations, coopératives ou autres qui ont le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région pour les années 2015-2016 et 2016-2017.
17. Moyenne des délais de réponses de la Corporation Urgences-Santé pour les années 2015-2016 et 2016-2017. Ventilation des budgets alloués, en précisant notamment: 52
- le nombre de postes et détails (infirmières, infirmiers, chauffeurs, répartiteurs, etc.);
 - le nombre de déplacements d'un établissement à un autre de transports, de détournements, etc.);
 - le maintien d'appels reçus (répartition entre urgents et non urgents);
 - le nombre d'unités d'ambulance.
18. Nombre de véhicules ambulanciers par région qui sont dotés au 31 mars 2017; 53
- de la répartition assistée par ordinateur (RAO);
 - d'un GPS en fonction;
 - d'indications aux paramédics par écran;
 - d'un suivi du véhicule en temps réel.
19. Budget et dépenses des établissements de santé à l'égard des services préhospitaliers d'urgence en 2016-2017. Indiquer sommes additionnelles consenties par région en cours d'année financière pour assurer une couverture adéquate de service, par région. 54
20. Pour les maisons de naissance au Québec, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017; 55
- le nom et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec;
 - financement gouvernemental accordé à ces maisons;
 - nombre de nouvelles maisons en 2015-2016 et 2016-2017;
 - les prévisions pour 2017-2018;
 - le nombre de naissances dans les maisons de naissance;
 - le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissances.

21. Pour les sages-femmes au Québec, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017; 56
- le nombre de sages-femmes au Québec par catégorie d'emploi, (poste permanent, temps partiel et occasionnel);
 - les prévisions pour 2017-2018.
22. Concernant les factures impayées dans le réseau de la santé québécois, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017; 57
- le nombre de factures impayé dans les établissements du réseau de santé du Québec;
 - la somme totale des factures impayées;
 - les sommes récupérées au cours des dernières années;
 - les moyens entrepris pour récupérer les sommes impayées.
23. Concernant les cliniques médicales qui sont gérées complètement par des professionnels de la santé qui sont tous participants au régime public et qui sont rémunérés par la RAMQ, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017; 58
- nombre de cabinets privés au Québec et ventilé par région.
24. Concernent les établissements de santé (CISSS, CIUSSS et établissements non-fusionnés), fournir pour l'année-financière 2016-2017; 59
- budget de fonctionnement pour tous les établissements;
 - nombre total d'employés réguliers pour tous les établissements;
 - nombre total d'employés à temps partiel en ETC pour tous les établissements;
 - nombre total de cadres pour tous les établissements;
 - nombre total d'employés occasionnels en ETC pour tous les établissements.
25. Crédits votés et montants réellement dépensés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2015-2016 et 2016-2017. Indiquer le total par région et le total national. 60
26. Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016-2017. Indiquer le total par région et le total national. 61
27. Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2015-2016 et 2016-2017. Indiquer le total par région et le total national. 62
28. Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2017 et comparaison avec le 31 mars 2016. Indiquer les prévisions pour 2017-2018. 63
29. Coûts de système (augmentation naturelle qui s'établit en fonction de l'inflation et de la demande de services) du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017. 64

30.	Budget de fonctionnement de chacun des organismes et comités relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux en 2015-2016 et 2016-2017.	65
31.	Budgets et dépenses annuels de fonctionnement prévus pour le Commissaire à la santé et au bien-être et effectifs prévus. Indiquer également le nombre de ressources déployées dans chacune des régions administratives.	66
32.	État de la situation relativement aux chantiers en cours et annoncés (échancier, coûts prévus, dépassements de coûts, etc.) au niveau des établissements de santé.	67
33.	Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2017 (nombre de GMF accrédité par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2018, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.)	68
34.	Liste de tous les avis reçus de la part des comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux ou relevant de celui-ci et suites données à chacun de ces avis en 2015-2016 et 2016-2017.	69
35.	Crédits engagés, montants dépensés, actions posées, échancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2015-2016 et 2016-2017.	70
36.	Répartition de tous les effectifs du réseau de la santé et des services sociaux par secteurs d'emploi en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 à temps partiel et à temps plein.	71
37.	Ventilation des dépenses reliées aux bénéfices des employés du réseau, incluant le MSSS, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017; <ul style="list-style-type: none"> • congés de maladie et assurance salaire; • libérations syndicales et motifs; • arbitrage des griefs payés par l'employeur; • coût et taux d'absentéisme des employés de la santé. 	72
38.	Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2014-2015 et 2015-2016.	73
39.	Heures supplémentaires effectuées par les employés du réseau de la santé et des services sociaux en 2015-2016 et 2016-2017 par catégories d'emploi.	74
40.	Indiquer, par région et par établissement, le nombre total d'infirmières, de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins.	75
41.	Rémunération du personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière) du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.	76
42.	Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.	77

43.	Nombre d'infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires à temps plein et nombre à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.	79
44.	Effectifs médicaux, concernant les médecins omnipraticiens, en place au 31 mars 2017 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.	80
45.	Effectifs médicaux, en médecine spécialisée, en place au 31 mars 2017 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour chacune des spécialités pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.	82
46.	Titres d'emploi jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'oeuvre et effectif requis.	83
47.	Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières (pour chacun des programmes) : <ul style="list-style-type: none"> • par année depuis 2000; • en 2015-2016 et 2016-2017; • prévisions pour les cinq prochaines années (par année); • comparaison avec les autres provinces pour chacune des années; • ratio (nombre de médecins par 100000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes. 	84
48.	Nombre de médecins de famille formés et recrutés à l'étranger en 2015-2016 et 2016-2017.	85
49.	Nombre de médecins spécialistes formés et recrutés à l'étranger en 2015-2016 et 2016-2017.	86
50.	Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2015-2016 et 2016-2017.	87
51.	Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier en 2015-2016 et 2016-2017.	88
52.	Nombre d'infirmières formées à l'étranger, mais qui résident au Québec et qui ont commencé à pratiquer au Québec en 2015-2016 et 2016-2017.	89
53.	Nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger pour 2015-2016 et 2016-2017.	90
54.	Nombre d'infirmières praticiennes formées au Québec, qui pratiquent présentement, par domaine. Indiquer également le nombre de celles-ci en cours de formation, par domaine. Échéancier pour les prochaines années.	91

55.	Nombre de lits qui ont été fermés en raison d'un manque de ressources dans chacun des établissements du réseau, par établissement, par région et au total en 2016-2017.	92
56.	Tableau comparatif du nombre de lits dressés au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 par rapport au nombre de lits au permis pour chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement, par région et au total.	93
57.	Nombre de lits de courte durée (au permis et dressés) par 1 000 habitants dans chaque région au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.	99
58.	Nombre de journées d'hospitalisation par 1 000 habitants, par région, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.	101
59.	Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2016-2017 et comparaison avec 2015-2016.	103
60.	Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total en 2015-2016 et 2016-2017.	104
61.	Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2015-2016 et 2016-2017 par région et clinique.	105
62.	Nombre de chirurgies pratiquées au Québec en 2015-2016 et 2016-2017, ventilé par mois et selon les spécialités.	106
63.	Nombre total de patients en attente par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016 et 2016-2017.	107
64.	Pour les examens de résonance magnétique, indiquez pour les 5 dernières années, <ul style="list-style-type: none"> • délais moyens d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement; • liste d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement. 	108
65.	Concernant l'engagement du gouvernement de rembourser aux patients qui vont dans une clinique privée pour obtenir un scan ou un examen de résonance magnétique : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des coûts annuels pour chacun de ses examens; • calendrier de déploiement; • estimation du nombre de patients qui pourraient annuellement bénéficier de ce remboursement pour chacun des examens. 	109

66.	Concernant le parc immobilier du réseau de la santé :	110
	<ul style="list-style-type: none"> • valeur du déficit du maintien des actifs (DMA) des immeubles du réseau de la santé pour l'ensemble du Québec et ventilé par région en 2016-2017; • liste des immeubles qui accusent un DMA en 2016-2017; • valeur du DMA ces immeubles en 2016-2017; • liste des établissements disposant d'un plan directeur de maintien des actifs (PDMA) en 2016-2017. 	
67.	Sommes alloués en 2016-2017 aux organismes communautaires œuvrant en oncologie dans le cadre du programme PSOC, tant au niveau régional que national.	144
68.	Concernant les primes de départ versées aux PDG des établissements et aux cadres du réseau de la santé depuis l'adoption du projet de loi 10; <ul style="list-style-type: none"> • nombre de cadres qui ont touché une prime; • nombre de PDG qui ont touché une prime; • valeur des primes versées aux cadres; • valeur des primes versées aux PDG. 	146
69.	État d'avancement de la révision du mode de financement des établissements de santé.	147
70.	Concernant l'installation de gicleurs dans les résidences privées et CHSLD : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de résidences privées et CHSLD qui sont actuellement dotés d'un système de gicleurs : • nombre de résidences privées et CHSLD à gicler en date du 31 mars 2017 : • coûts estimés de l'installation des gicleurs; • budget prévu pour l'ensemble du programme d'aide; • exceptions prévues pour les cas particuliers. 	148
71.	Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016 et 2016-2017.	149
72.	Pour chacun des types de chirurgies électives, pour chacun des types de chirurgies avec ou sans hospitalisation et au total, durée moyenne d'attente au total, par région, par établissement et au total en 2015-2016 et 2016-2017.	150
73.	Objectifs du MSSS en vue de la réduction des listes d'attente et cibles précises par type de chirurgie pour 2015-2016 et 2016-2017 (délai maximal, nombre de patients en attente, nombre de patients en attente hors délai, etc.).	151
74.	Budget accordé pour le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie et montant réellement dépensé à ce poste pour le CLSC (ou CSSS), par région et au total en 2015-2016 et 2016-2017.	152

75.	Nombre de places en ressources intermédiaires par région administrative:	153
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre créé en 2015-2016 et 2016-2017; • prévisions pour 2017-2018; • étapes de réalisation de chaque projet; • coûts associés pour la création des places. 	
76.	Nombre et ratio du personnel affecté directement aux soins des bénéficiaires en 2015-2016 et 2016-2017.	154
77.	État de situation sur le Plan d'action en santé mentale.	155
78.	État de situation sur le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.	157
79.	Bilan de l'informatisation du réseau de la santé et évaluation des coûts liés à la mise à niveau de l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux.	158
80.	Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille par région, par réseau local de santé (RLS) au 31 mars 2014, 2015, 2016 et pour toutes les périodes de l'année 2016-2017.	160
81.	Pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, taux de main-d'œuvre médicale par 1 000 habitants (spécialistes et omnipraticiens) par région administrative et par réseau local de santé (RLS) :	165
	<ul style="list-style-type: none"> • Population • Effectifs médicaux • Ratio de médecins par 1 000 habitants 	
82.	Pour les années 2015-2016 et 2016-2017, portrait de la main-d'œuvre clinique par région administrative	168
83.	Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne de séjour sur civière lors des 5 dernières années.	169
84.	Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne d'attente avant d'être vu par un médecin lors des 5 dernières années.	170
85.	Pour 2016-2017, nombre d'infirmières praticiennes spécialisées inscrites :	171
	<ul style="list-style-type: none"> • programme de maîtrise en sciences infirmières; • diplôme d'études supérieures spécialisées. 	

86.	Plan de déploiement des 50 super-cliniques :	172
	<ul style="list-style-type: none"> • budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des 50 cliniques super-cliniques • estimation du nombre de ressources humaines déployées au total dans ces cliniques : <ol style="list-style-type: none"> 1. omnipraticiens 2. médecins spécialistes 3. infirmières 4. infirmières auxiliaires 5. infirmières praticiennes spécialisées 6. d'autres professionnels de la santé. 	
87.	Plan de déploiement des 2 000 infirmières praticiennes spécialisées :	173
	<ul style="list-style-type: none"> • budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées • estimation du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées déployées pour les 5 prochaines années dans le réseau de la santé ou dans les cliniques médicales 	
88.	Sommes dépensées jusqu'à présent pour les projets du CHUM, du CUSM et de l'Hôtel-Dieu de Québec	174
89.	État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du CHUM, du CUSM, de l'Hôtel-Dieu de Québec avec les échéanciers et les coûts prévus.	175
90.	Concernant l'étude pour évaluer les coûts du projet de l'Hôtel-Dieu-de-Québec :	176
	<ul style="list-style-type: none"> • coûts de l'étude; • firme retenue pour réaliser l'étude; • mandat de l'étude; • date prévue pour le dépôt de l'étude. 	
91.	Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, et cela, par région et par établissement pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions 2017- 2018. Indiquer le total par région, par établissement et total national.	178
92.	Effectifs du MSSS et des établissements au 31 mars 2015, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.	179
93.	Effectifs affectés au MSSS, établissements et en Santé publique : budget, nombre d'ETC et nombre de médecins par région au 31 mars 2015, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.	180
94.	Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et source de financement.	181
95.	Budget d'opération et effectifs par catégorie d'emploi des établissements du réseau de la santé.	182

96.	Ventilation du budget de développement annualisé et déboursé prévu pour la présente année ainsi que pour les années 2005-2006 à 2015-2016 et ce, ventilé par région.	183
97.	Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés en, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 par programme, par région et par établissement.	184
98.	Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux :	185
	<ul style="list-style-type: none"> • montant total; • MSSS; • CISSS; • CIUSSS; • établissements non-fusionnés (détailler par établissement); • centres jeunesse. 	
99.	Pour les chirurgies : coûts par région et par type d'intervention :	186
	<ul style="list-style-type: none"> • hanche; • genou; • cataracte; • un jour; • avec hospitalisation. 	
100.	Contribution des usagers, de la tierce responsabilité et autres :	187
	<ul style="list-style-type: none"> • contribution des bénéficiaires au régime d'assurance médicaments (prime et coassurance); • contribution reliée à l'hébergement; • vente de services; • suppléments de chambres privées et semi-privés. 	
101.	Cotisations au Fonds des services de santé pour les cinq dernières années.	188
102.	Transferts fédéraux pour la santé depuis les cinq dernières années.	189
103.	Concernant la nouvelle entente sur les transferts fédéraux en santé :	190
	<ul style="list-style-type: none"> • détails complets et ventilés de l'entente conclut avec le gouvernement fédéral sur les transferts fédéraux en santé; • sommes qui seront versées au Québec dans le cadre de cette entente par année et par programme lors des 10 prochaines années; • copie de tous les documents signés entre le gouvernement québécois et fédéral dans le cadre de cette entente; • tout document qui démontre la nouvelle reconnaissance et la bonification du principe de l'asymétrie; • sommes additionnelles qui lui seront versées pour les études postsecondaires par année et par programme lors des 10 prochaines années. 	
104.	Le nombre de postes de résidence en médecine laissés vacants en médecine familiale et en spécialité par année depuis 2007-2008 au Québec et par région.	191

105.	Nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite depuis 2003-2004 au Québec et par région.	192
106.	Coût de formation d'un médecin et d'une infirmière.	193
107.	État de situation et plan au sujet des pénuries de médicaments dans le réseau de la santé et des services sociaux.	194
108.	Indiquer, par région et par établissement :	196
	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins. 	
109.	Nombre d'infirmières praticiennes en pratique par spécialité et par établissement.	197
110.	Nombre d'infirmières praticiennes en formation par spécialité et par établissement.	198
111.	Nombre de lits de courte durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.	199
112.	Nombre de lits de longue durée qui sont dans des centres hospitaliers par région et par établissement pour les cinq dernières années.	200
113.	Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.	201
114.	Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgies et nom des cliniques concernées ainsi que les sommes versées aux cliniques lors des cinq dernières années.	202
115.	Liste des agences privées de placement en soins et des travailleurs autonomes ayant des contrats avec des établissements publics et montants dépensés pour chacun d'eux en 2014- 2015 et 2015-2016.	203
116.	La liste des agences privées d'infirmières (et autre personnel) ayant des contrats avec des établissements publics en 2015-2016 et 2016-2017 :	204
	<ul style="list-style-type: none"> • par région; • par établissement; • montant dépensé par agence et par établissement. 	

117.	Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'oeuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	205
118.	Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'oeuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par appellation d'emploi par région et par établissement.	206
119.	Le nombre d'heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	207
120.	Pourcentage des heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes catégories d'emploi de la loi 30 confondues, pour chacune des années 2006-2007 à 2015-2016.	208
121.	Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 par établissement, par région.	209
122.	Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par catégorie d'emploi et par région.	210
123.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par catégorie d'emploi par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016-2017.	211
124.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi, par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016-2017.	212
125.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016-2017 : <ul style="list-style-type: none"> • infirmières; • infirmières auxiliaires; • inhalothérapeutes; • pharmaciens d'établissements; • autres. 	213
126.	Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.	214
127.	Liste des demandes de permis de CMS déposées au 1er avril 2012 en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.	215
128.	Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisées (CMS) au 31 mars 2016 comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.	219

129.	Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes ayant obtenu un permis.	237
130.	Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.	238
131.	Suivi de la mise en œuvre de la loi 113 sur la prestation sécuritaire des services de santé et des services sociaux (cibles et résultats au 31 mars 2017 relativement à : proportion des établissements ayant mis en place un comité de gestion des risques et de la qualité, proportion des établissements qui déclarent les incidents et les accidents, proportion des établissements ayant mis en place un registre local des incidents et des accidents, etc.) et état de situation sur la mise en place d'un registre national.	239
132.	Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgence.	240
133.	Suivi des visites dans les urgences considérées comme étant plus problématiques.	241
134.	Nombre de visites à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	242
135.	Délai moyen de séjour à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années. Temps d'attente moyen : <ul style="list-style-type: none"> • ambulatoire • sur civière 	243
136.	Pourcentage de patients à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	244
137.	Patients ayant quitté les urgences sans voir un médecin par région et par établissement au cours des trois dernières années.	245
138.	Cibles et les objectifs du MSSS concernant l'amélioration de la situation dans les urgences.	246
139.	Concernant l'intégration des systèmes informatiques, informationnels et de l'ensemble des infrastructures en technologie de l'information liés à l'abolition des agences de santé et de l'entrée en vigueur de la loi 10 : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de systèmes à intégrer; • calendrier de l'intégration; • coûts estimés de l'intégration; • personne ou organisme responsable. 	247

140.	État de situation au sujet du projet pilote du DSQ. Préciser :	248
	<ul style="list-style-type: none"> • Les montants reçus d'Inforoute santé Canada par année depuis la signature de l'entente; • Les montants déboursés par projet pour le DSQ au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017. • Échéancier de déploiement du DSQ par projet et par région; • La liste des contrats signés, le montant de chacun des contrats, le nom de la firme ou de la personne, le nombre de soumissionnaires et le montant proposé dans la soumission par contrat; • Les effectifs du bureau DSQ ainsi que la provenance des effectifs (ministères, organismes, entreprises privées); • Description des règles d'appel d'offres du MSSS et de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal; • Évaluation des dépassements des coûts totaux pour le déploiement complet du DSQ. • Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2017; • État de situation sur le développement du DCI dans les établissements; • Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME) pour chacune des années futures (2013 à 2021). 	
141.	État de situation sur la mise en place de la nouvelle direction de lutte contre le cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.	249
142.	Combien le Québec a-t-il retiré du Partenariat canadien contre le cancer financé par le gouvernement fédéral depuis 2007 ?	250
143.	Pourquoi le Québec n'a toujours qu'un simple statut d'observateur au Partenariat canadien contre le cancer ?	251
144.	État d'avancement de la participation du gouvernement québécois au système canadien d'achats de médicaments avec les autres provinces canadiennes et économies réalisées pour 2015-2016, 2016-2017 et estimations pour 2017-2018.	252
145.	Montant pour financement des soins palliatifs à domicile et en maisons spécialisées en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	253
146.	Cible du MSSS pour l'offre de services en soins palliatifs.	254
147.	État de situation sur la mise en place du registre du cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.	255
148.	État de situation relativement au projet pilote d'inscription de nouveaux médicaments en oncologie. Nombre de médicaments visés, nombre d'ententes signées avec des compagnies et estimations des coûts.	256
149.	État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre le cancer.	257
150.	Montant obtenu du Partenariat canadien contre le cancer et montant retiré ou gelé par Partenariat canadien contre le cancer.	258

151.	État de situation concernant la mise en place d'un registre québécois du cancer incluant notamment les sommes investies pour la mise en place du registre et l'échéancier.	259
152.	État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal.	260
153.	État de situation de la mise en place du plan directeur en oncologie.	261
154.	Délai moyen pour un traitement de radiothérapie par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	262
155.	État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois.	263
156.	Nombre et pourcentage de CSSS qui maintiennent et bonifient l'accessibilité aux personnes recevant des soins palliatifs à domicile aux services de base, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi que le panier de services suivant : <ul style="list-style-type: none"> • un service téléphonique (avec mise à profit d'Info-Santé); • les services médicaux; • les services infirmiers; • la couverture pharmaceutique avec trousse d'urgence; • les services de répit et de dépannage; • le matériel et les fournitures pour l'aide à domicile. 	264
157.	Nombre de cliniques de grippe par région et par établissement et date de mise en place.	265
158.	État de situation sur les négociations avec la FMOQ quant à la mise en place de cliniques de grippe.	266
159.	Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe.	267
160.	État de situation sur le Programme québécois d'aide financière aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C.	268
161.	État de situation concernant l'utilisation des électrochocs en matière de traitement en santé mentale. Indiquer les établissements où a lieu cette pratique, le nombre de patients concernés et le nombre de médecins ayant recours à cette méthode.	269
162.	État de situation au sujet de la fluoration de l'eau au Québec.	270
163.	État de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des COOP de santé.	271
164.	État de situation sur le financement des RUIS relativement à la coordination des services en matière de douleur chronique.	272

165.	Liste et détails des initiatives interprovinciales en matière de santé découlant des conférences des premiers ministres ou des ministres provinciaux de la Santé depuis 2000 et description de la participation du Québec à ces initiatives. Inclure la liste et les détails des initiatives auxquelles le Québec participe, ne participe pas ou en partie seulement.	273
166.	État de situation sur le registre du don d'organe.	274
167.	Bilan du Programme national de santé publique.	275
168.	État de situation en matière d'écart de financement interrégionaux en dollar et en pourcentage par région socio sanitaire, par programme et échéancier pour régler la situation.	276
169.	Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la Loi sur la santé publique. Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis.	277
170.	Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.	278
171.	État de situation concernant les pompes à insuline.	279
172.	État de situation relativement à la mise en place d'une ligne Info Médicaments.	280
173.	Objectifs de réduction de la lutte au tabagisme.	2 ^e groupe (volume 2)
174.	Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.	2 ^e groupe (volume 2)
175.	Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac depuis les 5 dernières années et prévisions pour 2015-2016. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.	2 ^e groupe (volume 2)
176.	Échéancier prévu pour accorder des nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier pour l'application complète de la loi 41.	2 ^e groupe (volume 2)
177.	Échéancier pour la mise en place de la gratuité des traitements médicalement requis pour stabiliser l'état des patients atteints de dégénérescence maculaire dans les établissements publics.	2 ^e groupe (volume 2)
178.	Liste d'attente en imagerie médicale et échographie par région et par établissement.	2 ^e groupe (volume 2)

179.	Détail des mesures identifiées (montant et mode d'allocation) pour l'utilisation du FINESSES par année depuis 2010-2011 :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • plan d'investissement pour les personnes âgées; • maintien de l'accès aux chirurgies; • amélioration de la performance : projet lean; • amélioration de la performance : chirurgie; • autres. 	
180.	Sommes engagées dans le Programme de procréation assistée depuis 2011-2012, ventilation par année :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. par région; b. par établissement. c. nombre de couples ayant bénéficié du programme. 	
181.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur de Vaudreuil.	2 ^e groupe (volume 2)
182.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans l'Est de l'Île de Montréal.	2 ^e groupe (volume 2)
183.	État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.	2 ^e groupe (volume 2)
184.	État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.	2 ^e groupe (volume 2)
185.	Détail des plans d'optimisation incluant les montants par région et par mesure Santé identifiée.	2 ^e groupe (volume 2)
186.	Économie réalisée en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et estimation pour 2017-2018 pour la baisse des prix des médicaments génériques.	2 ^e groupe (volume 2)
187.	Impacts financiers de la hausse de la marge bénéficiaire accordée aux grossistes en 2011-2012 et les années subséquentes jusqu'à aujourd'hui.	2 ^e groupe (volume 2)
188.	Détail moyen d'évaluation d'un médicament.	2 ^e groupe (volume 2)
189.	Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	2 ^e groupe (volume 2)
190.	Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	2 ^e groupe (volume 2)
191.	Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Indiquer total par région et total national.	2 ^e groupe (volume 2)

192. Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, prévisions pour 2017-2018 et déficit accumulé. 2^e groupe (volume 2)
193. Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et prévisions de la situation au 31 mars 2018. 2^e groupe (volume 2)
194. Montant dévolu par région au programme de santé mentale, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 : 2^e groupe (volume 2)
- Clientèle adulte :
 - i. 1^{ère} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres.
 - Clientèle jeune :
 - i. 1^{ère} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres
195. Service de la dette : 2^e groupe (volume 2)
- détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années;
 - par année;
 - par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement.
196. Montant dévolu par CSSS au programme de santé mentale 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 : 2^e groupe (volume 2)
- Clientèle adulte :
 - i. 1^{ère} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres.
 - Clientèle jeune :
 - i. 1^{ère} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres
197. Plan d'action en santé mentale 2012-2017 : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Indiquer également les dépenses encourues pour le renouvellement du plan. 2^e groupe (volume 2)
198. Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale versus les dépenses consacrées à l'ensemble des programmes de santé de 2008 à 2016 et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
199. État de situation et proportion des dépenses consacrées au secteur de la santé mentale par rapport à l'ensemble des dépenses socio sanitaires de 2008 à 2017 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)

200. État de situation et sommes investies en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 sur la mise en place des recommandations de la Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement. 2^e groupe (volume 2)
201. Plan de services intégrés pour les personnes âgées. État de situation des annonces effectuées autour de ce plan et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis 2013-2014 et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
202. Bilan d'implantation du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : Un défi de solidarité, incluant le niveau d'atteinte des cibles. Montant investi par année et par région depuis 2005 et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
203. Budget accordé pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie : 2^e groupe (volume 2)
- montant réellement dépensé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par clientèle;
 - ventilation par région pour les mêmes années;
 - ventilation par CSSS pour les mêmes années;
 - liste d'attente par établissement.
204. Nombre de personnes en attente pour des soins à domicile par établissement au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. 2^e groupe (volume 2)
205. Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas une liste d'attente des patients qui attendent pour des soins à domicile ? 2^e groupe (volume 2)
206. Budget par région pour le soutien à domicile pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
207. Répartition des personnes âgées de 2005 à 2017 selon leur lieu de résidence. 2^e groupe (volume 2)
208. Prévisions de la population atteinte de démence et âgée de 65 ans et plus par région administrative. 2^e groupe (volume 2)
209. Évolution du nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées entre 2014 et 2017 et prévisions pour 2017-2018 sur la base de diagnostics principaux et secondaires. 2^e groupe (volume 2)
210. Nombre d'aînés recevant des services selon le milieu de vie entre 2014 et 2017 et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
211. Répartition des dépenses du programme-services « Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) » depuis 2004 par année et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
212. État de situation par rapport à la prestation de compassion versée par le gouvernement fédéral depuis 2003. 2^e groupe (volume 2)

213. Dans le cadre de la promotion et du soutien des pratiques cliniques préventives, bilan de la diffusion des porte-folio et nombre de porte-folio distribués aux cliniciens de première ligne pour la détection précoce et le dépistage de l'hypertension artérielle chez les adultes et les personnes âgées ainsi que pour le traitement des femmes et des hommes atteints. 2^e groupe (volume 2)
214. État de situation et bilan des visites d'appréciation des installations de CHSLD depuis 2003. Nous aimerions avoir des indications par rapport au nombre d'installations visitées, nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, le nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %. 2^e groupe (volume 2)
215. État de situation et bilan du nombre de résidences privées pour personnes âgées certifiées par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées ainsi qu'un état de situation des principaux facteurs qui font que certaines résidences privées pour personnes âgées n'ont pas encore reçu leur certification. 2^e groupe (volume 2)
216. Nombre de résidences n'ayant pas encore reçu leur certification au 31 mars 2017 par région et par territoire de CSSS ainsi que le nombre de résidences privées pour personnes âgées qui ont fermé leurs portes depuis l'instauration du règlement sur la certification depuis 2007. 2^e groupe (volume 2)
217. Budget accordé pour le soutien à domicile lié au postopératoire : montant réellement dépensé en 2013-2014, 2014-2015, 2016-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018, par clientèle:
- i. ventilation par région pour les mêmes années;
 - ii. ventilation par CSSS pour les mêmes années;
 - iii. liste d'attente par établissement.
218. Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes et moyenne canadienne. 2^e groupe (volume 2)
219. Budget accordé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 pour les soins à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôt. 2^e groupe (volume 2)
220. Budget accordé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 pour les services à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôt. 2^e groupe (volume 2)
221. Nombre de lits disponibles en CHSLD par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
222. Nombre de lits en ressources intermédiaires, par clientèle, par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
223. Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années. 2^e groupe (volume 2)

224. Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit en longue durée par région et par établissement pour les cinq dernières années. 2^e groupe (volume 2)
225. Coût moyen : 2^e groupe (volume 2)
- d'un lit en CHSLD;
 - d'un lit de courte durée;
 - d'un lit de courte durée lorsque occupé par une personne en attente d'un lit de longue durée;
 - d'un lit en ressource intermédiaire;
 - d'un lit en ressource de type familial;
 - d'un lit en centre de réadaptation;
 - d'un bloc opératoire par heure
226. Au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017, par région: 2^e groupe (volume 2)
- nombre de CHSLD;
 - liste des CHSLD
 - nombre de places;
 - nombre de places occupées;
 - nombre de places vacantes;
 - nombre de personnes sur une liste d'attente.
227. Au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017, par région; 2^e groupe (volume 2)
- délai moyen d'attente par région et par établissement avant d'obtenir une place permanente en CHSLD
 - nombre de lits d'hébergement transitoire par région et par établissement
 - séjour moyen en lits d'hébergement transitoire avant d'obtenir une place permanente en CHSLD par région et par établissement.
228. Au 31 mars 2015, 2016 et 2017, par région et au total : 2^e groupe (volume 2)
- nombre de nouveaux CHSLD;
 - nombre de nouvelles places;
 - prévisions pour 2016-2017 :
 - i. ouverture de nouveaux CHSLD;
 - ii. fermeture et/ou transformation de CHSLD;
 - étape de réalisation pour chacun des projets.
229. Le nombre de places en CHSLD public fermées en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)
230. État de situation pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP. 2^e groupe (volume 2)
231. Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS et montant des subventions octroyées par organisme, par région et au total en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)
232. Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)

- | | | |
|------|---|-------------------------------------|
| 233. | Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 234. | État de situation et bilan d'implantation de la Loi sur la protection de la jeunesse. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 235. | État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen et du nombre de familles d'accueil de 2006 à 2017 et prévisions pour 2017-2018. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 236. | État de situation par rapport à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 237. | État de situation de 2004 à 2017, par région administrative du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant et prévisions pour 2017-2018. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 238. | État de situation de 2004 à 2017, par région administrative, du nombre de signalements en protection de la jeunesse et prévisions pour 2017-2018. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 239. | État de situation de 2004 à 2017 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 240. | État de situation par rapport aux différentes recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 241. | Ventilation des sommes dévolues en développement en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2017-2018 pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 242. | Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 243. | Liste d'attente par région en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle, par groupe d'âge, en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 244. | Détails de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CSSS et les centres jeunesse. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 245. | Ventilation des sommes allouées au transport adapté depuis 2003 par région. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 246. | Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par région. | 2 ^e groupe
(volume 2) |

- | | | |
|------|--|-------------------------------------|
| 247. | Liste d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 248. | Bilan et état de situation des recommandations des 18 directions générales de Santé publique concernant le projet de l'offre de jeu en ligne tel que proposé par la Société d'État Loto-Québec. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 249. | Nombre d'organismes et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie par région ainsi que le montant versé. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 250. | Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 251. | Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 252. | État de situation concernant l'encadrement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 253. | Liste d'attente en matière de lutte contre la toxicomanie. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 254. | Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années par région et par établissement. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 255. | Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2015-2016 et 2016-2017, par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes, et moyenne canadienne. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 256. | Répartition des effectifs par secteur d'emploi pour les centres d'accueil, centres d'hébergement et CHSLD en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 257. | Nombre de postes à temps plein ou équivalent à temps complet par type d'emploi et au total pour les établissements du réseau de la santé, par établissement (CH, Centres de santé et de services sociaux, CLSC, CHSLD, Centres de réadaptation, Centres jeunesse, etc.), par région et au total. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 258. | Nombre de lits (courte et longue durée) permis pour chacun des CH, CHU, CHA, IU, CSSS, CHSLD publics et privés, Centres de réadaptation, etc., par établissement, par région et au total au 31 mars 2017. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 259. | Budget de fonctionnement de chacun des CHSLD et au total en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 260. | Pour chacun des centres d'accueil, centre d'hébergement et CHSLD, état de la liste d'attente au 31 mars 2017. | 2 ^e groupe
(volume 2) |

261. Allocations budgétaires pour chacun des CLSC : 2^e groupe
(volume 2)
- dans chacune des régions pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
 - par programme pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
 - comparaison per capita pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.
262. Nombre de places dans les résidences privées pour aînés au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région. 2^e groupe
(volume 2)
263. Concernent les résidences pour personnes âgées non certifiées, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017: 2^e groupe
(volume 2)
- le nombre total de résidences non certifiées en ventilant par région;
 - le nom des résidences non certifiées;
 - la date butoir que le gouvernement s'est donnée afin de certifier l'ensemble des résidences.
264. Concernent les lits en soins palliatifs, fournir les informations suivantes : 2^e groupe
(volume 2)
- le ratio par 500 000 habitants de lits en soins palliatifs pour chaque région;
 - le coût d'implantation pour un lit en soins palliatifs.
265. Concernent le suicide, fournir : 2^e groupe
(volume 2)
- les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans par année depuis les 5 dernières années;
 - le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans;
 - les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme des Sentinelles par année depuis sa création; notamment pour les aînés.
266. Concernent les places en CHSLD, par région et au total, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017: 2^e groupe
(volume 2)
- nombre de CHSLD (en précisant le nom);
 - nombre de places;
 - nombre de places occupées;
 - nombre de places vacantes;
 - nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD pour chaque région;
 - le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD;
 - l'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD;
 - les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile;
 - prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2015-2016 et 2016-2017, par région et au total.
267. Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait de l'attente pour les patients qui attendent une place permanente en CHSLD alors que les établissements de santé possèdent ces informations ? 2^e groupe
(volume 2)

268. Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'usagers, nombre de personnes en attente) selon les types de clientèles suivantes en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 : 2^e groupe (volume 2)
- les jeunes;
 - les adultes;
 - les personnes âgées;
 - les personnes ayant une déficience physique;
 - les personnes ayant une déficience intellectuelle;
 - les personnes alcooliques et toxicomanes ainsi que les joueurs pathologiques.
269. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TED selon la région socio sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017; 2^e groupe (volume 2)
- adultes et aînés;
 - enfants.
270. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle selon la région socio sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 : 2^e groupe (volume 2)
- adultes;
 - aînés;
 - enfants.
271. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique selon la région socio-sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017: 2^e groupe (volume 2)
- adultes et aînés;
 - enfants.
272. Pour le programme d'allocation directe : 2^e groupe (volume 2)
- ventilation détaillé du budget du programme au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - région et par établissement;
 - nombre de demandes au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - nombre de bénéficiaires du programme au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - prévisions du budget alloué pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, par région, et bilan de la mise en place de ce programme;
 - nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme « Chèque emploi-service » à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

273. Pour l'Avion ambulance : 2^e groupe
(volume 2)
- nombre de transports de patients;
 - coût d'utilisation ventilé
274. État de situation au sujet de la politique du médicament : 2^e groupe
(volume 2)
- état de mise en œuvre de chacune des mesures;
 - les sommes investies pour chacune des mesures de la Politique du médicament depuis le dépôt de celle-ci.
275. Coût total de la campagne de vaccination : 2^e groupe
(volume 2)
- publicité;
 - location de salle;
 - personnel infirmier;
 - temps supplémentaire;
 - cliniques de grippe.
276. État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux : 2^e groupe
(volume 2)
- liste des unités;
 - statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour par unité, par établissement.
277. Montant payé par des cliniques privées avec médecins non participants par des centres hospitaliers pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées : 2^e groupe
(volume 2)
- montant total pour le Québec;
 - montant payé par établissement.
278. Grilles tarifaires en vigueur dans les stationnements de chacun des établissements publics du réseau de la santé (hôpital, CLSC, CHSLD, etc.) au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. 2^e groupe
(volume 2)
279. Revenus générés par les établissements et fondations pour l'exploitation de leurs stationnements en 2015, 2016 et 2017 et état d'avancement du financement de chacun des projets de stationnement qui doivent être autofinancés. 2^e groupe
(volume 2)
280. Impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec par année depuis 2007. 2^e groupe
(volume 2)
281. Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait des médecins incorporés et de son impact fiscal ? 2^e groupe
(volume 2)
282. État de situation sur les frais accessoires. 2^e groupe
(volume 2)
283. Copie de toutes les correspondances, lettres ou échanges entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le gouvernement fédéral sur les frais accessoires depuis le 28 novembre 2014. 2^e groupe
(volume 2)

284. Directives du ministre de la Santé depuis le 1^{er} avril 2014 dans le cadre de la révision de la couverture publique des médicaments pour les traitements de procréation assistée. 2^e groupe (volume 2)
285. Bilan des actions menées par le MSSS concernant la liste IMS Health depuis 2007. 2^e groupe (volume 2)
286. Prévision des nouveaux budgets disponibles en 2016-2017 et 2017-2018 après la conclusion du premier Forum québécois national sur le trouble du spectre de l'autisme. 2^e groupe (volume 2)
287. Concernant l'hébergement public dans le réseau de la santé : 2^e groupe (volume 2)
- nombre de places en ressources intermédiaires au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région;
 - nombre de places en ressources de type familial 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région;
 - nombre de places en CHSLD public et privés conventionnés au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région.
288. Concernant l'investissement de 6,1 M\$ annoncé le 4 novembre 2015 sur les mesures en vue d'améliorer les conditions de vie des femmes autochtones, veuillez fournir les informations suivantes : 2^e groupe (volume 2)
- l'enveloppe totale fournie par le MSSS sur ce montant;
 - la liste des programmes à partir desquels ces sommes ont été dépensées avec le montant pour lequel chacun est responsable;
 - les projets auxquels cette enveloppe est assignée;
 - l'échéance fixée pour chaque projet;
 - l'état d'avancement des travaux pour chaque projet.
289. Nombre de couples qui ont demandé à vivre dans le même CHSLD afin de ne pas être séparés en 2014, 2015 et 2016 au Québec et par région; 2^e groupe (volume 2)
- demandes acceptées
 - demandes refusées
290. Ventilation de l'utilisation des 65 millions \$ annoncés lors du Forum sur les meilleurs pratiques en CHSLD; 2^e groupe (volume 2)
- estimation nombre de professionnels de la santé qui seront embauchés par types d'emplois (infirmières, infirmières cliniciennes, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires).
291. Ventilation de l'utilisation des 100 millions \$ annoncés par le ministre de la Santé pour diminuer l'attente dans les hôpitaux; 2^e groupe (volume 2)
- estimation du nombre de nouvelles places par type d'établissement (CH, CHSLD, RI, RTF, centres de réadaptation, etc) et par région;
 - calendrier d'ouverture de nouvelles places.

292. Délai moyen des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients. 2^e groupe (volume 2)
293. Délai maximum des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients. 2^e groupe (volume 2)
294. Tout document produit pour ou par le MSSS sur le bilan d'implantation de l'accès adapté par les médecins de famille depuis le 1^{er} avril 2014. 2^e groupe (volume 2)
295. Nombre de médecins qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017. 2^e groupe (volume 2)
296. Liste des cliniques médicales (GMF et autres) qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017. 2^e groupe (volume 2)
297. Nombre de consultations médicales offertes grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017 au Québec, par région, par réseau local de santé et par cliniques médicales. 2^e groupe (volume 2)
298. Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total. 2^e groupe (volume 2)
299. Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total. 2^e groupe (volume 2)
300. Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total. 2^e groupe (volume 2)
301. Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total. 2^e groupe (volume 2)
302. Composition actuelle de tous les conseils d'administration des établissements publics du réseau de la santé. 2^e groupe (volume 2)
303. Postes de médecine familiale dans les quatre facultés étudiantes du Québec laissé vacant en 2014, 2015, 2016 et 2017. 2^e groupe (volume 2)
304. Nombre de médecins résidents incapables de trouver un poste au Québec en 2016 selon la spécialité. 2^e groupe (volume 2)
305. Nombre de jeunes urgentologues qui ont quitté le Québec en 2016 et depuis le début de l'année 2017. 2^e groupe (volume 2)

- | | | |
|------|---|-------------------------------------|
| 306. | Plan de réduction des admissions dans les facultés de médecine en 2018 ou 2019. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 307. | Listes des cliniques médicales qui ont fermé leur porte en 2016 et depuis le début de l'année 2017. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 308. | Bilan de l'implantation des nouveaux repas dans les CHSLD. Ventilation des détails. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 309. | Portrait du matériel médical jugé désuet ou périmé et qui a été jeté, recyclé ou envoyé dans d'autres pays. Estimation de la valeur de ce matériel médical jugé désuet ou périmé en 2016. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 310. | Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne dispose pas d'un portrait du matériel médical jugé désuet ou périmé et qui a été jeté, recyclé ou envoyé dans d'autres pays ? | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 311. | Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, coût par repas et par jour pour les denrées alimentaires en CHSLD. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 312. | Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, dépenses totales et nombre de repas en CHSLD. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 313. | État de situation concernant la pénurie de médecins dans les CHSLD. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 314. | Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui attendent une parlemente en CHSLD au 31 mars 2017. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 315. | Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui vivent en CHSLD et dont la condition ne nécessite pas un hébergement en CHSLD. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 316. | Bilan de situation des adultes hébergés en CHSLD et qui ne devraient pas s'y retrouver. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 317. | Ententes avec les médecins spécialistes concernant les frais accessoires. Copie de ces ententes. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 318. | Bilan de la situation concernant la levée des ristournes en pharmacie. | 2 ^e groupe
(volume 2) |
| 319. | Concernant le projet OPTILAB : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de postes de techniciens de laboratoire coupés ou abolis dans chacune des régions; • estimation des économies anticipées dans le cadre du projet Optilab lors des 5 prochaines années (par année); • coûts liés à la sécurité d'emploi du personnel de laboratoire lors des 5 prochaines années (par années). | 2 ^e groupe
(volume 2) |

320. Concernant la fin de la couverture publique des traitements de Fécondation In Vitro :

2^e groupe
(volume 2)

- nombre de couples qui ont bénéficié de traitements de Fécondation In Vitro en 2015, 2016 et 2017
- nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité en 2015, 2016 et 2017;
- nombre des grossesses multiples au Québec en 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 1

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2016-2017, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
- leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

RÉPONSE NO 1

En vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), l'information relative aux employés des établissements du réseau de la santé et des services sociaux est disponible dans les rapports annuels de gestion ainsi que dans les rapports financiers du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et des organismes. À l'exception des données relatives à leur rémunération, l'information se rapportant aux membres des conseils d'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux est disponible sur le site Internet du MSSS à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/reseau/ca. Le mandat des membres des conseils d'administration autres que celui du président-directeur général est d'au plus trois ans. De façon générale, le mandat des membres des nouveaux conseils d'administration a débuté le 30 septembre 2015 et se terminera le 29 septembre 2018. Les données relatives aux frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation des employés et des membres des conseils d'administration ne sont pas disponibles au MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 2

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017. Indiquer : le lieu, le coût, la ou les dates de participation, le nombre de participants, le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité, le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE NO 2

La réponse à cette question est fournie à la question n° 220 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 3

Sommes dépensées en 2016-2017 (et prévision pour 2017-2018) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE NO 3

La réponse à cette question est fournie à la question n°2 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 4

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministre en 2016-2017, en indiquant pour chacun :

- son mandat;
- la liste des membres;
- le budget dépensé;
- le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autre;
- les résultats atteints.

RÉPONSE NO 4

Cette question est non pertinente à l'étude des crédits

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 5

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère en 2015-2016 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE NO 5

La réponse à cette question est fournie à la question n° 4 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 6

Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir des ministères et organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministre ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministère et organismes ainsi que par compressions réalisés et à venir.

RÉPONSE NO 6

La réponse à cette question est fournie à la question no 1 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 7

Liste et copie de tous les sondages effectués en 2016-2017, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

RÉPONSE NO 7

La réponse à cette question est fournie à la question no. 8 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 8

Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2016-2017 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

RÉPONSE NO 8

En vertu de l'article 31 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que de l'article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne relative au secret professionnel, nous ne pouvons pas fournir les informations demandées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 9

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2016-2017. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE NO 9

La réponse à cette question est fournie à la question no 7 des questions générales de l'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 10

Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par contrats ou sous-contrats, en 2016-2017.

RÉPONSE NO 10

La réponse est fournie ci-après.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

RÉPONSE NO 10

LIEU	DESCRIPTION
1075, ch. Sainte-Foy, Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande ouverte de 5000\$ pour travaux divers ▪ Débranchement d'un îlot de postes de travail intégrés au 3^e étage ▪ Installation de prises électriques au plafond du local 1043 (salle des serveurs) au 10^e étage ▪ Location d'une génératrice temporaire permettant d'alimenter le système téléphonique durant les travaux ▪ Ménage additionnel à la suite d'un déménagement au 3^e étage ▪ Nettoyage des hottes de la cafétéria au RC* ▪ Ragrément et peinture de murs au 2^e, 5^e, 10^e, 11^e et 16^e étage ▪ Remplacement de tuiles acoustiques au 3^e et 16^e étage ▪ Remplacement du drain de l'évier de la cafétéria du RC* ▪ Remplacement du tapis au 5^e étage, phase II du projet de requalification du 5^e étage ▪ Remplacement du tapis et déplacement du mobilier, dans le bureau fermé 1505 au 15^e étage ▪ Vidange de la trappe à graisse de la cafétéria au RC*
1005, ch. Sainte-Foy, Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débranchement et modification des fils de raccordement électriques d'un îlot de postes de travail intégrés
1665, boul. Wilfrid-Hamel, Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>
1020, rte de l'Église, 7 ^e étage, Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>
555, boul. Wilfrid-Hamel, Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>
3000, av. Saint-Jean-Baptiste, Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation d'une borne pour la recharge des véhicules électriques
6300, av. d'Auteuil, Brossard	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>
201, boul. Crémazie Est, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Branchement d'une colonnette près du bureau fermé 101 au 1^{er} étage ▪ Remplacement des panneaux de signalisation (répertoires) ▪ Remplacement du tapis de la salle de rencontre RC04 ▪ Remplacement du tapis du bureau fermé RC31
405, av. Ogilvy, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>
2021, av. Union, 8 ^e , 10 ^e , 12 ^e et 14 ^e étage, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>

*RC : rez-de-chaussée

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 11

Pour le ministère et chacun des organismes, agence, conseil, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :

- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

RÉPONSE NO 11

a) La liste de tous les concours et tirages effectués

La remise des prix de l'édition 2016 des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services a eu lieu le 2 juin 2016 à l'Espace 400^e à Québec.

b) Les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix

Les Prix d'excellence sont regroupés dans trois grandes catégories.

Initiatives des établissements

Cette catégorie vise à reconnaître leurs initiatives en décernant un Prix d'excellence (8 000 \$) et une mention d'honneur (4 000 \$) dans chacun des domaines suivants :

- Personnalisation des soins et des services;
- Accessibilité aux soins et aux services;
- Intégration des services;
- Prix Isabel et Michèle Beauchemin Perreault (sécurité des soins et des services).

Initiatives des organismes communautaires

Cette catégorie vise à reconnaître leurs initiatives en décernant un Prix d'excellence (14 000 \$) et une mention d'honneur (7 500 \$) dans chacun des domaines suivants :

- Prévention, promotion et protection de la santé et du bien-être;
- Soutien aux personnes et aux groupes vulnérables;
- Impacts sur la communauté.

Initiatives des organismes communautaires et des établissements

Cette catégorie vise à reconnaître leurs initiatives de collaboration en décernant un Prix d'excellence (17 500 \$) et une mention d'honneur (10 500 \$) dans le domaine suivant :

- Partenariat.

D'autres prix sont également décernés.

Prix Reconnaissance de carrière Persillier-Lachapelle

Ces prix (17 750 \$ chacun) sont décernés à deux personnes (l'une ayant œuvré en établissement du réseau de la santé et des services sociaux, l'autre en organisme communautaire) pour leur contribution exceptionnelle au développement et à la prestation de services de santé et de services sociaux.

La Mention d'excellence du ministre dans le domaine de la valorisation et de la mobilisation des ressources humaines

Considérant l'importance et le rôle clef du personnel du réseau pour offrir des services de qualité à la population, une mention d'excellence du ministre est décernée à un établissement qui s'est démarqué de façon significative dans le domaine de la valorisation et de la mobilisation des ressources humaines (10 500 \$).

La Mention d'excellence du ministre dans le domaine du développement durable

Ce prix est décerné à l'établissement qui a fait preuve d'une contribution exemplaire à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de développement durable en visant le maintien de l'intégrité de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique dans ses activités (7 000 \$).

Les mentions spéciales Coups de cœur des ministres

Dans le cadre des Prix d'excellence, chacun des deux ministres remet un prix « Coup de cœur du ministre » (7 000 \$ chacun). Ces prix visent à démontrer l'appréciation des efforts consacrés par les établissements et les organismes communautaires dans la recherche de l'excellence.

c) L'objectif visé par la tenue de chacun des concours

Les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux soulignent l'implication de ceux et celles qui, de par leur créativité, offrent des services de qualité dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ces prix reconnaissent et mettent en évidence plusieurs réalisations exceptionnelles de personnes qui travaillent au sein d'un établissement ou qui œuvrent dans le mouvement communautaire. Ces prix sont décernés aux deux ans aux lauréats à l'occasion d'une cérémonie qui a lieu en juin.

d) La liste des concours qui ont pris fin

Aucun

Campagne Dépendances (volet autochtones)

- a) Prix 3, 2, 1... *Passion!*
- b) Un équipement complet de montage vidéo d'une valeur de 5 000 \$ et une caméra vidéo d'une valeur de 1 000 \$.
- c) Produire un film qui permet aux jeunes autochtones de 15 à 30 ans de réfléchir sur les solutions aux problèmes de consommation d'alcool ou d'autres drogues et de jeux de hasard et d'argent ainsi que sur les nombreuses options possibles à la consommation.
Le jury déterminera les gagnants d'ici mai 2017.
- d) Aucun concours n'a été interrompu par la Direction des communications au cours de l'année financière 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 12

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2016-2017 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

RÉPONSE NO 12

La réponse à cette question est fournie à la question no. 7 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 13

Pour 2016-2017, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

RÉPONSE NO 13

La réponse à cette question est fournie au *Budget de Dépenses 2017-2018 (Crédits des ministères et organismes)*, dans le rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux, dans les comptes de la santé ainsi que dans les travaux de la Commission de l'administration publique dans le cadre de l'examen des engagements de 25 000\$ et plus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 14

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :

- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;
- Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détails des factures payées.
- Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détails des factures payées.

RÉPONSE NO 14

- Le nombre d'employés affectés aux communications et/ou affaires publiques :

9 personnes.
- Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques :

Les principales dépenses pour ce département sont reliées aux conférences de presse et aux communiqués de presse (ces dépenses se retrouvent à la question 4 (conférences de presse) et question 3 (communiqués de presse) des questions générales). Outre ces montants, les dépenses des affaires publiques sont imputées dans le centre de responsabilité de la Direction des communications.

- Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes :

Rencontre sur le Nouveau complexe hospitalier

Rencontre par conférence téléphonique : 6 rencontres

Membres : équipe des communications du MSSS, CHU de Québec, SQI, fondation du CHU de Québec et direction générale du MSSS

Date : 15 et 29 novembre 2016, 10 janvier 2017, 21 février 2017, 7 et 21 mars 2017

Rencontre d'information concernant le dossier Prise de rendez-vous

Rencontre en personne : 2 rencontres

Membres : représentants des communications de la RAMQ et certains membres de l'équipe des communications du MSSS

Date : 21 juin 2016 (dans les bureaux du MSSS) et 6 octobre 2016 (dans les bureaux de la RAMQ)

- Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées :

- Revue de presse écrite : 39 316 \$, par la firme Communication DEMO;

- Revue de presse électronique : 62 470 \$, par la firme Communication DEMO;

- Accès à la plate-forme Nouvelles sur commande (agence nationale de presse du Canada) : 14 781 \$.

Nous recevons une revue de presse écrite (du lundi au samedi) et une revue de presse électronique (du lundi au vendredi) bâtie avec la liste de mots-clés concernant le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Aucun sujet en particulier n'a fait l'objet d'une veille médiatique spécifique en 2016-2017.

- Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées :

Aucun coût.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 15

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :

- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;
- le montant dépensé le département des affaires publique;
- le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;

RÉPONSE NO 15

La réponse à cette question est fournie à la question no. 14 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 16

Concernant les services préhospitaliers d'urgence:

- la moyenne des délais de réponse selon la priorité d'appel par région et total, pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
- le nombre de transports d'urgences hors-délais selon la priorité d'appel par région pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
- le budget accordé par région et per capita et total pour 2015-2016 et 2016-2017, indiquer également budget consenti par titre d'emploi;
- le nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulances par région et total pour 2015-2016 et 2016-2017;
- le nombre de transports ambulanciers par région et total, en indiquant le type de transport (urgence ou inter-établissement) et le type de soin (de base ou médicaux avancés) pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
- la couverture horaire assurée selon la zone ambulancière pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
- les budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et total, pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
- le nombre de véhicules ambulanciers en service par région, pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
- la liste de toutes les entreprises, corporations, coopératives ou autres qui ont le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région pour les années 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 16

La réponse à cette question est fournie à la question 169 des questions particulières de l'Opposition officielle sauf pour le 2^e picot pour lequel les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 17

Moyenne des délais de réponses de la Corporation Urgences-Santé pour les années 2015-2016 et 2016-2017. Ventilation des budgets alloués, en précisant notamment:

- le nombre de postes et détails (infirmières, infirmiers, chauffeurs, répartiteurs, etc.);
- le nombre de déplacements d'un établissement à un autre de transports, de détournements, etc.);
- le maintien d'appels reçus (répartition entre urgents et non urgents);
- le nombre d'unités d'ambulance.

RÉPONSE NO 17

La réponse à cette question est fournie à la question 170 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 18

Nombre de véhicules ambulanciers par région qui sont dotés au 31 mars 2017;

- de la répartition assistée par ordinateur (RAO);
- d'un GPS en fonction;
- d'indications aux paramédics par écran;
- d'un suivi du véhicule en temps réel.

RÉPONSE NO 18

Direction adjointe des services préhospitaliers d'urgence

Outils de télécommunications dans les véhicules ambulanciers

Au 31 mars 2017

Région	Nombre d'ambulances	Terminal RAO véhiculaire	GPS en fonction	GPS avec indications aux paramédics par écran	GPS avec suivi du véhicule en temps réel
01 - Bas-Saint-Laurent	34	0	0	0	0
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	29	29	29	29	29
03 - Capitale-Nationale	65	65	65	65	65
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	56	56	56	56	56
05 - Estrie	37	37	37	37	37
06 -13 Montréal et Laval (Urgences-santé)	154	154	154	154	154
07 - Outaouais	32	32	32	32	32
08 - Abitibi-Témiscamingue	25	0	0	0	0
09 - Côte-Nord	25	0	0	0	0
10 - Nord-du-Québec	7	4	4	4	4
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33	0	33	33	0
12 - Chaudière-Appalaches	44	44	44	44	44
14 - Lanaudière	45	9	45	9	45
15 - Laurentides	55	0	55	0	55
16 - Montérégie	109	109	109	109	109
Total :	750	539	663	572	630
Pourcentage :		72 %	88 %	76 %	84 %
<i>*Note :</i>	1	2			

*Notes :

1. Le nombre de véhicules comprend les véhicules de remplacement.
2. Un terminal embarqué affiche l'application véhiculaire RAO et permet la réception des affectations et le suivi en temps réel des activités.
N.B.: Les véhicules non dotés de terminaux sont quand même toujours suivis en temps réel via radiocommunication vocale (100 % de la flotte).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 19

Budget et dépenses des établissements de santé à l'égard des services préhospitaliers d'urgence en 2016-2017. Indiquer sommes additionnelles consenties par région en cours d'année financière pour assurer une couverture adéquate de service, par région.

RÉPONSE NO 19

CISSS / CIUSSS	Budget total au 31 mars 2017
01 Bas-Saint-Laurent	23 809 085 \$
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	22 537 993 \$
03 Capitale-Nationale	41 805 419 \$
04 Mauricie et Centre-du-Québec	35 674 838 \$
05 Estrie	22 261 065 \$
06 et 13 Urgences-santé (Montréal et Laval)	110 101 185 \$
07 Outaouais	23 218 982 \$
08 Abitibi-Témiscamingue	15 685 788 \$
09 Côte-Nord	16 413 745 \$
10 Nord-du-Québec	4 875 358 \$
11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	21 780 873 \$
12 Chaudière-Appalaches	30 070 373 \$
14 Lanaudière	23 892 999 \$
15 Laurentides	36 910 533 \$
16 Montérégie	68 608 776 \$
17 Nunavik	1 051 940 \$
Total	498 698 952 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 20

Pour les maisons de naissance au Québec, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017 :

- le nom et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec;
- financement gouvernemental accordé à ces maisons;
- nombre de nouvelles maisons en 2015-2016 et 2016-2017;
- les prévisions pour 2017-2018;
- le nombre de naissances dans les maisons de naissance;
- le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissances.

RÉPONSE NO 20

La réponse à cette question est fournie à la question n° 173 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 21

Pour les sages-femmes au Québec, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017 :

- le nombre de sages-femmes au Québec par catégorie d'emploi, (poste permanent, temps partiel et occasionnel);
- les prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 21

La réponse à cette question est fournie à la question n° 174 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 22

Concernant les factures impayées dans le réseau de la santé québécois, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017 :

- le nombre de factures impayé dans les établissements de réseau de santé du Québec;
- la somme totale des factures impayées;
- les sommes récupérées au cours des dernières années;
- les moyens entrepris pour récupérer les sommes impayées.

RÉPONSE NO 22

Selon les rapports financiers annuels (AS-471) au 31 mars 2016, le total des créances en 2015-2016 pour les établissements publics s'élève à 42,3 M\$.

Les sommes récupérées ne sont pas présentées distinctement. Elles sont regroupées selon leurs provenances.

L'application de mesures de recouvrement relève des établissements. Ces derniers doivent approuver une politique interne à cet égard.

Pour l'exercice 2016-2017, les données ne seront disponibles qu'après la transmission du rapport financier annuel, soit après le 15 juin 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 23

Concernant les cliniques médicales qui sont gérées complètement par des professionnels de la santé qui sont tous participants au régime public et qui sont rémunérés par la RAMQ, fournir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017;

- Nombre de cabinets privés au Québec et ventilé par région

RÉPONSE NO 23

La réponse à cette question est fournie à la question 523 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 24

Concernent les établissements de santé (CISSS, CIUSSS et établissements non-fusionnés), fournir pour l'année-financière 2016-2017 :

- budget de fonctionnement pour tous les établissements;
- nombre total d'employés réguliers pour tous les établissements;
- nombre total d'employés à temps partiel en ETC pour tous les établissements;
- nombre total de cadres pour tous les établissements;
- nombre total d'employés occasionnels en ETC pour tous les établissements.

RÉPONSE NO 24

- La réponse pour le budget de fonctionnement est fournie à la question no 45 des questions particulières de l'Opposition officielle.
- Les informations sur le nombre d'employés/cadres pour 2016-2017 ne sont pas disponibles actuellement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 25

Crédits votés et montants réellement dépensés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2015-2016 et 2016-2017. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 25

La réponse à cette question est fournie à la question 30 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 26

Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016-2017. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 26

La réponse à cette question est fournie à la question 30 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 27

Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2015-2016 et 2016-2017. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 27

La réponse à ces questions est fournie dans la réponse à la question no 348 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 28

Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2017 et comparaison avec le 31 mars 2016. Indiquer les prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 28

La réponse à cette question est fournie à la question no 350 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 29

Coûts de système (augmentation naturelle qui s'établit en fonction de l'inflation et de la demande de services) du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 29

La réponse à cette question est fournie à la question no 50 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 30

Budget de fonctionnement de chacun des organismes et comités relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 30

La réponse à cette question est fournie à la question no 9 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 31

Budgets et dépenses annuels de fonctionnement prévu pour le Commissaire à la santé et au bien-être et effectifs prévus. Indiquer également le nombre de ressources déployées dans chacune des régions administratives.

RÉPONSE NO 31

Budget 2016-2017 = 2 721,9 k\$

Pour les effectifs, la réponse est fournie à la question no 15 j) des questions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 32

État de la situation relativement aux chantiers en cours et annoncés (échancier, coûts prévus, dépassements de coûts, etc.) au niveau des établissements de santé.

RÉPONSE NO 32

La réponse à cette question est fournie à la question n° 214 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 33

Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2017 (nombre de GMF accrédités par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2018, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.).

RÉPONSE NO 33

La réponse à cette question est fournie à la question n° 77 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 34

Liste de tous les avis reçus de la part des comités mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux, ou relevant de celui-ci et suites données à chacun de ces avis en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 34

Nous n'avons aucune activité ni dépense en lien avec la question 34.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 35

Crédits engagés, montant dépensés, actions menées, échéancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 35

La réponse à cette question est fournie à la question # 10 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 36

Répartition de tous les effectifs du réseau de la santé et des services sociaux par secteurs d'emploi en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 à temps partiel et à temps plein.

RÉPONSE NO 36

Nombre de personnes occupant un emploi dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux au 31 mars 2016.

Catégorie de personnel	Temps complet	Temps partiel	Total
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	39 193	38 643	77 836
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	31 645	48 472	80 117
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	24 138	13 043	37 181
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	38 418	20 470	58 888
Personnel non visé par la Loi 30	1 400	683	2 083
Personnel d'encadrement	9 502	730	10 232
Total général	144 296	122 041	266 337

Les données des années antérieures sont présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 37

Ventilation des dépenses reliées aux bénéficiaires des employés du réseau, incluant le MSSS, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

- congés de maladie et assurance salaire;
- libérations syndicales et motifs;
- arbitrage des griefs payés par l'employeur;
- coût et taux d'absentéisme des employés de la santé

RÉPONSE NO 37

En 2015-2016

	Coûts (M \$)
Salariés	
Congés maladie utilisés, monnayés et personnel à temps partiel	388,2
Assurance salaire	436,1
Libérations syndicales	32,5
Cadres	
Congés maladie utilisés et personnel à temps partiel	8,2
Assurance salaire	17,1

Absentéisme	Durée moyenne (jours)	% des salariés à temps complet utilisateurs	Durée moyenne par TCR utilisateur (jours)
Congés maladie utilisés	4,1	77,2%	5,4
Assurance salaire	12,5	20,9%	60,1
Autre absence			
Libération syndicale	0,9	4,3%	20,2

La durée moyenne est calculée pour les salariés à temps complet régulier (TCR) en poste pendant toute la période.

Les clauses de conventions collectives permettent aux salariés d'utiliser 3,0 jours des 9,6 jours de congés maladie pour des motifs personnels. De plus, les congés maladie n'existent que pour le personnel à temps complet régulier alors que le personnel à temps partiel reçoit une compensation équivalente à 4,21% du temps régulier travaillé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 38

Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2014-2015 et 2015-2016

RÉPONSE NO 38

La réponse à cette question est fournie à la question 12 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 39

Heures supplémentaires effectuées par les employés du réseau de la santé et des services sociaux en 2015-2016 et 2016-2017 par catégories d'emploi.

RÉPONSE NO 39

La réponse à cette question est fournie à la question 158 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 40

Indiquer, par région et par établissement, le nombre total d'infirmières, de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins.

RÉPONSE NO 40

La réponse à cette question est fournie à la question 71 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 41

Rémunération du personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière) du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 41

Rémunération pour les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes et les infirmières auxiliaires en 2015-2016.

	Rémunération totale
Infirmière	1 926 M \$
Infirmière clinicienne et praticienne	1 511 M \$
Infirmière auxiliaire	763 M \$

Note : La rémunération inclut les montants versés pour les heures supplémentaires, les avantages sociaux, les primes et allocations. Les parts de l'employeur aux régimes particuliers et universels sont exclus.

Les données des années antérieures sont présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 42

Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 42

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

Étude des crédits 2017-2018

Réponse 42

Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Primes versées aux infirmières (en milliers de \$)

Primes	RSS																		Total général
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Prime autres	183	392	972	1 016	397	5 372	2 482	189	646	22	104	350	217	363	443	1 103	2 510	1 905	18 665
Prime de non chevauchement	539	743	1 735	1 184	1 043	5 301	778	418	370	70	379	943	706	786	982	1 724	171	189	18 060
Prime de nuit	1 061	1 380	3 033	1 931	1 446	13 312	1 427	691	467	124	766	1 086	772	1 434	1 184	3 086	83	57	33 337
Prime de rotation	4	16	28	47	0	895	57	25	36	21	28	1	10	1	1	83	21	2	1 278
Prime de soir	931	1 225	4 804	1 986	2 105	12 840	1 170	566	384	78	539	1 343	975	1 266	1 438	3 517	68	26	35 260
Prime disponibilité	695	511	1 275	1 016	934	3 306	734	540	1 134	95	800	769	281	504	722	1 117	1 136	1 261	16 830
Prime éloignement	0	0	0	10	0	0	0	565	2 145	926	814	0	0	0	0	0	2 286	1 315	8 060
Prime fin semaine	579	775	2 838	1 200	1 246	7 272	677	384	241	51	336	866	637	805	925	2 167	40	14	21 052
Prime psychiatrie	52	84	444	128	94	1 104	104	46	25	0	30	114	40	112	124	233	0	0	2 732
Prime responsabilité	11	40	221	88	88	525	29	32	33	6	20	49	37	27	45	75	25	41	1 390
Prime soins critiques	2 166	2 892	11 181	4 036	5 369	28 698	2 806	1 360	1 221	306	1 434	2 880	1 575	2 377	3 028	6 717	0	70	78 116
Total général	6 220	8 057	26 529	12 641	12 723	78 625	10 264	4 816	6 701	1 699	5 249	8 402	5 250	7 674	8 891	19 821	6 338	4 880	234 781

Les données des années antérieures sont présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 43

Nombre d'infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires à temps plein et nombre à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 43

La réponse à cette question est disponible sur le site Internet du MSSS à :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 44

Effectifs médicaux, concernant les médecins omnipraticiens, en place au 31 mars 2017 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 44

A) Nombre total de médecins de famille en place au 31 mars 2017 pour chacune des régions du Québec :

Les effectifs en place par région sont obtenus à partir des données de facturation de la RAMQ. Les données concernant les effectifs en place au 31 mars 2017 ne sont pas disponibles. Les données disponibles concernent les effectifs en place au 31 mars 2016 :

Nombre de médecins omnipraticiens, par région
2015-2016

Région	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	278
02 Saguenay - Lac-St-Jean	345
03 Capitale-Nationale	922
04 Mauricie et Centre-du-Québec	540
05 Estrie	534
06 Montréal	2 203
07 Outaouais	388
08 Abitibi-Témiscamingue	207
09 Côte-Nord	165
10 Nord-du-Québec	38
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	195
12 Chaudière-Appalaches	424
13 Laval	353
14 Lanaudière	417
15 Laurentides	575
16 Montérégie	1 242
17 Nunavik	51
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	79
Total	8 956

Source : FMOQ, FMSQ, Données budgétaires 2015-2016

Note : Un médecin est comptabilisé si sa rémunération est supérieure à 5 000 \$ et est considéré installé dans la région où il a facturé la majorité de ses revenus.

B) Écart par rapport aux besoins établis par les établissements :

Le ministère ne dispose pas de cette information.

C) Écart par rapport aux besoins établis par le MSSS :

En médecine de famille, l'évaluation des besoins s'appuie sur une approche méthodologique convenue avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec dans le cadre des travaux du Comité de gestion des effectifs médicaux en médecine de famille. Voici un tableau résumé dans lequel se retrouvent ces données détaillées par région :

Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) 2017 en médecine de famille

Écart au besoin par région

Région	Nombre de médecins de famille corrigé	Besoin total	Écart au besoin selon les médecins installés (> 0 : surplus)
01 Bas-Saint-Laurent	272	288	-16
02 Saguenay - Lac-St-Jean	338	382	-44
03 Capitale-Nationale	919	885	34
04 Mauricie et Centre-du-Québec	547	630	-84
05 Estrie	575	579	-4
06 Montréal	2 187	2 318	-131
07 Outaouais	389	418	-29
08 Abitibi-Témiscamingue	192	217	-25
09 Côte-Nord	153	166	-13
10 Nord-du-Québec	36	31	5
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	181	183	-2
12 Chaudière-Appalaches	420	452	-32
13 Laval	355	412	-57
14 Lanaudière	422	524	-102
15 Laurentides	575	634	-59
16 Montérégie	1 214	1 354	-140
17 Nunavik	41	41	0
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	64	35	30
Total	8 880	9 548	-668

Note : Le nombre de médecins de famille diffère du tableau précédent puisque la période de référence ayant servi aux PREM est différente de l'année budgétaire 2015-2016, et que les critères pour comptabiliser un médecin diffèrent également.

D) Prévisions du MSSS pour les prochaines années :

Les données 2017 et suivantes ne sont pas disponibles.

E) Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions :

Les tableaux sont fournis en annexe de la question 43 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 45

Effectifs médicaux, en médecine spécialisée, en place au 31 mars 2017 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour chacune des spécialités pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 45

La réponse à cette question est fournie à la question n° 43 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 46

Titres d'emploi jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'œuvre et effectif requis.

RÉPONSE NO 46

La réponse à cette question est fournie à la question 44 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 47

Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières (pour chacun des programmes) :

- par année depuis 2000;
- en 2015-2016 et 2016-2017;
- prévisions pour les cinq prochaines années (par année);
- comparaison avec les autres provinces pour chacune des années;
- ratio (nombre de médecins par 100000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes.

RÉPONSE NO 47

La réponse à cette question est fournie à la question 76 des questions particulières de l'Opposition officielle, sauf pour les deux dernières puces.

- ratio (nombre de médecins par 100000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes :

Nombre de médecins, Canada et provinces, 2015

Provinces	Population (en milliers)	Nombre de médecins	Nombre de médecins par 100 000 habitants
Terre-Neuve-et-Labrador	528,3	1 282	243
Île-du-Prince-Édouard	146,9	266	181
Nouvelle-Écosse	945,8	2 465	261
Nouveau-Brunswick	754,7	1 674	222
Québec	8 294,7	20 055	242
Ontario	13 873,9	30 494	220
Manitoba	1 303,9	2 659	204
Saskatchewan	1 142,6	2 241	196
Alberta	4 232,0	10 019	237
Colombie-Britannique	4 707,0	10 917	232
Yukon	37,2	79	212
TNO + Nunavut	81,5	47	58
Nunavut	37,2	10	27
Total	36 048,5	82 198	228

Source : ICIS, Nombre, répartition et migration des médecins canadiens 2015, tableaux de données

Date : 23 août 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 48

Nombre de médecins de famille formés et recrutés à l'étranger en 2015-2016 et 2016-2017

RÉPONSE NO 48

Pour 2016-2017, 12 permis restrictifs en médecine de famille ont été délivrés par le Collège des médecins du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 49

Nombre de médecins spécialistes formés et recrutés à l'étranger en 2015-2016 et 2016-2017

RÉPONSE NO 49

Pour 2016-2017, 26 permis restrictifs en médecine spécialisée ont été délivrés par le Collège des médecins du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 50

Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2015-2016 et 2016-2017

RÉPONSE NO 50

En 2016-2017, il y a eu 42 infirmières recrutées à l'étranger par Recrutement Santé Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 51

Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 51

Évolution du nombre de permis restrictifs émis par le
Collège des médecins du Québec (CMQ)

Année	Permis restrictifs
2016-2017	38

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 52

Nombre d'infirmières formées à l'étranger, mais qui résident au Québec et qui ont commencé à pratiquer au Québec en 2015-2016 et 2016-2017

RÉPONSE NO 52

Nous n'avons pas cette donnée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 53

Nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger pour 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 53

Nous ne connaissons pas le nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 54

Nombre d'infirmières praticiennes formées au Québec, qui pratiquent présentement, par domaine. Indiquer également le nombre de celles-ci en cours de formation, par domaine. Échéancier pour les prochaines années.

RÉPONSE NO 54

Nombre d'infirmières praticiennes formées au Québec, qui pratiquent présentement, par domaine.

La réponse à cette question est fournie à la question n° 72 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Nombre de celles-ci en cours de formation, par domaine.

La réponse à cette question est fournie à la question n° 74 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Un engagement gouvernemental a été pris afin de rendre disponibles 2 000 IPS pour le réseau. Des actions sont en cours avec les différents partenaires pour l'atteinte de cet objectif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 55

Nombre de lits qui ont été fermés en raison d'un manque de ressources dans chacun des établissements du réseau, par établissement, par région et au total en 2016-2017.

RÉPONSE NO 55

Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 56

Tableau comparatif du nombre de lits dressés au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 par rapport au nombre de lits au permis pour chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 56

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint. Les données pour 2017 ne sont pas disponibles.

Étude des crédits 2017-2018

Nombre de lits dressés¹ au 31 mars en soins de santé physique et de gériatrie (SSPG)² et en hébergement et soins de longue durée (HSLD)³ au sein des établissements publics et privés conventionnés du réseau sociosanitaire, Québec, en 2016^{4,5}

Établissement		2016	
Numéro	Nom	SSPG	HSLD
Ensemble du Québec		16 396	37 753
01 Bas-Saint-Laurent		432	989
11043312	CSSS DES BASQUES	3	39
11043379	CSSS DE KAMOURASKA	33	101
11043478	CSSS DE LA MITIS		103
11043502	CSSS DE TÉMISCOUATA	25	111
11044021	CSSS DE LA MATAPÉDIA	35	96
11044062	CSSS DE MATANE	45	106
11044096	CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE	176	245
11044104	CSSS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	115	188
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		629	1 210
11042991	CSSS MARIA-CHAPDELAINE	56	118
11043411	CSSS CLÉOPHAS-CLAVEAU	45	101
11043833	CSSS DE JONQUIÈRE	86	278
11044179	CSSS DE LAC-ST-JEAN-EST	101	218
11044187	CSSS DOMAINE-DU-ROY	86	159
11044195	CSSS DE CHICOUTIMI	255	268
23182884	FOYER ST-FRANÇOIS INC.		68
03 Capitale-Nationale		1 758	3 539
11043650	CSSS DE PORTNEUF	17	348
11044153	CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE	24	1 180
11044161	CSSS DE QUÉBEC-NORD	40	917
11044336	CSSS DE CHARLEVOIX	73	223
11045051	CHU DE QUÉBEC	1 245	
11888062	INST. UNIV. EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC	25	125
12409991	HÔPITAL JEFFERY HALE - SAINT BRIGID'S	26	241
13027073	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU BOISÉ LTÉE		64
13623616	INST. UNIV. CARDIO. ET PNEUMO. DE QUÉBEC	308	
25457094	HÔPITAL STE-MONIQUE INC.		58
27508456	CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-JEAN-EUDES INC.		149
28694321	CH ST-FRANÇOIS INC.		29
51230175	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN DES MONTAGNES		105
54583091	CHSLD VIGI ST-AUGUSTIN		100
04 Mauricie-Centre-du-Québec		1 024	2 564
11043130	CSSS DU HAUT-SAINT-AURICE	27	69
11043171	CSSS DE MASKINONGÉ	13	115
11043809	CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN		171
11044120	CSSS D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ÉRABLE	190	410
11044377	CSSS DRUMMOND	185	455
11044385	CSSS DE L'ÉNERGIE	166	319
11044393	CSSS DE BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA	10	250
11044898	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES	433	683
29490414	FOYER ST-ANGES DE HAM-NORD INC.		28
51225563	CHSLD VIGI LES CHUTES		64

Établissement		2016	
Numéro	Nom	SSPG	HSLD
05 Estrie		930	2 220
11042264	CHUS	548	
11042926	CSSS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS		97
11042942	CSSS DES SOURCES	19	82
11042959	CSSS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS		139
11042975	CSSS DE LA MRC DE COATICOOK	3	96
11043593	CSSS DE MEMPHRÉMAGOG	48	210
11043759	CSSS DU GRANIT	36	115
11044591	CSSS LA POMMERAIE	82	279
11045002	CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA	130	303
13818596	CSSS-INST.UNIV.DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE	64	787
51230506	CHSLD VIGI SHÉRMONT		52
51233104	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-MAISON-ROSE-BLANCHE		60
06 Montréal		5 604	12 635
11042215	INST. UNIV. EN SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL	20	20
11042280	CENTRE LE CARDINAL INC.		174
11042918	CHUM	951	
11044211	CSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE	220	155
11044229	CSSS DE DORVAL-LACHINE-LASALLE	90	715
11044237	CSSS DU SUD-OUEST-VERDUN	279	1 192
11044245	CSSS CAVENDISH	143	429
11044260	CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-ST-LAURENT	48	985
11044278	CSSS D'AHUNTSIC ET MONTRÉAL-NORD	115	673
11044286	CSSS DU CŒUR-DE-L'ÎLE	156	260
11044294	CSSS JEANNE-MANCE	27	1 185
11044302	CSSS DE SAINT-LÉONARD ET SAINT-MICHEL		451
11044310	CSSS LUCILLE-TEASDALE		1 195
11044328	CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE		619
11044740	INST. DE RÉAD. GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTRÉAL	153	
11044823	CENTRE D'HÉBERGEMENT - MAISON-SAINT-JOSEPH		80
11084464	CENTRE DE SOINS PROLONGÉS GRACE DART		357
11755501	CHSLD PROVIDENCE N-D-DE-LOURDES INC.		162
12326849	RÉSIDENCE ANGELICA		347
12366043	CHSLD BAYVIEW INC.		128
12383907	RÉSIDENCE BERTHIAUME-DUTREMBLAY		197
12387692	INST. CANADIEN-POLONAIS DU BIEN-ÊTRE INC.		126
12420774	HÔPITAL SANTA CABRINI	323	103
12452645	HÔPITAL MARIE-CLARAC	210	
12475976	HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL	423	
12599213	CUSM	760	134
12685608	HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF SIR MORTIMER B. DAVIS	464	
12694659	CHU SAINTE-JUSTINE	333	32
12745725	CH DE ST-MARY	250	
12892303	HÔPITAL CHINOIS DE MONTRÉAL		128
12934659	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	541	
13000732	LES CÈDRES - CA POUR PERSONNES AGÉES		30
13146477	CH GÉRIATRIQUE MAIMONIDES		387
13469796	HÔPITAL MONT-SINAÏ		57
13506472	HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS INC.	22	
13727060	INST. UNIV. EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS	3	
13793781	CHSLD JUIF DE MONTRÉAL		320
15103666	INSTITUT UNIV. DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	73	373
29530060	CHSLD BOURGET INC.		80
29530078	CHSLD BUSSEY INC.		35
51218162	GROUPE ROY SANTÉ - CHSLD LE ROYER		96
51225407	CHSLD VIGI REINE-ÉLIZABETH		150
51227957	GROUPE ROY SANTÉ - CHSLD ST-GEORGES		260
51232627	CHSLD VIGI MARIE-CLARET INC.		64
51234003	CHSLD AGE3 ST-VINCENT-MARIE		66

Établissement		2016	
Numéro	Nom	SSPG	HSLD
51234300	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GOUIN		93
54583208	CHSLD VIGI DOLLARD-DES-ORMEAUX		160
54583232	CHSLD VIGI PIERREFONDS		64
54982822	CHSLD CHAMPLAIN MARIE-VICTORIN		280
55477988	CHSLD VIGI MONT-ROYAL		273
07 Outaouais		580	1 305
11043023	CSSS DU PONTIAC	39	115
11043510	CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	40	113
11044401	CSSS DES COLLINES	19	44
11044419	CSSS DE GATINEAU	414	608
11044427	CSSS DE PAPINEAU	68	233
51223311	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN GATINEAU		96
51223329	CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS		96
08 Abitibi-Témiscamingue		334	676
11043353	CSSS DES AURORES BORÉALES	60	152
11044468	CSSS LES ESKERS DE L'ABITIBI	80	106
11044476	CSSS DE ROUYN-NORANDA	78	157
11044484	CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	79	178
11044906	CSSS DU TÉMISCAMINGUE	37	83
09 Côte-Nord		242	419
11042835	CSSS DE LA MINGANIE	20	60
11043262	CSSS DE PORT-CARTIER		26
11045036	CSSS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN	114	198
13160395	CSSS DE SEPT-ÎLES	81	100
13294020	CSSS DE LA BASSE-CÔTE-NORD	21	35
14628986	CSSS DE L'HÉMATITE	6	
10 Nord-du-Québec		38	38
11042686	CRSSS DE LA BAIE-JAMES	38	38
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		197	502
11043445	CSSS DE LA HAUTE-GASPÉSIE	25	76
11044070	CSSS DU ROCHER-PERCÉ	49	98
11044088	CSSS DES ÎLES	26	64
11044112	CSSS BAIE-DES-CHALEURS	49	184
11044369	CSSS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ	48	80
12 Chaudière-Appalaches		599	1 804
11042728	CSSS DES ETCHEMINS		106
11044492	CSSS DE LA RÉGION DE THETFORD	94	286
11044500	CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET	82	268
11044526	CSSS DE BEAUCE	134	
11044872	CSSS ALPHONSE-DESJARDINS	289	704
13317037	PAVILLON BELLEVUE INC.		50
26370254	CA ST-JOSEPH DE LÉVIS INC.		158
51224921	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-CHANOINE-AUDET		96
51232122	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-L'ASSOMPTION		96
54601018	CHSLD VIGI N-D-DE-LOURDES		40
13 Laval		610	1 420
11044344	CSSS DE LAVAL	516	743
11097029	HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	94	
12825188	RÉSIDENCE RIVIERA INC.		128
13625587	MANOIR ST-PATRICE INC.		96
51223204	CHSLD VIGI L'ORCHIDÉE BLANCHE		128
51230183	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN ST-FRANÇOIS		53
51233997	CHSLD AGE3 ST-JUDE		204
53956983	SANTÉ COURVILLE DE LAVAL		68

Établissement		2016	
Numéro	Nom	SSPG	HSLD
14 Lanaudière		673	1 746
11043791	CHSLD DE LA CÔTE BOISÉE INC.		140
11044203	CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE	354	438
11044435	CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE	319	887
12653192	CHSLD HEATHER INC.		115
51223337	CHSLD VIGI YVES-BLAIS		99
51230217	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN LE CHÂTEAU		67
15 Laurentides		795	1 963
11043544	CSSS DES PAYS-D'EN-HAUT		112
11043940	CSSS DE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE		377
11044013	CSSS DES SOMMETS	88	214
11044138	CSSS D'ANTOINE-LABELLE	79	259
11044443	CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES	261	269
11044450	CSSS DE ST-JÉRÔME	327	305
12704573	RÉSIDENCE DE LACHUTE		52
13508718	CSSS D'ARGENTEUIL	40	131
51223303	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-VILLA-SOLEIL		168
51231215	CHSLD VIGI DEUX-MONTAGNES		76
16 Montérégie		1 910	4 699
11044534	CSSS PIERRE-BOUCHER	293	916
11044542	CSSS HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	299	631
11044567	CSSS PIERRE-DE SAUREL	144	247
11044575	CSSS DU SUROÏT	189	234
11044583	CSSS JARDINS-ROUSSILLON	205	322
11044609	CSSS RICHELIEU-YAMASKA	310	764
11044617	CSSS DE VAUDREUIL-SOULANGES	11	336
11044930	CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LE MOYNE	417	241
12363412	CSSS DU HAUT-SAINT-LAURENT	42	134
13578448	ACCUEIL DU RIVAGE INC.		32
27368703	CA MARCELLE FERRON INC.		249
28609360	RÉSIDENCE SOREL-TRACY INC.		59
51223345	CHSLD VIGI BROSSARD		66
51225993	SANTÉ COURVILLE DE WATERLOO		24
51230209	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN J-L LAPIERRE		76
51232635	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN DES POMMETIERS		140
54661442	CHSLD VIGI MONTÉRÉGIE		90
54780366	CH KATERI MEMORIAL - TEHSAKOTITSÉN:THA		33
54982830	CHSLD CHAMPLAIN CHÂTEAUGUAY		105
17 Nunavik		41	24
12730628	CS TULATTAVIK DE L'UNGAVA	22	16
18456327	CENTRE DE SANTE INUULITSIVIK	19	8

Établissement		2016	
Numéro	Nom	SSPG	HSLD

1. Ce sont des lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les établissements dans leur rapport statistique annuel.
2. Dans ce tableau, les lits de soins de santé physique et de gériatrie (SSPG) incluent les lits de SSPG utilisés pour de l'hébergement et des soins de longue durée ainsi que ceux utilisés pour des services de réadaptation fonctionnelle intensive.
3. Dans ce tableau, les lits HSLD correspondent aux lits d'hébergement et de soins de longue durée (permanents, transitoires et temporaires en incluant ceux de santé mentale). Les lits de SSPG utilisés pour de l'hébergement et des soins de longue durée sont donc exclus.
4. Les données observées au 31 mars 2016 sont les plus récentes disponibles.
5. Il est difficile de comparer le nombre de lits dressés à celui des lits autorisés au permis, car les chiffres proviennent de deux sources différentes, et chacune d'entre elles est structurée selon des univers qui lui sont propres. Ainsi, les lits autorisés au permis pour des soins généraux et spécialisés (SGS) correspondent à un univers plus large que les lits dressés en SSPG. Il en est de même pour les lits autorisés au permis pour de l'hébergement et des soins de longue durée (HSLD), qui couvrent un univers différent de celui couvert par les lits dressés HSLD.

Source: Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478) (données telles que transmises par les établissements).

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 7 avril 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 57

Nombre de lits de courte durée (au permis et dressés) par 1 000 habitants dans chaque région au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 57

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint. Les données pour 2017 ne sont pas disponibles.

Étude des crédits 2017-2018

Lits dressés¹ au 31 mars pour des soins de santé physique et de gériatrie (SSPG)² dans les établissements publics et privés conventionnés, selon la région sociosanitaire, Québec, 2016³

Région sociosanitaire	Lits dressés SSPG	
	Nombre	Nombre pour 1000
Ensemble du Québec	16 396	2
01 Bas-Saint-Laurent	432	2,2
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	629	2,3
03 Capitale-Nationale	1 758	2,4
04 Mauricie - Centre-du-Québec	1 024	2
05 Estrie	930	2
06 Montréal	5 604	2,8
07 Outaouais	580	1,5
08 Abitibi-Témiscamingue	334	2,2
09 Côte-Nord	242	2,5
10 Nord-du-Québec	38	2,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	197	2,1
12 Chaudière-Appalaches	599	1,4
13 Laval	610	1,4
14 Lanaudière	673	1,3
15 Laurentides	795	1,3
16 Montérégie	1 910	1,4
17 Nunavik	41	3,1

1. Lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les établissements dans leur rapport statistique annuel.

2. Il s'agit des lits dressés pour des soins de santé physique et de gériatrie (SSPG) dans les établissements publics et privés conventionnés du réseau sociosanitaire. Dans ce tableau, les lits SSPG incluent les lits de SSPG pour de l'hébergement et des soins de longue durée ainsi que ceux utilisés pour des services de réadaptation fonctionnelle intensive. À noter qu'il est difficile de comparer le nombre de lits dressés à celui des lits autorisés au permis, car les chiffres proviennent de deux sources différentes, et chacune d'entre elles est structurée selon des univers qui lui sont propres. Ainsi, les lits autorisés au permis pour des soins généraux et spécialisés (SGS) correspondent à un univers plus large que les lits dressés SSPG.

3. Les données observées au 31 mars 2016 sont les plus récentes disponibles.

Sources:

Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478) (données telles que transmises par les établissements), 2015-2016.

Estimations et projections de population comparables basées sur le recensement de 2011, ISQ (2014)

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 7 avril 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 58

Nombre de journées d'hospitalisation par 1 000 habitants, par région, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 58

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint. Les données 2016-2017 ne sont pas disponibles.

Étude des crédits 2017-2018

**Journées d'hospitalisation pour 1 000 personnes,
soins physiques de courte durée,
dans les installations de soins généraux et
spécialisés figurant aux fichiers MED-ÉCHO,
selon la région sociosanitaire de résidence**

Région sociosanitaire	2015-2016
Ensemble du Québec	516
01 Bas-Saint-Laurent	644
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	637
03 Capitale-Nationale	525
04 Mauricie et Centre-du-Québec	561
05 Estrie	516
06 Montréal	525
07 Outaouais	473
08 Abitibi-Témiscamingue	589
09 Côte-Nord	647
10 Nord-du-Québec	666
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	807
12 Chaudière-Appalaches	433
13 Laval	474
14 Lanaudière	470
15 Laurentides	464
16 Montérégie	470
17 Nunavik	891
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	667

Source : Fichiers d'hospitalisations Med-Écho 2015-2016
Hospitalisations hors-Québec 2015-2016, ICIS

Estimations et projections de population comparables basées sur le recensement de 2011, ISQ (2014)

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance
7 avril 2017

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 59

Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2016-2017 et comparaison avec 2015-2016.

RÉPONSE NO 59

Les coûts hospitaliers moyens estimés mentionnés ci-dessous sont le résultat de l'ensemble des coûts hospitaliers admissibles divisé par le nombre de jours-présence ou le nombre d'heures-présence, le cas échéant. Ces coûts excluent la rémunération des médecins.

Coût moyen estimé par jour pour un lit en 2016-2017

Type de ressources	Coût 2016-2017
Courte durée	1 207 \$
Ressource intermédiaire (RI) pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement	118 \$
Ressource de type familial (RTF) pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement	77 \$
Centre de réadaptation en déficience physique	1 116 \$
Centre jeunesse en unité de vie	787 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 60

Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 60

La réponse à cette question est fournie à la question 83 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 61

Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2015-2016 et 2016-2017 par région et clinique.

RÉPONSE NO 61

La réponse à cette question est fournie à la question n°53 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 62

Nombre de chirurgies pratiquées au Québec en 2015-2016 et en 2016-2017, ventilé par mois et selon les spécialités.

RÉPONSE NO 62

Les données des chirurgies réalisées sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, consulté le 10 avril 2017).

2016-2017	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12	P13
Hanche	682	691	609	402	433	575	638	659	666	410	622	625	686
Genou	1166	1057	975	675	631	853	999	1022	1069	561	1031	904	965
Cataracte	9116	8232	8632	6929	5986	7417	8373	8996	9122	5189	8413	8200	8415
Un jour	21078	19445	18823	13943	13156	16953	18803	20106	20196	12514	20523	19904	19307
Avec hospitalisation	8946	8213	8288	6472	6341	7651	8405	8629	8836	5565	8962	8305	8205
Bariatrique	277	299	265	171	160	225	256	269	309	186	351	338	360
Chirurgie cardiaque*	672	591	600	519	483	538	615	657	651	473	648	n/d	n/d

* Source : SGAS (en date du 4 février 2017).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 63

Nombre total de patients en attente par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016 et en 2016-2017.

RÉPONSE NO 63

Les données des chirurgies en attente sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, consulté le 10 avril 2017).

2016-2017	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12	P13
Hanche	2561	2442	2393	2460	2474	2570	2589	2564	2551	2749	2702	2628	2513
Genou	4484	4274	4134	4144	4219	4524	4585	4531	4376	4717	4600	4622	4512
Cataracte	18650	18681	17909	18167	17983	18985	19291	18445	17521	18481	17580	18264	17405
Un jour	57327	56410	54966	55821	56631	59463	57742	55430	54549	57823	56393	55820	53991
Avec hospitalisation	16462	16220	15883	16445	16613	17412	16964	16012	15372	16633	16364	16039	15371
Bariatrique	2651	2695	2623	2110	2005	2053	2130	1998	2111	2095	2056	2087	2270
Chirurgie cardiaque*	933	947	994	1018	1039	1069	1053	969	961	995	949	n/d	n/d

* Source : SGAS (en date du 4 février 2017).

QUESTION NO 64

Pour les examens de résonance magnétique, indiquez pour les 5 dernières années,

- délais moyen d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement;
- liste d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 64

La source de données en imagerie médicale ne nous permet pas d'obtenir les délais moyens d'attente.

La réponse à la question de la liste d'attente en imagerie par résonance magnétique est fournie à la question n° 257 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 65

Concernant la promesse électorale du gouvernement de rembourser aux patients qui vont dans une clinique privée pour un scan, une échographie ou un examen de résonance magnétique :

- évaluation des coûts annuels pour chacun de ses examens;
- calendrier de déploiement;
- estimation du nombre de patients qui pourraient annuellement bénéficier de ce remboursement pour chacun des examens.

RÉPONSE NO 65

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne possède pas les données relatives aux services rendus en clinique privée pour les scan et les résonance magnétiques puisque ces services sont non assurés dans ce lieu. Ainsi, un patient qui reçoit des soins en clinique privée pour ces services doit assumer les frais reliés à ceux-ci. Conséquemment, la Régie ne peut effectuer d'estimation au regard de ces services.

Depuis le 29 décembre 2016, les services d'ultrasonographie en cabinet sont des services assurés lorsque rendus par un médecin radiologiste. Ainsi, la personne assurée n'a plus à payer pour ces services lorsque les conditions énoncées ci-dessus sont respectées. Les données de facturation ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 66

Concernant le parc immobilier du réseau de la santé :

- valeur du déficit du maintien des actifs (DMA) des immeubles du réseau de la santé pour l'ensemble du Québec et ventilé par région en 2016-2017;
- liste des immeubles qui accusent un DMA en 2016-2017;
- valeur du DMA ces immeubles en 2016-2017;
- liste des établissements disposant d'un plan directeur de maintien des actifs (PDMA) en 2016-2017.

RÉPONSE NO 66

1. Valeur du déficit de maintien d'actifs (DMA) des immeubles du réseau pour l'ensemble du Québec et ventilé par région.

À ce jour, 1 716 des 2 648 bâtiments constituant le parc immobilier du réseau de la santé et des services sociaux ont été inspectés. Ces 1 716 bâtiments totalisent 6 507 016 des 9 246 567 mètres carrés du parc immobilier, soit 70,3 % de la superficie totale.

La valeur du DMA des 1 716 bâtiments inspectés totalise 448 M\$.

La ventilation du DMA par région est la suivante :

Ventilation par région

Région	DMA \$
01	3 763 794 \$
02	1 824 112 \$
03	18 844 354 \$
04	2 777 708 \$
05	15 786 833 \$
06	183 738 748 \$
07	12 578 278 \$
08	115 503 \$
09	982 258 \$
10	144 105 \$
11	15 085 600 \$
12	4 198 674 \$
13	17 409 986 \$
14	27 720 949 \$
15	51 586 081 \$
16	50 950 852 \$
17	32 767 745 \$
18	7 818 606 \$
Sous-total :	448 094 185 \$
Estimé des travaux réalisés en 2016-2017	12 000 000 \$
Total :	436 094 185 \$

2. Liste des immeubles qui accusent un DMA

Voir annexe 1 ci-jointe.

3. Valeur du DMA de ces immeubles

L'annexe 1 présente le DMA des bâtiments concernés par catégorie. Quant au DMA des 1 716 bâtiments inspectés, il totalise 448 M\$ comme indiqué au tableau précédent.

4. Liste des établissements disposant d'un PDMA

Nous n'avons pas la liste des établissements disposant d'un PDMA. De plus, il n'est aucunement requis de disposer d'un PDMA pour l'évaluation de l'état physique des bâtiments de notre parc immobilier. Ce qui importe, par ailleurs, c'est que l'inspection technique visuelle effectuée au regard de cette évaluation se fasse à l'intérieur d'un cadre normalisé et de façon professionnelle, fiable et objective.

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
	<u>Catégorie:</u>		<u>CH</u>					
CH	00133	00133-03	HÔPITAL SANTA CABRINI	Hôpital Santa Cabrini	55	34 479,64	D	2 856 029,02 \$
CH	00284	00284-01	HÔPITAL DE MARIA	Aile A	63	4 767,38	D	1 865 953,11 \$
CH	00284	00284-02	HÔPITAL DE MARIA	Aile B	57	1 631,69	D	402 374,15 \$
CH	00284	00284-03	HÔPITAL DE MARIA	Aile C	63	1 755,89	D	678 009,98 \$
CH	00284	00284-04	HÔPITAL DE MARIA	Aile D	56	1 692,56	D	559 978,71 \$
CH	00331	00331-01	HÔTEL-DIEU DE SOREL	Aile A - Construction 1947	71	2 879,00	D	1 852 054,48 \$
CH	00337	00337-01	HÔPITAL CHARLES-LE MOYNE	Bloc F	16	7 171,90	E	24 769 691,44 \$
CH	00339	00339-02	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Lachapelle-Aile B	57	4 859,50	D	1 407 577,84 \$
CH	00339	00339-12	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Champlain-Aile L	85	2 948,40	D	2 957 387,22 \$
CH	00342	00342-02	CHU SAINTE-JUSTINE	Blocs 3 et 5	66	18 494,22	D	3 632 758,44 \$
CH	00342	00342-03	CHU SAINTE-JUSTINE	Blocs 4 et 6	66	15 932,53	D	54 615,55 \$
CH	00350	00350-01	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Pavillon Maisonneuve - unités de soins (imagerie, etc.)	64	35 244,57	D	22 346 098,31 \$
CH	00351	00351-01	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon CPC (Centre de psychiatrie communautaire)	78	5 420,10	D	855 325,05 \$
CH	00351	00351-02	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Dobell	100	4 099,10	D	1 300 441,12 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CH	00351	00351-03	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Douglas Hall	104	1 862,70	D	117 985,04 \$
CH	00351	00351-04	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Burgess	55	4 435,80	D	2 417 288,84 \$
CH	00351	00351-06	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Frank B. Common	55	5 462,90	D	2 604 135,29 \$
CH	00351	00351-07	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Lehmann	120	3 090,70	D	757 755,75 \$
CH	00351	00351-14	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Reed	114	2 776,60	D	1 928 530,36 \$
CH	00351	00351-15	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Porteous	77	10 308,40	D	7 559 504,39 \$
CH	00351	00351-16	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Centre récréatif Roberts	51	1 817,50	D	525 988,61 \$
CH	00351	00351-17	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Stearns	53	1 063,10	E	1 534 254,23 \$
CH	00351	00351-18	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Lyall	52	864,70	E	1 069 448,10 \$
CH	00351	00351-20	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Finley	51	864,70	E	973 599,11 \$
CH	00351	00351-21	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Burland	51	864,70	E	1 207 791,72 \$
CH	00351	00351-22	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Ward	53	1 142,00	E	940 358,59 \$
CH	00351	00351-24	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Bond et transformateurs	51	3 323,90	E	4 448 538,05 \$
CH	00351	00351-30	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Hôpital de jour (Le Tremplin)	55	466,70	D	46 380,48 \$
CH	00351	00351-32	HÔPITAL DOUGLAS	Résidence Maison OMS	104	174,00	E	208 359,80 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CH	00351	00351-34	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Centre McGill d'études sur le vieillissement	111	817,70	D	87 067,22 \$
CH	00372	00372-01	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	Bâtiment 01	21	70,40	E	383 737,52 \$
CH	00372	00372-02	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	Bâtiment 02	54	509,82	E	710 124,71 \$
CH	00372	00372-08	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	S.I.I.	54	2 615,50	D	350 722,94 \$
CH	00384	00384-02	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Ailes 3-4	47	22 641,00	D	1 595 504,93 \$
CH	00386	00386-01	HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME	Bloc A, B, C, D, J	67	36 645,11	D	3 939 970,36 \$
CH	00400	00400-01	HÔPITAL DE HULL	Pavillon Rosaire-Voyer. (aile C)	40	9 229,50	D	5 786 363,58 \$
CH	00578	00578-03	CENTRE HOSPITALIER TROIS-PISTOLES	Aile du fleuve	54	414,83	D	381 640,79 \$
CH	01147	01147-02	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Pavillon Hôpital	46	3 662,60	D	1 115 962,85 \$
CH	01147	01147-04	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Pavillon A	46	2 368,12	D	993 095,41 \$
CH	01287	01287-01	PAVILLON ROSEMONT	Aile A	66	5 731,02	D	3 142 936,76 \$
CH	01287	01287-06	PAVILLON ROSEMONT	Aile E	66	1 661,95	D	146 106,55 \$
CH	01287	01287-07	PAVILLON ROSEMONT	Aile F	66	1 254,13	E	1 470 928,09 \$
CH	01287	01287-08	PAVILLON ROSEMONT	Aile G	66	2 594,65	D	2 548 957,59 \$
CH	01287	01287-13	PAVILLON ROSEMONT	Aile J	66	3 226,65	D	1 949 624,27 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CH	01312	01312-02	HÔPITAL EN SANTÉ MENTALE ALBERT-PRÉVOST	Bâtiment 2 Aile O, C et S (pavillon psychiatrique)	63	5 886,58	D	671 792,86 \$
CH	01312	01312-05	HÔPITAL EN SANTÉ MENTALE ALBERT-PRÉVOST	Bâtiment 5 Aile I (Maison Rouge)	97	858,99	D	142 120,52 \$
CH	01700	01700-01	CENTRE DE SANTÉ DE RADISSON	Principal	36	936,40	D	144 104,67 \$
CH	01708	01708-01	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	Bloc h	24	10 188,00	D	2 115 451,31 \$
CH	01755	01755-01	HÔPITAL DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS	Bâtiment 1 Centre hospitalier	44	13 885,17	D	2 070 976,58 \$
CH	02022	02022-01	HÔPITAL DE MONT-LAURIER	Principal Centre hospitalier	66	8 917,01	E	11 310 437,79 \$
CH	02022	02022-02	HÔPITAL DE MONT-LAURIER	Bâtiment 2 Section du couvent	56	1 065,28	D	200 248,53 \$
CH	02042	02042-01	CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-ROUGE	Principal	58	38 063,72	D	23 622 833,79 \$
CH	02286	02286-01	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	Principal Centre hospitalier	46	34 934,00	D	4 314 224,64 \$
CH	02359	02359-01	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	Bâtiment 1 Hôpital	35	1 549,76	D	3 111 763,40 \$
CH	02810	02810-01	HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF	Pavillon I	47	6 391,70	D	34 865,01 \$
Total CH	55 bâtiments					396 014,47		164 219 775,44 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
	<u>Catégorie:</u>		<u>CHSLD</u>					
CHSLD	00019	00019-01	CHSLD ROBERT-CLICHE	Centre d'accueil	35	5 153,11	D	985 826,18 \$
CHSLD	00020	00020-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DENIS-BENJAMIN-VIGER	Centre d'accueil	36	5 689,00	E	4 373 394,54 \$
CHSLD	00023	00023-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT HENRI-BRADET	Bâtiment 1 Centre d'hébergement	36	5 982,00	D	1 359 436,08 \$
CHSLD	00023	00023-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT HENRI-BRADET	Bâtiment 2	64	5 830,00	D	2 250 915,73 \$
CHSLD	00030	00030-01	CLSC DU MARIGOT/CENTRE D'HÉBERGEMENT IDOLA-ST-JEAN	CHSLD	36	13 099,44	D	256 707,47 \$
CHSLD	00032	00032-03	CHSLD ÉLORIA-LEPAGE	Bâtiment 3	36	4 553,65	E	3 355 405,82 \$
CHSLD	00032	00032-04	CHSLD ÉLORIA-LEPAGE	Bâtiment 4	24	173,16	E	205 828,99 \$
CHSLD	00033	00033-02	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MEMPHRÉMAGOG	Bâtiment 2 CHSLD #1	30	4 802,86	D	2 267 155,92 \$
CHSLD	00041	00041-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	Principal	66	3 513,05	D	670 855,85 \$
CHSLD	00041	00041-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	Bâtiment 2	66	244,39	E	731 570,08 \$
CHSLD	00041	00041-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	Bâtiment 3	104	926,26	D	313 704,97 \$
CHSLD	00041	00041-04	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	Bâtiment 4	46	390,99	D	4 869,38 \$
CHSLD	00042	00042-01	CHSLD PIERRE-JOSEPH-TRIST	Centre d'accueil	28	16 246,28	D	1 545 583,35 \$
CHSLD	00065	00065-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU ROCHER-PERCÉ	Principal	40	3 506,54	D	490 201,90 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CHSLD	00066	00066-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MARIA	RésidenceRSJ	53	6 491,35	D	484 234,88 \$
CHSLD	00072	00072-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE	CHSLD	41	5 912,80	D	14 229,91 \$
CHSLD	00074	00074-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE VAUDREUIL-DORION	Principal	35	3 939,09	D	322 317,43 \$
CHSLD	00080	00080-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE-RONDEAU	Bâtiment 3	36	2 777,49	D	1 027 058,98 \$
CHSLD	00081	00081-01	CENTRE MULTI.SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX D'ARGENTEUIL	Pavillon	38	4 880,42	D	2 054 639,99 \$
CHSLD	00086	00086-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE	Principal	60	7 492,85	D	3 089 142,92 \$
CHSLD	00087	00087-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTARVILLE	Bâtiment 3	37	3 318,00	D	338 800,28 \$
CHSLD	00088	00088-01	CHSLD LAURENT-BERGEVIN	Principal	36	3 729,26	E	3 101 436,75 \$
CHSLD	00091	00091-01	CHSLD DE LA PRAIRIE	Centre d'accueil	40	6 835,60	D	79 481,98 \$
CHSLD	00093	00093-01	CHSLD CHAMPLAIN	CHSLD	37	4 373,70	D	28 748,05 \$
CHSLD	00094	00094-01	CHSLD DE SUTTON	Centre d'accueil	37	3 733,60	D	300 946,65 \$
CHSLD	00099	00099-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH	Principal	139	3 153,49	E	4 161 519,73 \$
CHSLD	00099	00099-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH	Bâtiment 2	116	190,28	E	456 037,50 \$
CHSLD	00099	00099-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH	Bâtiment 3	24	569,94	D	196 674,41 \$
CHSLD	00099	00099-04	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH	Bâtiment 4	101	1 856,48	D	916 441,68 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CHSLD	00099	00099-05	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH	Bâtiment 5	60	227,69	D	42 180,25 \$
CHSLD	00100	00100-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-EUSTACHE	Section avant	18	5 260,07	D	662 700,31 \$
CHSLD	00115	00115-01	CHSLD NICOLET	Centre d'accueil	45	10 518,69	E	9 236 203,10 \$
CHSLD	00118	00118-01	CHSLD JUDITH-JASMIN	Centre d'accueil	34	4 688,20	D	58 386,77 \$
CHSLD	00131	00131-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT FATHER DOWD	Principal Centre d'hébergement	39	7 844,34	D	2 464 980,74 \$
CHSLD	00132	00132-01	CHSLD MARIE-ROLLET	Résidence Marie-Rollet	35	5 753,79	D	2 906 114,13 \$
CHSLD	00133	00133-02	HÔPITAL SANTA CABRINI	Centre d'accueil Dante	35	5 038,18	D	836 243,18 \$
CHSLD	00135	00135-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT LOUIS-RIEL	Bâtiment 2	35	1 638,60	D	768 100,50 \$
CHSLD	00198	00198-01	CHSLD DOCTEUR-AIMÉ-LEDUC	Principal	82	14 822,80	D	398 278,41 \$
CHSLD	00206	00206-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-JACQUES	Principal	47	4 240,76	D	1 220 011,65 \$
CHSLD	00213	00213-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LORETTEVILLE	Principal	46	2 466,47	D	70 820,62 \$
CHSLD	00219	00219-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE-MARIE	Aile A	47	959,93	D	30 684,38 \$
CHSLD	00225	00225-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT GEORGES-HÉBERT	Bâtiment 02	2	239,70	D	21 435,54 \$
CHSLD	00322	00322-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT BRASSARD	Principal	46	1 518,50	D	517 935,27 \$
CHSLD	00345	00345-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI-CHARBONNEAU	Principal	82	10 410,70	D	2 247 347,98 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CHSLD	00345	00345-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI-CHARBONNEAU	Bâtiment 2	64	581,55	E	1 040 723,45 \$
CHSLD	00345	00345-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI-CHARBONNEAU	Bâtiment 3	69	88,25	E	403 173,34 \$
CHSLD	00345	00345-05	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI-CHARBONNEAU	Bâtiment 5	31	288,73	E	245 416,00 \$
CHSLD	00354	00354-01	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PETITE-NATION	Aile A - CHSLD - Sud	70	3 921,00	D	776 479,96 \$
CHSLD	00354	00354-02	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PETITE-NATION	Aile B - Salle multi-fonctionnelles et bureaux - CHSLD	68	428,00	E	450 714,67 \$
CHSLD	00374	00374-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-CLAIRE	Aile 1	30	565,00	D	67 433,13 \$
CHSLD	00391	00391-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN	Bloc C	51	3 019,42	E	3 910 643,47 \$
CHSLD	00429	00429-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE-ANNE	Principal Centre d'hébergement	85	8 981,32	D	1 132 047,76 \$
CHSLD	00470	00470-02	RÉSIDENCE LE PIONNIER D'HÉBERVILLE (OCCUPANT)	Agrandissement	22	51,39	E	189 985,26 \$
CHSLD	00541	00541-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Aile Ouest	135	3 262,43	D	649 677,72 \$
CHSLD	00541	00541-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Aile Est	97	5 543,32	D	857 432,31 \$
CHSLD	00618	00618-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT MÉTABETCHOUAN ET CLSC SECTEUR SUD	Aile - A	58	1 894,70	D	323 010,73 \$
CHSLD	00618	00618-06	CENTRE D'HÉBERGEMENT MÉTABETCHOUAN ET CLSC SECTEUR SUD	Aile - E Avant	58	120,50	E	100 422,18 \$
CHSLD	00658	00658-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN	Principal	56	13 732,70	D	2 355 957,24 \$
CHSLD	01100	01100-01	CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE MAIMONIDES	Centre d'accueil	54	27 005,93	D	454 952,59 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CHSLD	01203	01203-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT PAUL-BRUCHÉSI	CHSLD	62	5 825,24	D	1 136 576,65 \$
CHSLD	01285	01285-01	CHSLD POLONAIS MARIE-CURIE-SKLODOWSKA	Centre d'accueil	50	5 202,56	D	1 314 665,79 \$
CHSLD	01286	01286-01	CHSLD BENJAMIN-VICTOR-ROUSSELOT	Principal CHSLD - Aile A	58	3 936,10	D	731 216,89 \$
CHSLD	01286	01286-02	CHSLD BENJAMIN-VICTOR-ROUSSELOT	Bâtiment 2 CHSLD - Aile B	58	1 418,83	D	593 911,23 \$
CHSLD	01600	01600-01	CHSLD N.-A.-LABRIE	Centre N.A. Labrie	65	2 347,50	D	324 029,31 \$
CHSLD	01600	01600-02	CHSLD N.-A.-LABRIE	Bâtiment 2	35	2 101,70	D	244 295,69 \$
CHSLD	01713	01713-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CAP-CHAT	Bâtiment 1 CHSLD	47	6 150,76	E	4 844 772,90 \$
CHSLD	01816	01816-01	CHSLD DE SAINT-FABIEN-DE-PANET	Bâtiment 1 Centre d'accueil	46	1 872,20	D	479 280,50 \$
CHSLD	01915	01915-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON	Principal	49	2 837,74	D	428 806,18 \$
CHSLD	01919	01919-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-EUSÈBE	Principal	67	11 047,84	D	5 606 203,83 \$
CHSLD	01924	01924-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-LIGUORI	Principal	142	3 034,77	D	1 433 059,54 \$
CHSLD	02032	02032-01	LA RÉSIDENCE DE LACHUTE	Principal	47	2 528,33	E	1 294 016,48 \$
CHSLD	02044	02044-01	RÉSIDENCE CÔME CARTIER (OCCUPANT)	Principal	45	1 814,99	D	626 315,19 \$
CHSLD	02120	02120-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT YOUVILLE	Principal Centre d'hébergement Youville - Principal	80	5 878,66	D	2 090 329,73 \$
CHSLD	02121	02121-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT L'AUBERGE	Principal Centre d'hébergement	46	3 799,59	D	364 853,57 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CHSLD	02146	02146-01	CHSLD CÉCILE-GODIN	Principal	40	4 127,40	D	2 093 227,02 \$
CHSLD	02146	02146-02	CHSLD CÉCILE-GODIN	Bâtiment 2	4	432,50	D	10 772,70 \$
CHSLD	02236	02236-01	CHSLD DE RIGAUD	Principal	46	3 172,80	E	2 622 192,97 \$
CHSLD	02312	02312-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LAJEMMERAIS	Bâtiment 1	45	3 294,00	D	570 521,42 \$
Total CHSLD	78 bâtiments					345 301,25		96 631 707,63 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
		<u>Catégorie:</u> <u>CR</u>						
CR	00039	00039-01	RÉSIDENCE LOUISE-VACHON (CRDI NORMAND-LARAMÉE)	Résidence	40	4 969,88	D	954 212,93 \$
CR	00126	00126-01	CR EN DÉPENDANCE LOUVAIN	Bureaux et hébergement	41	6 442,88	D	42 348,64 \$
CR	00185	00185-01	CENTRE MULTISERVICES DE SOREL-TRACY	Principal	66	1 532,70	D	823 399,03 \$
CR	00185	00185-02	CENTRE MULTISERVICES DE SOREL-TRACY	Bâtiment 2	55	692,72	D	303 035,20 \$
CR	00239	00239-01	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE SAINT-HUBERT	Principal	56	771,50	E	1 225 100,53 \$
CR	00239	00239-05	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE SAINT-HUBERT	Bâtiment 5	55	1 590,00	E	1 465 936,40 \$
CR	00368	00368-03	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MITIS	# 748-750	51	713,00	E	700 377,82 \$
CR	00397	00397-01	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE REPENTIGNY	Principal	45	3 097,54	E	6 417 259,52 \$
CR	00946	00946-02	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE JACQUES-DE-LABADIE	Bâtiment 2	38	91,90	D	899,54 \$
CR	00946	00946-03	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE JACQUES-DE-LABADIE	Bâtiment 3 Résidence Audet	32	228,00	D	74 676,39 \$
CR	01094	01094-01	CENTRE DE SERVICES EN DITED GARRY-TAYLOR	Centre d'activités de jour / Services externes	44	3 551,75	D	442 587,97 \$
CR	01288	01288-01	CENTRE DE COORDINATION DE SERVICES MARIE-BOURASSA	Principal Point de service Marie-Bourassa	72	854,14	D	425 741,78 \$
CR	01488	01488-02	CR EN DÉPENDANCE DE L'OUTAOUAIS	Aile Jeunesse Jelinek-Desjardins	36	2 137,56	D	150 654,84 \$
CR	01497	01497-01	CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET	Principal	54	657,83	D	112 434,28 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CR	02150	02150-01	SERVICES EXTERNES DE BELOEIL	Principal	41	832,86	E	729 621,47 \$
CR	02152	02152-01	ATELIER ET CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR DE BELOEIL	Bâtiment 1 Bâtiment original	64	809,20	E	824 047,72 \$
CR	02284	02284-01	SERVICES DE JOUR MARIBRO	Principal Centre Maribro	36	1 889,58	D	516 453,38 \$
CR	02294	02294-01	CR EN DÉPENDANCE DE SAINT-PHILIPPE	Principal	54	1 156,70	D	34 597,99 \$
CR	02303	02303-01	ÉDIFICE PIERRE-DÉOM - HÔPITAL DU SUROÛT - 02303	Principal	68	782,33	D	125 466,80 \$
CR	02759	02759-01	SRSOR-RÉSIDENTE BOISVERT	Résidence Boisvert (répit)	58	502,18	D	1 503,09 \$
CR	02854	02854-01	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE RUE SAINT-PIERRE EST	Principal	56	731,50	D	403 717,45 \$
CR	03014	03014-01	RÉSIDENTE INTERVENTION SPÉCIALISÉE TED (13-17 ANS)	Principal Bâtiment loué par le CRDI	104	717,00	D	292 602,25 \$
Total CR	22 bâtiments					34 752,75		16 066 675,01 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Catégorie:		CJ						
CJ	00150	00150-01	CR POUR JEUNES DIFF. D'ADAPT. DE BEAURIVAGE	Principal Site avec hébergement	43	1 068,36	D	26 001,94 \$
CJ	00309	00309-01	CPRJMDA CHARLES-EDOUARD-BOURGEOIS	Aile A-B	46	1 089,07	D	174 327,83 \$
CJ	00319	00319-01	SUCCURSALE CENTRE-VILLE	CPEJ	95	18 492,46	D	173 104,96 \$
CJ	01162	01162-01	CR POUR LES JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. CITÉ- DES-PRAIRIES	Principal	50	22 498,86	D	2 769 498,21 \$
CJ	01339	01339-07	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. DU MONT SAINT-ANTOINE	Principal	84	4 736,76	E	13 603 528,10 \$
CJ	01339	01339-10	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. DU MONT SAINT-ANTOINE	Unité de vie	51	1 581,03	E	1 341 599,05 \$
CJ	01339	01339-11	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. DU MONT SAINT-ANTOINE	Unité de vie	51	1 582,82	E	16 302 622,19 \$
CJ	01365	01365-01	FOYER DE GROUPE POUR JEUNES DIFF. D'ADAPT. MONTPETIT	Résidence Foyer de groupe	50	320,74	D	10 808,63 \$
CJ	01493	01493-01	RÉSIDENCE LA TRAVERSÉE	Résidence La traversée	41	610,13	D	214 745,98 \$
CJ	01493	01493-02	RÉSIDENCE LA TRAVERSÉE	Résidence Taché	41	610,74	D	167 562,82 \$
CJ	01493	01493-03	RÉSIDENCE LA TRAVERSÉE	Maison de l'Apprenti	41	630,74	D	188 532,72 \$
CJ	01887	01887-01	CPEJ DE LAVAL	Centre Cartier (BLOC 1)	44	2 742,61	D	1 214 482,41 \$
CJ	01887	01887-02	CPEJ DE LAVAL	Centre Cartier (BLOC 2)	44	3 736,91	D	1 991 991,50 \$
CJ	01887	01887-03	CPEJ DE LAVAL	Centre Cartier (BLOC 3)	44	1 503,05	D	936 846,53 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CJ	01887	01887-04	CPEJ DE LAVAL	Centre Cartier (BLOC 4)	44	2 571,47	D	1 135 109,87 \$
CJ	01887	01887-06	CPEJ DE LAVAL	Notre-Dame-de-Laval	86	9 898,56	D	2 739 549,87 \$
CJ	01887	01887-07	CPEJ DE LAVAL	Centre Sportif	53	2 187,50	E	3 722 048,15 \$
CJ	01887	01887-08	CPEJ DE LAVAL	Bâtiment 08	86	1 212,11	D	820 342,58 \$
CJ	01887	01887-10	CPEJ DE LAVAL	Bâtiment 10	101	7 473,24	D	239 854,71 \$
CJ	01887	01887-12	CPEJ DE LAVAL	Centre multiproblématique	101	606,86	E	1 479 424,81 \$
CJ	01918	01918-01	CR POUR JEUNES DIFF. D'ADAPT. DE JOLIETTE	Modules A, B, C, D, E, F, G et K	41	3 358,39	D	1 510 190,83 \$
CJ	02075	02075-01	R.I. L'ENTRE-DEUX-STE-AGATHE	Principal	56	380,03	D	63 499,59 \$
CJ	02114	02114-01	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. DE SAINT-JÉRÔME	Campus de St-Jérôme	49	1 820,39	D	1 036 864,49 \$
CJ	02217	02217-01	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. LIMOGES	Principal	53	1 738,16	D	158 638,72 \$
Total CJ	24 bâtiments					92 450,99		52 021 176,49 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
	<u>Catégorie:</u>		<u>CLSC</u>					
CLSC	00002	00002-02	CLSC SUZOR-COTÉ	Résidence	48	245,40	D	90 667,49 \$
CLSC	00036	00036-03	CPEJ HENRI-BOURASSA EST	Bâtiment 3 CLSC	61	3 961,61	D	237 095,67 \$
CLSC	00082	00082-01	CLSC DE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE	Centre administratif et CLSC	31	1 427,37	D	105 508,14 \$
CLSC	00137	00137-01	CLSC DE LA VISITATION	Bureaux	106	4 215,55	D	662 088,28 \$
CLSC	00147	00147-01	CLSC DU CENTRE-VILLE-DE-SAINT-JÉRÔME	Principal CLSC 430 Labelle - Principal	70	1 929,40	D	746 650,37 \$
CLSC	00281	00281-01	CLSC ET CENTRE DE RÉADAPTATION SAINT-ANTOINE	Édifice Gérard Tremblay	49	484,77	D	212 513,59 \$
CLSC	00353	00353-01	CLSC DU RUISSEAU-PAPINEAU	Principal	154	1 586,03	E	894 344,43 \$
CLSC	00521	00521-02	CLSC DE POHÉNÉGAMOOK	Section-CLSC	35	800,40	D	94 498,24 \$
CLSC	00896	00896-02	CLSC DE L'ÉRABLE	Bâtiment 2 Maison Cormier	80	885,40	D	183 166,69 \$
CLSC	01037	01037-02	CLSC DE RICHMOND	Bâtiment 2	46	170,90	E	90 397,28 \$
CLSC	01343	01343-01	CLSC DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	CLSC	33	2 999,00	D	1 171 321,76 \$
CLSC	01500	01500-01	CLSC SAINT-RÉDEMPTEUR	CLSC	52	2 711,41	D	137 964,65 \$
CLSC	01522	01522-01	CLSC DE VAL-DES-BOIS	CLSC	38	329,00	D	73 070,04 \$
CLSC	01708	01708-06	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	CLSC	25	1 760,00	D	1 398 979,73 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
CLSC	01737	01737-01	CLSC DE L'EST	Principal	25	228,93	D	174 666,69 \$
CLSC	01874	01874-01	CLSC DU BOULEVARD-DES-LAURENTIDES	Principal	57	2 584,23	D	278 260,94 \$
CLSC	02332	02332-01	DISPENSAIRE D'AUPALUK	CLSC	37	136,86	D	147 908,56 \$
CLSC	02340	02340-01	DISPENSAIRE D'IVUJIVIK	CLSC	31	281,53	D	187 774,88 \$
CLSC	02342	02342-01	DISPENSAIRE DE KANGIQSUJUAQ	CLSC	19	333,73	D	185 646,64 \$
CLSC	02348	02348-01	DISPENSAIRE DE KANGIRSUK	CLSC	19	333,74	D	479 832,44 \$
CLSC	02424	02424-01	DISPENSAIRE DE QUAQTAQ	Bâtiment 1 CLSC	20	333,73	D	485 359,76 \$
CLSC	02435	02435-01	DISPENSAIRE DE TASIUJAQ	Bâtiment 1 CLSC	20	333,73	D	241 063,56 \$
Total CLSC	22 bâtiments					28 072,72		8 278 779,82 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
	<u>Catégorie:</u>	<u>Autres</u>						
Autres	00017	00017-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT RÉAL-MOREL	Bâtiment 3 Cafétéria	35	622,40	E	438 382,45 \$
Autres	00037	00037-01	CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSS DE L'ÉNERGIE	Bâtiment 01	86	4 236,00	D	160 407,31 \$
Autres	00133	00133-01	HÔPITAL SANTA CABRINI	Cafétéria / Soutien / Administration / Accueil	35	650,72	E	872 086,52 \$
Autres	00148	00148-01	CENTRE DE RÉADAPTATION LISETTE-DUPRAS	Principal CROM et Point de service Notre-Dame	58	3 258,00	D	468 867,59 \$
Autres	00183	00183-06	CHSLD DE SAINT-LAURENT	Bâtiment 6 bloc G	61	2 399,00	D	512 865,79 \$
Autres	00191	00191-04	HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT D'YOUVILLE	Chaufferie	64	580,24	D	495 733,83 \$
Autres	00200	00200-02	CLSC D'AMOS	Dépendance Remise chauffée	26	23,70	E	21 426,43 \$
Autres	00205	00205-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-ANTOINE	Résidence	54	134,30	D	49 174,11 \$
Autres	00219	00219-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE-MARIE	Garage	47	58,07	E	18 468,59 \$
Autres	00239	00239-06	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE SAINT-HUBERT	Garage	55	282,00	E	205 303,95 \$
Autres	00243	00243-05	CLSC, HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT CHRIST-ROI	Tunnel (Bâtiment # 5)	54	234,10	E	142 377,11 \$
Autres	00285	00285-04	HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DU-LAC	Chaufferie incluse dans Aile C	39	376,00	D	68 224,18 \$
Autres	00288	00288-08	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DU GRAND-PORTAGE	Aile A- Chaufferie au SS-2	46	309,00	D	204 058,59 \$
Autres	00299	00299-02	CPRJMDA MONT-D'YOUVILLE	Chaufferie	92	251,36	E	383 784,88 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	00308	00308-05	HÔPITAL SAINTE-CROIX	Bâtiment 5 Chaufferie (Bloc 5)	67	2 306,40	D	351 867,39 \$
Autres	00309	00309-02	CPRJMDA CHARLES-EDOUARD-BOURGEOIS	Administration	46	433,58	D	77 247,12 \$
Autres	00309	00309-04	CPRJMDA CHARLES-EDOUARD-BOURGEOIS	Gymnase	46	757,15	D	61 030,04 \$
Autres	00310	00310-04	PAVILLON SAINT-JOSEPH	Aile G (services de soutien)	58	1 297,97	D	137 732,86 \$
Autres	00310	00310-10	PAVILLON SAINT-JOSEPH	Aile F (Annexe cuisine)	45	181,02	E	141 777,98 \$
Autres	00310	00310-13	PAVILLON SAINT-JOSEPH	Génératrice	25	162,66	E	641 323,45 \$
Autres	00315	00315-07	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-VINCENT	Réception marchandises	40	337,60	D	5 839,53 \$
Autres	00331	00331-11	HÔTEL-DIEU DE SOREL	Chaufferie Aile F	49	1 296,00	D	130 807,42 \$
Autres	00341	00341-07	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	Entrepôt - Aile H	41	3 407,21	D	188 114,91 \$
Autres	00342	00342-04	CHU SAINTE-JUSTINE	Bloc 7	66	10 725,27	D	2 721 111,57 \$
Autres	00342	00342-07	CHU SAINTE-JUSTINE	Bloc 10	66	3 529,92	D	358 392,36 \$
Autres	00345	00345-04	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI- CHARBONNEAU	Pavillon administratif	82	2 228,01	D	753 039,06 \$
Autres	00350	00350-05	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Pavillon Rachel-Tourigny	64	9 940,94	D	2 747 858,89 \$
Autres	00350	00350-07	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Pavillon des Internes	53	3 385,21	E	3 474 912,74 \$
Autres	00351	00351-09	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Caton (Chaufferie / Buanderie)	109	1 934,70	D	906 493,17 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	00351	00351-11	HÔPITAL DOUGLAS	Chaufferie Centrale électrique et garage	109	514,60	D	304 055,52 \$
Autres	00351	00351-12	HÔPITAL DOUGLAS	Dépendance Garages (Inst. mat. / Maint. des terrains)	56	113,10	E	63 879,89 \$
Autres	00351	00351-13	HÔPITAL DOUGLAS	Dépendance Serres (Horticulture)	55	420,30	D	28 611,16 \$
Autres	00351	00351-27	HÔPITAL DOUGLAS	Résidence des médecins de garde	56	231,00	D	41 694,83 \$
Autres	00351	00351-57	HÔPITAL DOUGLAS	Section Tunnel K	85	21,70	E	79 294,25 \$
Autres	00372	00372-11	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	Chaufferie	88	1 717,31	D	1 575 675,38 \$
Autres	00378	00378-09	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile I	54	3 597,30	D	1 611 506,27 \$
Autres	00378	00378-15	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile O	50	448,70	D	93 792,96 \$
Autres	00384	00384-01	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Ailes 1 et 2	55	14 747,00	D	3 247 913,34 \$
Autres	00384	00384-04	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Aile 7 (Chaufferie)	55	4 223,00	E	7 308 579,32 \$
Autres	00384	00384-05	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Réservoir d'eau et station de pompage	50	1 771,00	D	775 709,15 \$
Autres	00386	00386-03	HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME	Centrale thermique	66	1 360,37	E	1 553 437,49 \$
Autres	00386	00386-06	HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME	Bloc G	49	1 919,93	D	256 440,93 \$
Autres	00388	00388-04	CHSLD SAINT-JOSEPH-DE-LA-PROVIDENCE	Aile F	44	1 147,00	D	269 588,93 \$
Autres	00399	00399-03	HÔPITAL DE PAPINEAU	Chaufferie-menuiserie-bureaux	66	811,10	E	498 321,79 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	00400	00400-03	HÔPITAL DE HULL	Buanderie. (Aile G)	40	1 007,86	E	571 571,36 \$
Autres	00400	00400-05	HÔPITAL DE HULL	Garage et ateliers	58	251,28	E	224 450,18 \$
Autres	00438	00438-09	HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF	SSC-2	53	991,50	E	2 095 065,23 \$
Autres	00456	00456-01	BUREAU ADMINISTRATIF	Principal	52	892,00	D	20 026,97 \$
Autres	00521	00521-03	CLSC DE POHÉNÉGAMOOK	Chaufferie	72	50,00	D	23 138,05 \$
Autres	00541	00541-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Chaufferie	51	896,79	D	334 900,72 \$
Autres	00541	00541-04	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Grange	135	208,58	D	33 408,83 \$
Autres	00541	00541-05	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Bâtiment génératrice	135	24,62	E	265 331,08 \$
Autres	00554	00554-02	CR EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DU BAS-SAINTE-LAURENT	Annexe Passerelle reliant les ailes au bâtiment principal	29	95,77	E	151 105,45 \$
Autres	00598	00598-05	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LA COLLINE	Piscine	42	707,70	E	907 564,68 \$
Autres	00658	00658-04	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN	Chambre électrique	32	62,00	E	71 770,46 \$
Autres	00663	00663-02	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC - 00663	Pavillon V (imprimerie)	89	2 149,24	D	817 981,46 \$
Autres	00702	00702-03	SERVICES EXTERNES DE QUÉBEC - DES SANTOLINES	Garages (03)	38	289,70	E	91 589,17 \$
Autres	00730	00730-06	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	Aile F	90	1 562,36	D	759 387,14 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	00730	00730-13	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	Aile N-Entrepôt	55	1 215,27	E	1 255 309,46 \$
Autres	00730	00730-15	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	Aile R-Chaufferie	57	1 414,83	E	8 307 558,07 \$
Autres	00733	00733-01	CENTRALE THERMIQUE - PAVILLON L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC - 00733	Centrale thermique	61	1 523,70	E	2 226 534,23 \$
Autres	00751	00751-01	BUREAUX ADMINISTRATIFS - ÉDIFICE COLLIN	Bureaux administratifs	98	1 772,30	D	576 329,56 \$
Autres	00832	00832-02	RÉSIDENCE À ASSISTANCE CONTINUE (RAC DE L'ÉGLISE)	Annexe Garage	61	123,10	E	30 481,31 \$
Autres	00945	00945-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT COOKE	Chaufferie	70	614,10	E	682 583,41 \$
Autres	01147	01147-13	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Chaufferie, Buanderie, Garage, Lingerie	46	2 302,74	D	975 736,78 \$
Autres	01162	01162-02	CR POUR LES JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. CITÉ-DES-PRAIRIES	Atelier	50	877,00	D	283 672,35 \$
Autres	01203	01203-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT PAUL-BRUCHÉSI	Annexe Salle de la génératrice	61	225,83	E	391 909,01 \$
Autres	01285	01285-03	CHSLD POLONAIS MARIE-CURIE-SKLODOWSKA	Terrasse et salle de recreation	21	54,87	D	14 035,21 \$
Autres	01287	01287-09	PAVILLON ROSEMONT	Aile H	66	1 278,39	E	2 033 638,66 \$
Autres	01287	01287-12	PAVILLON ROSEMONT	Aile I	58	652,59	D	58 697,49 \$
Autres	01287	01287-14	PAVILLON ROSEMONT	Aile K	66	184,83	E	268 224,68 \$
Autres	01339	01339-08	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. DU MONT SAINT-ANTOINE	Gymnase	51	583,92	E	559 752,03 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	01339	01339-09	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. DU MONT SAINT-ANTOINE	Garage	51	97,33	D	12 996,90 \$
Autres	01339	01339-18	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. DU MONT SAINT-ANTOINE	Entrepôt	51	339,72	E	226 364,99 \$
Autres	01478	01478-01	CPEJ DE L'OUTAOUAIS	Principal	92	3 843,06	E	3 105 673,57 \$
Autres	01549	01549-05	CHSLD MACAMIC	Résidence Picard	66	210,75	D	79 479,35 \$
Autres	01549	01549-08	CHSLD MACAMIC	Quai de chargement	24	37,63	E	14 597,16 \$
Autres	01608	01608-01	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	Résidence 23	24	118,00	D	42 378,53 \$
Autres	01608	01608-02	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	Résidence 24	24	118,00	D	39 420,16 \$
Autres	01608	01608-03	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	Résidence 25	24	118,00	D	81 281,00 \$
Autres	01608	01608-04	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	Résidence 22	44	112,23	D	9 003,85 \$
Autres	01631	01631-01	RÉSIDENCE (ROULOTTE) - 01631	Roulotte (logement pour personnel)	23	103,20	E	241 849,10 \$
Autres	01780	01780-01	CAMPUS DE LÉVIS	Pavillon A	44	1 023,80	D	160 796,57 \$
Autres	01780	01780-04	CAMPUS DE LÉVIS	Chalet sportif	42	49,50	E	62 537,68 \$
Autres	01780	01780-12	CAMPUS DE LÉVIS	Garage	40	49,50	D	12 791,80 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	01794	01794-03	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	Chaufferie 1950	66	256,20	D	48 911,78 \$
Autres	01794	01794-05	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	Buanderie	86	344,00	D	8 035,30 \$
Autres	01794	01794-06	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	Débarcadère	28	108,00	E	190 633,92 \$
Autres	01796	01796-02	HÔPITAL DE MONTMAGNY	Chaufferie Aile K	65	620,20	D	147 992,27 \$
Autres	01887	01887-05	CPEJ DE LAVAL	Centre Cartier (BLOC 5)	44	659,05	E	462 898,25 \$
Autres	01890	01890-02	HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	Piscine-C	26	309,70	D	74 140,09 \$
Autres	01890	01890-03	HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	Roulottes 1,2,3	13	907,90	D	209 771,03 \$
Autres	01918	01918-06	CR POUR JEUNES DIFF. D'ADAPT. DE JOLIETTE	Module L	41	738,24	D	164 649,74 \$
Autres	01918	01918-07	CR POUR JEUNES DIFF. D'ADAPT. DE JOLIETTE	Module H et gymnase	41	814,73	D	345 662,02 \$
Autres	02022	02022-04	HÔPITAL DE MONT-LAURIER	Vestiaires	26	234,16	E	147 232,90 \$
Autres	02026	02026-02	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. D'HUBERDEAU	Gymnase	64	801,50	D	259 403,80 \$
Autres	02026	02026-04	CR POUR JEUNES EN DIFF. D'ADAPT. D'HUBERDEAU	Garage de mécanique	66	357,50	D	172 322,54 \$
Autres	02042	02042-02	CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-ROUGE	Relais	56	202,98	D	46 450,34 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	02141	02141-01	RÉSIDENCE-02141	Résidence Chalet	46	138,86	D	5 385,20 \$
Autres	02198	02198-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU COMTÉ-DE-HUNTINGDON	Résidence 2	80	210,40	E	255 275,02 \$
Autres	02198	02198-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU COMTÉ-DE-HUNTINGDON	Résidence	61	322,63	E	553 830,97 \$
Autres	02235	02235-02	HÔPITAL BARRIE MÉMORIAL	Bâtiment 2	67	1 084,55	E	1 669 236,17 \$
Autres	02302	02302-01	FONDATION DE L'HÔPITAL DU SUROÏT (OCCUPANT)	Résidence	90	551,90	E	429 584,61 \$
Autres	02333	02333-01	RÉSIDENCES/ENTREPÔT-02333	Bâtiment 1 Résidences	33	214,09	E	978 979,28 \$
Autres	02334	02334-01	RÉSIDENCE 89 (OLD NURSING)	Vieux CLSC	46	430,68	D	177 773,44 \$
Autres	02335	02335-01	RÉSIDENCES-02335	Bâtiment 1 Résidences	19	398,13	D	144 731,20 \$
Autres	02343	02343-01	RÉSIDENCES-02343	Bâtiment 1 Résidences	37	180,12	D	165 147,96 \$
Autres	02347	02347-01	RÉSIDENCES-02347	Bâtiment 1 Résidences	24	333,14	E	740 056,40 \$
Autres	02348	02348-02	DISPENSAIRE DE KANGIRUK	Entrepôt	19	36,92	D	625,08 \$
Autres	02352	02352-01	LOGEMENTS (4)-02352	Bâtiment 1 Logements (4)	24	403,80	D	88 220,08 \$
Autres	02354	02354-01	LOGEMENTS(4)-02354	Bâtiment 1 Logements (4)	24	411,32	D	61 504,60 \$
Autres	02355	02355-01	RÉSIDENCE-02355	Résidence	24	122,32	D	7 119,04 \$
Autres	02356	02356-01	RRSSS DU NUNAVIK	Bâtiment 1 Nrbhss	8	96,36	E	1 918 372,00 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	02357	02357-01	RÉSIDENCES DUMAS	Bâtiment 1 Résidence Dumas	46	286,37	E	936 161,16 \$
Autres	02358	02358-01	RÉSIDENCE BACHELOR	Résidence Bachelor	35	850,50	D	566 576,44 \$
Autres	02362	02362-01	RÉSIDENCE-02362	Résidence	44	127,24	E	344 180,00 \$
Autres	02363	02363-01	RÉSIDENCES-02363	Bâtiment 1 Résidences	46	441,20	D	318 801,48 \$
Autres	02364	02364-01	RÉSIDENCE NORTHERN	Bâtiment 1 Résidence Northern	46	100,43	E	446 291,88 \$
Autres	02365	02365-02	ATELIER TECHNIQUE, SALLE DE CONFÉRENCE, SALLE INFORMATIQUE, ENTREPÔT ET CHIMIOTHÉRAPIE	Bâtiment 2 Entrepôt	16	105,59	D	50 881,60 \$
Autres	02371	02371-02	FOYER DE GROUPE (CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA)	Entrepôt GROUP HOME	30	69,29	D	63 259,40 \$
Autres	02372	02372-01	RÉSIDENCE-02372	Résidence	29	93,38	E	150 165,96 \$
Autres	02373	02373-01	RÉSIDENCE-02373	Résidence	29	97,34	D	33 119,68 \$
Autres	02374	02374-01	RÉSIDENCE-02374	Résidence	29	97,14	E	157 256,20 \$
Autres	02380	02380-01	RÉSIDENCE-02380	Résidences	47	147,70	E	360 642,48 \$
Autres	02382	02382-01	RÉSIDENCE-02382	Résidence	19	264,24	E	527 848,64 \$
Autres	02383	02383-01	RÉSIDENCE-02383	Résidence	19	264,24	E	428 714,36 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	02384	02384-01	RÉSIDENCES-02384	Bâtiment 1 Résidences	19	360,19	E	672 432,96 \$
Autres	02385	02385-01	RÉSIDENCES-02385	Bâtiment 1 Résidences	19	360,19	E	529 561,08 \$
Autres	02386	02386-01	RÉSIDENCE-02386	Résidence	23	112,02	D	35 005,16 \$
Autres	02387	02387-01	RÉSIDENCE-02387	Résidence	23	112,02	D	35 005,16 \$
Autres	02388	02388-01	RÉSIDENCE-02388	Résidence	23	112,02	D	26 680,16 \$
Autres	02393	02393-01	RÉSIDENCES-02393	Résidences	41	181,65	E	807 868,80 \$
Autres	02394	02394-01	RÉSIDENCE-02394	Résidence	47	105,33	E	439 867,52 \$
Autres	02395	02395-01	RÉSIDENCES-02395	Résidences	41	210,36	E	682 217,52 \$
Autres	02397	02397-01	RÉSIDENCES-02397	Résidences	36	193,58	E	541 653,76 \$
Autres	02398	02398-01	RÉSIDENCES-02398	Résidences	30	193,58	E	485 841,76 \$
Autres	02403	02403-01	RÉSIDENCE-02403	Résidence	51	230,76	D	259 514,40 \$
Autres	02408	02408-01	RÉSIDENCE-02408	Résidences	19	264,68	E	667 367,48 \$
Autres	02409	02409-01	RÉSIDENCE-02409	Résidences	19	264,68	E	461 896,04 \$
Autres	02410	02410-01	RÉSIDENCE-02410	Résidences	19	264,68	D	305 718,76 \$
Autres	02411	02411-01	RÉSIDENCE-02411	Résidences	19	264,68	D	286 522,48 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	02412	02412-01	RÉSIDENCES-02412	Résidences	19	396,16	D	168 845,24 \$
Autres	02420	02420-01	RÉSIDENCES-02420	Résidences	22	244,46	D	78 142,48 \$
Autres	02423	02423-01	RÉSIDENCES-02423	Résidences	14	264,68	D	29 386,92 \$
Autres	02425	02425-01	RÉSIDENCES-02425	Bâtiment 1 Résidences	38	206,45	E	546 979,60 \$
Autres	02428	02428-01	RÉSIDENCES-02428	Bâtiment 1 Résidences	19	377,13	E	1 012 695,36 \$
Autres	02429	02429-01	RÉSIDENCES-02429	Bâtiment 1 Résidences	19	263,78	E	649 037,60 \$
Autres	02430	02430-01	RÉSIDENCES-02430	Résidences	19	263,78	E	572 513,52 \$
Autres	02431	02431-01	RÉSIDENCES-02431	Résidences	19	377,13	D	467 683,60 \$
Autres	02438	02438-01	LOGEMENTS(4)-02438	Résidence	19	360,19	E	665 337,72 \$
Autres	02447	02447-01	RÉSIDENCE-02447	Résidence	23	112,02	D	13 641,00 \$
Autres	02448	02448-01	RÉSIDENCE-02448	Résidence	19	121,73	E	437 835,24 \$
Autres	02456	02456-01	LOGEMENT APT. 7 MIHIKIN (C6-7) CHISASIBI	Transit building 9 apartments	46	528,00	E	466 902,58 \$
Autres	02457	02457-01	LOGEMENT APT. 9 MIHIKIN (C6-9) CHISASIBI	Apartment building 11ap. 1 transit	46	825,00	E	458 581,92 \$
Autres	02459	02459-01	LOGEMENT C5-14 CHISASIBI	Res. 3 bedrooms	36	107,00	D	53 689,97 \$
Autres	02460	02460-01	LOGEMENT C5-15 CHISASIBI	Res. 3 bedrooms	36	107,00	E	60 243,14 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	02461	02461-01	LOGEMENT E1-2 CHISASIBI	Res. 3 bedrooms	51	228,00	E	205 781,65 \$
Autres	02463	02463-01	LOGEMENT E1-4 CHISASIBI	Res. 2 bedrooms	51	228,00	E	205 781,65 \$
Autres	02465	02465-01	LOGEMENT E2-11 CHISASIBI	Res. 3 bedrooms	36	107,00	E	60 243,14 \$
Autres	02474	02474-01	LOGEMENT 7 NAASIPAATIM (D4-7) CHISASIBI	Trailer house 3 bedrooms	24	103,00	E	271 584,08 \$
Autres	02475	02475-01	LOGEMENT 8 NAASIPAATIM (D4-8) CHISASIBI	Trailer house 3 bedrooms	24	103,00	E	271 584,08 \$
Autres	02476	02476-01	LOGEMENT 9 NAASIPAATIM (D4-9) CHISASIBI	Trailer house 3 bedrooms	24	103,00	E	271 584,08 \$
Autres	02477	02477-01	LOGEMENT 10 NAASIPAATIM (D4-10) CHISASIBI	Trailer house 3 bedrooms	24	103,00	E	271 584,08 \$
Autres	02478	02478-01	LOGEMENT 11 NAASIPAATIM (D4-11) CHISASIBI	Trailer house 3 bedrooms	24	103,00	E	271 584,08 \$
Autres	02480	02480-01	LOGEMENT TRIPLEX FO-6 CHISASIBI	Bachelor	36	242,00	E	413 259,52 \$
Autres	02511	02511-01	LOGEMENT APT. 392 MISTISSINI BL. MISTISSINI	Apartement building 11 ap.	32	999,00	D	170 669,18 \$
Autres	02524	02524-01	LOGEMENT 437 AMISK MISTISSINI	Trailer house 3 bedrooms	24	103,00	E	257 824,11 \$
Autres	02525	02525-01	LOGEMENT 453A AMISK MISTISSINI	Trailer house 3 bedrooms	24	89,00	E	246 718,78 \$
Autres	02527	02527-01	LOGEMENT 453C AMISK MISTISSINI	Trailer house 3 bedrooms	24	89,00	E	246 718,78 \$
Autres	02549	02549-01	LOGEMENT DUPLEX 8A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	Res. 3 bedrooms	17	282,00	D	13 230,98 \$
Autres	02550	02550-01	LOGEMENT DUPLEX 10A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	Res. 3 bedrooms	17	282,00	D	13 230,98 \$

ID CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	02552	02552-01	LOGEMENT DUPLEX 12A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	Res. 3 bedrooms	17	282,00	D	13 230,98 \$
Autres	02553	02553-01	LOGEMENT DUPLEX 14A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	Res. 3 bedrooms	17	282,00	D	13 230,98 \$
Autres	02563	02563-01	LOGEMENT APT. 9 CEDAR WASWANIFI	Apartement building 5 X 2 bedrooms	26	413,00	D	71 148,61 \$
Autres	02570	02570-01	LOGEMENT TRIPLEX 17A/B/C RIVESIDE WEMINDJI	Bachelor et transit	29	207,00	E	227 826,46 \$
Autres	02572	02572-01	LOGEMENT 9 PETER-ATSYNIA SC WEMINDJI	Res 3 bedrooms	15	200,00	D	6 231,90 \$
Autres	02578	02578-01	LOGEMENT QUADRUPLEX 24 WHAPMAKW WHAPMAGOOSTUI	4 X Res. 2 bedrooms	21	607,00	D	352 188,32 \$
Autres	02579	02579-01	LOGEMENT 3 WAPSATAN #1 WHAPMAGOOSTUI	Trailer house 3 bedrooms	24	101,00	E	681 692,92 \$
Autres	02580	02580-01	LOGEMENT 3 WAPSATAN #2 WHAPMAGOOSTUI	Trailer house 3 bedrooms	24	101,00	E	681 692,92 \$
Autres	02581	02581-01	LOGEMENT 3 WAPSATAN #3 WHAPMAGOOSTUI	Trailer house 3 bedrooms transit	24	101,00	E	681 692,92 \$
Autres	02582	02582-01	LOGEMENT 3 WAPSATAN #4 WHAPMAGOOSTUI	Trailer house 3 bedrooms	24	101,00	E	681 692,92 \$
Autres	02735	02735-01	RÉSIDENCE-02735	Résidence	46	122,78	E	1 723 572,52 \$
Autres	02812	02812-03	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	Entrepôt produit dangereux	54	39,50	E	35 277,62 \$
Autres	02812	02812-04	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	Entrepôt approvisionnement atelier	74	2 794,70	D	513 659,75 \$
Autres	02812	02812-05	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	Centrale Thermique	86	1 457,30	D	43 652,98 \$
Autres	02905	02905-01	RÉSIDENCE-02905	Résidence	15	86,99	E	684 106,16 \$

ID CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	02910	02910-01	RÉSIDENCES-02910	Résidence	16	87,85	E	244 396,12 \$
Autres	02911	02911-01	RÉSIDENCE-02911	Résidence	42	81,68	E	218 528,24 \$
Autres	02912	02912-01	RÉSIDENCE-02912	Résidence	14	88,15	D	42 463,52 \$
Autres	03023	03023-01	RÉSIDENCE-03023	Résidence	19	121,73	E	320 447,00 \$
Autres	03025	03025-01	WORKSHOP - 03025	Workshop	115	169,42	E	417 798,00 \$
Autres	03026	03026-01	RÉSIDENCE-03026	Résidence	19	264,68	D	205 945,44 \$
Autres	03044	03044-01	RÉSIDENCE DES INFIRMIÈRES 204A/B et 206A/B OPÉMISCA OIJÉ-BOUGOUMOU	Res. 2 bedrooms and 3 bedrooms	23	203,00	D	63 544,61 \$
Autres	03044	03044-02	RÉSIDENCE DES INFIRMIÈRES 204A/B et 206A/B OPÉMISCA OIJÉ-BOUGOUMOU	Res. 2 bedrooms and 3 bedrooms	23	203,00	D	63 544,61 \$
Autres	03123	03123-01	RÉSIDENCE-03123	Résidence	12	87,32	E	123 141,80 \$
Autres	03124	03124-01	RÉSIDENCE-03124	Résidence	12	87,32	E	155 666,88 \$
Autres	03127	03127-01	RÉSIDENCE-03127	Résidence	12	65,60	D	37 180,80 \$
Autres	03129	03129-01	RÉSIDENCE-03129	Résidence	12	65,60	D	22 613,92 \$
Autres	03130	03130-01	RÉSIDENCE-03130	Résidence	12	65,60	D	30 778,44 \$
Autres	03131	03131-01	RÉSIDENCE-03131	Résidence	12	65,60	D	30 778,44 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	03132	03132-01	RÉSIDENCE-03132	Résidence	12	65,60	D	8 986,84 \$
Autres	03392	03392-08	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Bâtiment 8 Aile W-X, centrale thermique	92	3 130,10	D	828 502,57 \$
Autres	03392	03392-09	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Bâtiment 9 Aile Y	92	581,09	D	72 955,29 \$
Autres	03392	03392-14	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Bâtiment 14 Aile J	71	8 726,75	D	4 182 406,43 \$
Autres	03401	03401-01	CENTRE E.P.I.C - INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - 03401	Bâtiment 1 Centre E.P.I.C	43	6 059,36	D	1 218 690,84 \$
Autres	03401	03401-02	CENTRE E.P.I.C - INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - 03401	Bâtiment 2 Centre E.P.I.C - Agrandissement adm + musculation	27	1 210,33	D	474 372,58 \$
Autres	03432	03432-01	GARAGE-03432	Garage	46	93,05	E	775 651,56 \$
Autres	03436	03436-01	RÉSIDENCES-03436	Résidence	46	206,45	E	309 258,84 \$
Autres	03439	03439-01	RÉSIDENCE-03439	Résidence	12	87,85	E	175 254,12 \$
Autres	03440	03440-01	RÉSIDENCE-03440	Résidence	12	87,85	E	148 667,08 \$
Autres	03441	03441-01	RÉSIDENCE DENTISTE - 03441	Résidence dentiste	17	86,94	D	6 850,36 \$
Autres	03444	03444-01	LOGEMENT DUPLEX 4A/B WASTAWSHKOOTAW OUIÉ-BOUGOUMOU	Bâtiment 1 Logements	12	334,00	D	837,36 \$
Autres	03445	03445-01	MAISON SANTÉ CANADA 29 WHAPMAKW WHAPMAGOOSTUI	Résidence Maison	12	120,00	D	49 253,50 \$

ID_CAT	No Inventaire	No Inv Bâtiment	Nom	Désignation	Age	Superficie	IE	DMA
Autres	03474	03474-01	RÉSIDENCE-03474	Résidence	12	65,60	E	203 877,68 \$
Autres	03475	03475-01	RÉSIDENCE-03475	Résidence	12	65,60	E	203 877,68 \$
Autres	03481	03481-01	RÉSIDENCE-03481	Résidence	12	65,60	E	203 877,68 \$
Autres	03482	03482-01	RÉSIDENCE-03482	Résidence	12	65,60	E	203 877,68 \$
Autres	03483	03483-01	RÉSIDENCE-03483	Résidence	12	65,60	E	203 877,68 \$
Autres	03484	03484-01	RÉSIDENCE-03484	Résidence	12	65,60	E	203 877,68 \$
Autres	03485	03485-01	RÉSIDENCE-03485	Résidence	12	65,60	E	203 877,68 \$
Autres	03491	03491-01	RÉSIDENCE-03491	Résidence	12	65,60	E	607 638,96 \$
Autres	03492	03492-01	RÉSIDENCE-03492	Résidence	12	65,60	E	200 059,76 \$
Autres	03493	03493-01	RÉSIDENCE-03493	Résidence	12	65,60	E	200 059,76 \$
Autres	03494	03494-01	RÉSIDENCE-03494	Résidence	12	65,60	E	265 728,24 \$
Total Autres	224 bâtiments					171 862,29		110 876 070,78 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 67

Sommes alloués en 2016-2017 aux organismes communautaires oeuvrant en cancérologie dans le cadre du programme PSOC, tant au niveau régional que national.

RÉPONSE NO 67

Les données 2016-2017, en date du 13 mars 2017, sont présentées dans le tableau suivant.

**Organisme de la catégorie « Cancer », financés dans le cadre
du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)**

Région	Organisme	2016-2017 *
1	Ass. cancer Est du Québec	28 241,00 \$
Total 1		28 241,00 \$
2	Cancer Saguenay	54 480,00 \$
	Palli-aide acc. soins palliat.	114 589,00 \$
	Service d'aide 55 plus	2 695,00 \$
	Soli-Can Lac Saint-Jean Est	183 228,00 \$
Total 2		354 992,00 \$
3	Org. qué. pers. att. du cancer	90 468,00 \$
Total 3		90 468,00 \$
4	Le Ruban Rose	70 691,00 \$
Total 4		70 691,00 \$
5	Albatros Sources	9 358,00 \$
	Equ. accompagnement Diapason	7 708,00 \$
	Soins pall.Rose des Vents Estr	199 514,00 \$
	Solidarité ethnique Yamaska	3 154,00 \$
Total 5		219 734,00 \$
6	Action cancer sein Québec	63 770,00 \$
	Ctre AQL info.prév.Lymphoedème	20 400,00 \$
	Société soins palliatifs Mtl	20 791,00 \$
Total 6		104 961,00 \$
10	Association à Fleur d'espoir	110 526,00 \$
	Pavillon de la Rose	56 561,00 \$
Total 10		167 087,00 \$
12	Accueil Sérénité	55 023,00 \$
	C. d'entraide comm. Montmagny	33 441,00 \$
	Groupe d'Entraide Cancer et Vi	57 194,00 \$
	Groupe espérance et cancer	91 258,00 \$
	Ouvre ton coeur à l'espoir	28 633,00 \$
	(soutien national) Reqr. prov. entraide oncologie	59 301,00 \$
Total 12		324 850,00 \$
14	Cancer-Aide Lanaudière	23 577,00 \$
Total 14		23 577,00 \$
15	Albatros 06-B	17 732,00 \$
	Palliacco	4 648,00 \$
	Pallia-Vie	182 480,00 \$
	Sercan	80 289,00 \$
Total 15		285 149,00 \$
16	C. d'act. bénévole la Mosaïque	6 283,00 \$
	Carrefour comm. le Moutier	3 139,00 \$
	Cent. Sino-Québec Rive Sud	3 139,00 \$
	Les amis du Crépuscule	1 404,00 \$
	Maison famille Maskoutains	3 140,00 \$
	Maison Internationale Rive-Sud	3 139,00 \$
	Org.voué pers.att.cancer OVPAC	406,00 \$
	Présence amis de la Montérégie	15 717,00 \$
	Vision inter-cultures	3 383,00 \$
Total 16		39 750,00 \$
Total		1 709 500,00 \$

* Selon le système budgétaire et financier régionalisé (SBF-R) au 13 mars 2017.

* Les données excluent les organismes communautaires de la catégorie « Maisons agréées de soins palliatifs ».

QUESTION NO 68

Concernant les primes de départ versés aux PDG des établissements et aux cadres du réseau de la santé depuis l'adoption du projet de loi 10;

- nombre de cadres qui ont touché une prime;
- nombre de PDG qui ont touché une prime;
- valeur des primes versées aux cadres;
- valeur des primes versées aux PDG.

RÉPONSE NO 68

Le nombre de cadres ayant quitté le secteur avec une indemnité de fin d'emploi ou en préretraite suite à l'abolition de leur poste au 31 mars 2015 est estimé à 570 cadres. Le montant versé à ces cadres est estimé à 55,8 millions de \$. Ce montant pourrait varier en raison des délais prévus pour les cadres en situation de stabilité d'emploi qui choisissent de modifier leur option.

Un seul PDG d'Agence a reçu une indemnité de départ. Rappelons que ceux-ci n'étaient pas admissibles aux mesures de stabilité d'emploi suite à l'abolition de leur poste. Leur règlement prévoit cependant une indemnité de départ lorsque leur poste a été aboli. Le montant versé en indemnité de départ représentait un montant de 0,16 million de \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 69

État d'avancement de la révision du mode de financement des établissements de santé.

RÉPONSE NO 69

Le gouvernement du Québec s'est engagé dans une réforme importante visant à assurer des soins efficaces axés sur les patients. En introduisant le mode de financement axé sur les patients (FAP), il a pour objectif de remplacer le financement de type historique présentement en vigueur dans le système de santé. Il s'agit ici de mettre le patient au centre des activités de l'établissement dans la distribution des ressources.

Un financement à l'activité en chirurgie pour les volumes additionnels à ceux de 2002-2003 est déjà en vigueur depuis 2004-2005. De la même façon, il y a eu ce type de financement en 2015-2016 pour les dépenses reliées aux ressources humaines en radio-oncologie. En 2016-2017, c'est l'ensemble des dépenses de ce centre d'activités qui est considéré.

De plus, afin d'arriver à une instauration efficace du FAP, il est important de bonifier la qualité des informations cliniques et financières disponibles. Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux en est aux dernières étapes pour établir un partenariat à durée limitée avec un fournisseur, afin de tirer profit de son expertise reconnue sur le coût de revient ainsi que dans les pratiques et l'information cliniques. Cette entente sera financée par la Provision pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé de 100 M\$ annoncé dans le plan économique 2017-2018 du gouvernement du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 70

Concernant l'installation de gicleurs dans les résidences privées et CHSLD :

- nombre de résidences privées et CHSLD qui sont actuellement dotés d'un système de gicleurs;
- nombre de résidences privées et CHSLD à gicler en date du 31 mars 2017;
- coûts estimés de l'installation des gicleurs;
- budget prévu pour l'ensemble du programme d'aide;
- exceptions prévus pour les cas particuliers.

RÉPONSE NO 70

Résidences privées pour aînés (RPA)

La réponse à cette question est fournie à la question n° 319 des questions particulières de l'opposition officielle.

Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

- nombre de CHSLD qui sont actuellement dotés d'un système de gicleurs : 373
- nombre de CHSLD à gicler en date du 31 mars 2016 : 52
- coûts estimés de l'installation des gicleurs : non disponible
- budget prévu en 2016-2017 pour l'installation de gicleurs (enveloppe de rénovation fonctionnelle mineure en CHSLD) : 3 702 793 \$ (soit 2 192 200 \$ pour les établissements publics et 1 510 593 \$ pour les établissements privés conventionnés)
- exceptions prévues pour les cas particuliers : non applicable

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 71

Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016 et en 2016-2017.

RÉPONSE NO 71

La réponse à cette question est fournie à la question n° 60 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 72

Pour chacun des types de chirurgies électives, pour chacun des types de chirurgies avec ou sans hospitalisation et au total, durée moyenne d'attente au total, par région, par établissement et au total en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 72

Les tableaux suivants présentent le nombre de semaines d'attente pour les chirurgies réalisées par catégorie d'intervention, par région.

2016-2017	Hanche	Genou	Cataracte	Un jour	Hospita- lisation	Bariatrique	Total
01 - BSL	12,4	11,7	8,1	8,1	8,1	17,8	8,6
02 - SLSJ	14,1	14,4	8,0	7,8	6,3	16,5	7,9
03 - QCN	24,6	29,2	9,3	9,4	7,7	2,2	9,3
04 - MCQ	9,3	11,4	5,8	6,6	4,0	18,3	6,2
05 - Estrie	11,7	14,4	7,2	10,3	9,5	5,3	9,4
06 - Mtl	15,0	17,4	7,5	10,8	7,3	31,0	9,6
07 - Out.	16,3	17,1	7,0	9,1	7,1	S/O	8,6
08 - AT	12,1	12,8	19,0	6,2	4,1	5,4	7,9
09 - CN	9,6	10,7	8,2	10,2	7,8	S/O	9,5
10 - NQ	S/O	S/O	S/O	11,8	4,9	S/O	10,6
11 - GIM	10,2	8,7	9,6	6,6	4,3	S/O	7,0
12 - CA	15,7	17,3	9,1	8,5	5,3	S/O	8,6
13 - Laval	12,5	15,3	5,1	10,6	5,9	30,5	8,3
14 - Lan.	16,4	19,3	11,5	14,4	6,8	30,7	12,2
15 - Lau.	16,3	16,6	9,7	9,2	7,0	S/O	9,2
16 - Mont.	17,4	20,6	8,4	11,0	7,6	30,2	10,2
Province	15,4	17,2	8,2	9,8	7,0	20,9	9,2

Source : SIMASS (Données du 31 mars 2017 – consultées le 10 avril 2017)

Les données pour la chirurgie cardiaque ne sont pas disponibles par région avec le système de gestion de l'accès aux services (SGAS).

BSL : Bas-St-Laurent

SLSJ : Saguenay – Lac-St-Jean

QCN : Québec – Capitale-Nationale

MCQ : Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Mtl : Montréal

Out. : Outaouais

AT : Abitibi-Témiscamingue

CN : Côte-Nord

NQ : Nord-du-Québec

GIM : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

CA : Chaudière-Appalaches

Lan. : Lanaudière

Lau : Laurentides

Mont. : Montérégie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 73

Objectifs du MSSS en vue de la réduction des listes d'attente et cibles précises par type de chirurgie pour 2015-2016 et 2016-2017 (délai maximal, nombre de patients en attente, nombre de patients en attente hors délai, etc.).

RÉPONSE NO 73

Les objectifs du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'accès à la chirurgie 2016-2017 sont les suivants :

1. 90 % des patients opérés à l'intérieur de six mois pour tous les types de chirurgie;
2. Aucun patient en attente depuis plus d'un an pour tous les types de chirurgie.

L'objectif poursuivi en matière de chirurgie oncologique est qu'en 2016, 90 % des patients nécessitant une chirurgie oncologique soient opérés à l'intérieur d'un délai de 28 jours et 100 % à l'intérieur d'un délai de 56 jours.

Il n'y a pas d'objectif en matière de nombre de patients en attente. Les efforts sont déployés pour répondre aux patients à l'intérieur des délais, peu importe le nombre de demandes.

Pour la chirurgie cardiaque, les objectifs sont les suivants :

1. 100 % des demandes de services doivent être réalisées dans les délais pour ces priorités :

P1 : (très urgent) : moins de 24 heures
P2 : (urgent) : moins de 72 heures
P3 : (semi-urgent) : moins de 2 semaines

2. 90 % des demandes de services doivent être réalisées dans les délais pour ces priorités :

P4 : (semi-électif) : moins de 6 semaines
P5 : (électif) : moins de 3 mois

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 74

Budget accordé pour le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie et montant réellement dépensé à ce poste pour le CLSC (ou CSSS), par région et au total en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 74

La réponse à cette question est fournie à la question 279 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 75

Nombre de places en ressources intermédiaires par région administrative :

- nombre créé en 2015-2016 et 2016-2017;
- prévisions pour 2017-2018;
- étapes de réalisation de chaque projet;
- coûts associés pour la création des places.

RÉPONSE NO 75

Nombre de place créées et nombre de places total au 31 mars 2016

Période	Région	Ressources intermédiaires	
		Nombre de places créées	Nombre de places total
2015-2016	01- BAS-SAINT-LAURENT	64	753
	02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	24	664
	03- CAPITALE-NATIONALE	573	1 662
	04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	92	1 697
	05- ESTRIE	55	256
	06- MONTRÉAL	640	5 165
	07- OUTAOUAIS	99	580
	08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	34	207
	09- CÔTE-NORD	77	272
	10- NORD-DU-QUÉBEC		25
	11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	87	277
	12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	80	712
	13- LAVAL	124	893
	14- LANAUDIÈRE	116	1 134
	15- LAURENTIDES	291	1 286
	16- MONTÉRÉGIE	180	2 618
	ENSEMBLE DES RÉGIONS	2 536	18 201

Le nombre de places créées en 2016-2017 n'est pas disponible à ce jour.

Aucune prévision n'est disponible pour 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 76

Nombre et ratio du personnel affecté directement aux soins des bénéficiaires en 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 76

Répartition des effectifs en ETC en 2015-2016

	ETC	%
Personnel aux programmes services	163 812	74,1%
Personnel aux programmes soutien	57 139	25,9%
Cadres aux programmes soutien	3 491	1,6%
Activités de nature administratives	32 755	14,8%
Services auxiliaires	19 604	8,9%
Activités «métiers»	1 289	0,6%
Total	220 950*	

*Écart dû aux chiffres arrondis (220 951)

Les programmes services regroupent l'ensemble des effectifs qui ont un travail relié au service clinique ou dont le travail nécessite une expertise clinique.

Les programmes soutien regroupent l'ensemble des effectifs dont la nature des tâches est administrative et ceux dont l'emploi vise les services auxiliaires de type manuel ainsi que les métiers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 77

État de situation sur le Plan d'action en santé mentale.

RÉPONSE NO 77

En 2004, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a ciblé la santé mentale à titre de priorité nationale. Le Plan d'action en santé mentale 2005-2010 – la force des liens (PASM) a été lancé le 15 juin 2005. Le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 – Faire ensemble et autrement, a été lancé le 9 octobre 2015.

Le PASM 2015-2020 a fait l'objet de plusieurs consultations auprès des directions du MSSS et des ministères concernés, du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des principaux partenaires du secteur de la santé mentale.

Le PASM 2015-2020 s'inscrit dans la continuité du PASM 2005-2010 et prend appui sur les grandes priorités et orientations ministérielles. Il vise notamment l'amélioration de l'accès aux services par la poursuite du développement des services de première ligne et des soins de collaboration.

Le PASM 2015-2020 s'appuie sur cinq principes directeurs : le rétablissement, une offre de soins et de services diversifiés, les soins de collaboration, la performance et l'amélioration continue.

Le PASM 2015-2020 s'articule autour de quatre grandes orientations:

- Promouvoir la primauté de la personne et le plein exercice de la citoyenneté;
- Assurer des soins et des services adaptés aux jeunes, de la naissance à l'âge adulte
- Favoriser des pratiques cliniques et de gestion qui améliorent l'expérience de soins;
- Assurer la performance et l'amélioration continue des soins et des services en santé mentale.

La publication du PASM 2015-2020 engage le MSSS et le réseau dans une transformation des services et des approches de gestion dans l'ensemble du secteur de la santé mentale.

Afin de mener à terme l'ensemble des mesures du PASM 2015-2020, dans les délais prévus, une démarche structurée et concertée de mise en œuvre mobilise le MSSS et les établissements. Cette démarche s'inscrit notamment dans la mouvance actuelle de suivi continu des activités du MSSS et du réseau, inspirée principalement de l'approche Lean management en santé et services sociaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions à poser, le MSSS s'est doté de certains outils permettant de suivre en continu l'avancement des travaux à l'interne et dans les établissements :

- La salle de pilotage tactique,
- La planification annuelle des mesures à réaliser,

- Le suivi des objectifs et indicateurs significatifs (tableau synoptique),
- Les descriptions des projets annuels (A3).

Les établissements participent activement au processus de suivi continu de l'avancement du PASM 2015-2020 à l'échelle nationale. Ils sont également invités à s'arrimer à l'approche de suivi utilisée, en l'appliquant du niveau stratégique jusque dans l'organisation des activités cliniques.

Les mesures suivantes ont été mises en œuvre depuis le lancement en octobre 2015 :

- Mesure 1 Plan de primauté de la personne (rédaction des guides ministériels)
- Mesure 16.3 Équipes de 2e niveau dans les Centres Jeunesse
- Mesure 19 Mécanismes de concertation territoriale
- Mesure 23.3 Procédures systématiques et standardisées de suivi de dossier auprès des médecins référents
- Mesure 25.1 Portrait des besoins en médecins spécialistes répondants en psychiatrie
- Mesure 36 Adoption d'une Stratégie nationale de concertation en Justice et Santé mentale
- Mesure 39 Amorce des travaux menant à la révision de l'Arrêté ministériel désignant les lieux de garde, en débutant par Montréal et la Montérégie

Les mesures suivantes ont été retenues en priorité pour leur implantation dans les 12 à 18 prochains mois :

- Mesure 1 Plan de primauté de la personne (adoption et mise en œuvre des plans locaux)
- Mesure 13 Élaboration et diffusion d'un cadre de référence portant sur les services de santé mentale destinés aux enfants et aux jeunes en transition vers l'âge adulte
- Mesure 16.2 Application systématique du protocole d'intervention en santé mentale ou en situation de risque de suicide dans les établissements offrant des services réadaptation aux jeunes en difficulté
- Mesure 17.1 Élaboration et diffusion de standards encadrant la composition des équipes et la prestation de services spécifiques destinés aux jeunes atteints d'un premier épisode psychotique
- Mesure 24.1 Rédaction et diffusion d'un document de référence encadrant la fonction du professionnel répondant en santé mentale
- Mesure 36.2 Tables régionales justice-santé mentale
- Mesures 37 Désignation d'un Institut national de psychiatrie légale
- Mesure 38 Publication d'un cadre de référence en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 78

État de situation sur le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.

RÉPONSE NO 78

Créée en 2002, la corporation à but non lucratif Québec en Forme (QeF) est issue d'un partenariat conclu entre le gouvernement du Québec (par l'entremise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)) et la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation). À sa création, QeF a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé et de l'autonomie globale des enfants de 4 à 12 ans, provenant surtout de milieux défavorisés. Elle investit 35 M \$ au cours de la période 2002-2007.

En juin 2007, une nouvelle entente est conclue entre la Fondation et le gouvernement. Elle prévoit une contribution de 40 M\$ par année sur 10 ans, versée à parts égales par les deux partenaires (20 M\$ chacun¹). Il avait été convenu que l'entente ne serait pas renouvelée au terme de ces 10 ans. Cette deuxième phase du partenariat découle de l'entrée en vigueur de la Loi instituant le fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. Le fonds est affecté à la promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif auprès des jeunes entre 0 et 17 ans de l'ensemble du Québec en mettant l'accent sur les milieux défavorisés.

L'entente prévoit qu'une société de gestion soit constituée pour recevoir, administrer et attribuer les contributions des partenaires au fonds, conformément à la Loi. La Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, reçoit 25 % des sommes allouées pour des projets d'envergure régionale et nationale (soit 10 M\$ annuellement pendant 10 ans), tandis que Québec en Forme, reçoit 75 % des sommes gérées par la Société, afin de soutenir les projets issus des communautés locales (soit 30 M\$ annuellement pendant 10 ans)². En 2010, les conseils d'administration de la Société et de QeF ont fusionné leurs activités. Le Fonds Québec en Forme (Fonds QeF) gère dorénavant l'ensemble des activités du Fonds.

Selon le dernier bilan (octobre 2015), le Fonds Québec en Forme a soutenu un total de 164 regroupements locaux de partenaires en action dans les 17 régions administratives du Québec, dans lesquelles s'impliquent plus de 4 000 partenaires. Ces regroupements rejoignent aussi 30 communautés autochtones. Au fil des années, le Fonds Québec en Forme a investi dans 19 projets régionaux et 40 projets nationaux ciblant différents milieux de vie et thématiques à l'égard des saines habitudes de vie.

¹ Pour la contribution de la partie gouvernementale, l'article 5 de la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie prévoit que : « Le ministre du Revenu verse au fonds, aux dates et selon les modalités déterminées par le gouvernement, une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (L.R.Q., chapitre I-2) pour un montant totalisant 20 M\$ par année ».

² Au financement que reçoit QeF de la Société, s'est ajouté un montant de 8 M\$ annuellement. De ce montant, la moitié provient du gouvernement (décret du Conseil des ministres 258-2008) et l'autre partie de la Fondation. Le MSSS a contribué au financement gouvernemental en versant un montant de 2 M\$ par année au cours de cette période. Il est à noter que seul le MSSS a poursuivi le versement du soutien financier additionnel au cours de la période 2010-2013. Aucun des partenaires n'a versé ce soutien additionnel par la suite.

QUESTION NO 79

Bilan de l'informatisation du réseau de la santé et évaluation des coûts liés à la mise à niveau de l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux.

RÉPONSE NO 79

Orientation stratégique du Ministre en technologies de l'information : des systèmes d'informations unifiés

Afin de mieux capitaliser sur les technologies de l'information (TI) comme levier de performance, le ministre de la Santé et des Services sociaux a adopté, à l'automne 2015, une orientation ministérielle TI. Cette orientation se définit par la mise en place de systèmes d'information unifiés qui prennent appui sur la normalisation des pratiques et des données. Elle vise une maîtrise par le ministère et les établissements de la gestion des solutions, des projets et des investissements en TI.

L'orientation se décline en 9 cibles à atteindre par des actions structurantes :

Quatre cibles cliniques

- 1.1 Une solution de DCI unique pour le Québec appariée au DSQ.
 - conservant une compartimentation des renseignements conforme au cadre légal.
 - sous la gouverne et la propriété du RSSS
- 1.2 Une solution de DME pour les cabinets de médecins appariée au DSQ et au DCI.
- 1.3 Une solution unique, pour le Québec, de chaque système hors DCI (ex. un outil d'évaluation multi-clientèle unique, un SIL, etc.)
- 1.4 Tirer profit du DSQ en le privilégiant pour le partage des renseignements d'autres domaines cliniques (ex.: sommaire d'hospitalisation) et pour les registres transversaux (ex.: directives médicales anticipées et dons d'organes).

Trois cibles clinico-administratives

- 2.1 Une solution unique de gestion de l'accessibilité des usagers à la 1re ligne assurant la continuité avec la 2e et la 3e ligne.
- 2.2 Une identification unique et uniforme des usagers, intervenants et organismes dans le SSSS pour soutenir la circulation des renseignements.
- 2.3 Une solution unique d'intelligence d'affaires pour le RSSS permettant de produire l'information de gestion, à partir de renseignements cliniques et administratifs normalisés, en soutien notamment au financement axé sur le patient (FAP).

Deux cibles administratives

- 3.1 Une solution unique pour les fonctionnalités de gestion financière et d'approvisionnement et un système unique pour les fonctionnalités de ressources humaines et de paie pour le RSSS.
- 3.2 Optimiser les investissements et l'utilisation des RI dans le réseau.

Dossier santé Québec

Dans cette stratégie, le Dossier santé Québec (DSQ) demeure une pièce majeure de l'informatisation. Il constitue une plateforme pivot pour l'échange de renseignements de santé. Il permet à des organisations distinctes qui évoluent dans des environnements et contextes qui leur sont propres « d'inter opérer ». Le DSQ leur permet de partager de façon sécuritaire et efficace des renseignements de santé, peu importe où et avec quels systèmes ces renseignements sont produits, et peu importe d'où les accès sont faits.

Ainsi, le DSQ est alimenté par divers systèmes sources. Les services d'accès au DSQ (en alimentation ou en consultation) sont par ailleurs à intégrer dans les DCI et DME. Tous ces systèmes ont à être « DSQ conforme ».

Cette conformité est assurée, d'une part, par des spécifications d'interopérabilité définies par le MSSS et à intégrer par la solution DCI ou les solutions DME ainsi que par les différents systèmes sources. Cette conformité est assurée, d'autre part, par la réalisation par la RAMQ de bancs d'essais pour certifier que ces mêmes applications locales ont correctement intégré les spécifications et, notamment, qu'elles respectent ainsi les exigences de sécurité. Cette conformité ainsi que la satisfaction d'autres exigences par les fournisseurs et leurs applications sont l'objet d'un processus formel d'homologation et de certification.

Passage en mode service

Le projet de déploiement du DSQ se trouve présentement dans sa phase finale. Les domaines Médicaments et Laboratoire sont aujourd'hui déployés à 100 %. Le domaine Imagerie médicale est quant à lui déployé à 84 %.

En juin 2010, dans le cadre du projet expérimental, le MSSS avait conclu une entente cadre avec la RAMQ pour lui confier, entre autres, la gestion opérationnelle de fonctions requises pour le fonctionnement du DSQ.

En 2016, le MSSS a conclu une nouvelle entente cadre avec la RAMQ. Conclue dans l'esprit d'assurer une pérennité et capitaliser sur l'expertise de la RAMQ, cette entente cadre confie à cet organisme la responsabilité récurrente de gestion des composantes qu'elle avait livrées dans le cadre du DSQ et prévoit la possibilité que lui soit aussi graduellement confiée la responsabilité de composantes livrées par d'autres partenaires du MSSS.

C'est en continuité de l'esprit de cette entente cadre que la RAMQ assure maintenant les responsabilités portant sur le Visualiseur et le domaine Laboratoire ainsi que la prise en charge de certaines activités relatives au soutien au déploiement et à l'adoption du DSQ dans les pharmacies communautaires et dans les autres sites cliniques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 80

Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille par région, par réseau local de santé (RLS) au 31 mars 2014, 2015, 2016 et pour toutes les périodes de l'année 2016-2017.

RÉPONSE NO 80

Selon les données disponibles à la Régie de l'assurance maladie du Québec au 31 décembre 2016, 25,6 % des Québécois ne sont pas inscrits à un médecin de famille selon les dispositions définies à l'Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle.

Proportion de la population non inscrite à un médecin de famille par région, par RLS au 31 décembre 2016

Région / RLS	Non Inscrits	
	Nbre	%
01 Bas-Saint-Laurent		
Total 0101 RLS DE RIMOUSKI	10 125	18,35 %
Total 0102 RLS DE LA MITIS	2 541	13,99 %
Total 0103 RLS DE MATANE	2 144	10,23 %
Total 0104 RLS DE LA MATAPEDIA	2 866	16,35 %
Total 0105 RLS DES BASQUES	627	7,29 %
Total 0106 RLS DE TEMISCOUATA	1 867	9,58 %
Total 0107 RLS DE RIVIERE-DU-LOUP	3 086	9,26 %
Total 0108 RLS DE KAMOURASKA	2 928	14,02 %
Total Bas-Saint-Laurent	26 184	13,49 %
02 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN		
Total 0201 RLS DE LA BAIE	4 685	21,87 %

Total 0202 RLS DE CHICOUTIMI	12 126
	16,03 %
Total 0203 RLS DE JONQUIERE	10 006
	15,44 %
Total 0204 RLS DU DOMAINE-DU-ROY	3 509
	11,38 %
Total 0205 RLS DE MARIA-CHAPDELAINE	1 236
	4,91 %
Total 0206 RLS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	4 236
	8,33 %
Total SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	35 798
	13,32 %
03 Capitale-Nationale	
Total 0301 RLS DE PORTNEUF	5 588
	10,84 %
Total 0302 RLS DE QUEBEC-SUD	68 507
	23,17 %
Total 0303 RLS DE QUEBEC-NORD	67 499
	20,71 %
Total 0304 RLS DE CHARLEVOIX	3 052
	10,82 %
Total Capitale-Nationale	144 646
	20,63 %
04 Mauricie et Centre-du-Québec	
Total 0401 RLS DU HAUT-SAINT-AURICE	3 301
	22,56 %
Total 0402 RLS DE LA VALLEE DE LA BATISCAN	2 760
	11,12 %
Total 0403 RLS DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	10 611
	16,90 %
Total 0404 RLS DE MASKINONGE	3 257
	14,52 %
Total 0405 RLS DE TROIS-RIVIERES	28 545
	21,34 %
Total 0406 RLS DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	4 479
	10,50 %
Total 0407 RLS DE DRUMMOND	13 474
	13,47 %
Total 0408 RLS D'ARTHABASKA - DE L'ERABLE	19 809
	21,27 %
Total Mauricie et Centre-du-Québec	86 236
	17,45 %
05 Estrie	
Total 0501 RLS DU GRANIT	3 126
	14,76 %
Total 0502 RLS D'ASBESTOS	3 045
	21,77 %
Total 0503 RLS DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	5 198
	24,06 %
Total 0504 RLS DE VAL SAINT-FRANCOIS	4 541
	15,20 %
Total 0505 RLS DE COATICOOK	3 236
	18,25 %
Total 0506 RLS DE MEMPHREMAGOG	10 480
	20,81 %
Total 0507 RLS DE SHERBROOKE	35 329
	22,97 %
Total Estrie	64 955
	21,05 %
06 Montréal	
Total 0601 RLS DE PIERREFONDS - LAC SAINT-LOUIS	71 395
	33,28 %

Total 0602 RLS DE DORVAL - LACHINE - LASALLE	46 254
	33,85 %
Total 0603 RLS DE VERDUN - COTE ST-PAUL - ST-HENRI - POINTE-ST-CHARLES	49 382
	34,19 %
Total 0604 RLS DE RIVIERE-DES-PRAIRIES - ANJOU - MONTREAL-EST	71 935
	37,18 %
Total 0605 RLS DE HOCHELAGA - MERCIER-OUEST - ROSEMONT	69 227
	40,80 %
Total 0606 RLS DE SAINT-LEONARD - SAINT-MICHEL	61 709
	47,23 %
Total 0607 RLS DE COTE-DES-NEIGES - METRO - PARC-EXTENSION	89 280
	43,93 %
Total 0608 RLS DE COTE-SAINT-LUC - NDG - MONTREAL-OUEST	39 987
	34,03 %
Total 0609 RLS DES FAUBOURGS - PLATEAU-MONT-ROYAL - ST-LOUIS-DU-PARC	57 953
	42,80 %
Total 0611 RLS DU NORD DE L'ILE - SAINT-LAURENT	58 723
	40,07 %
Total 0612 RLS DE LA PETITE PATRIE - VILLERAY	44 318
	43,37 %
Total 0613 RLS D'AHUNTSIC - MONTREAL-NORD	63 811
	39,98 %
Total Montréal	723 974
	39,05 %
07 Outaouais	
Total 0701 RLS DE GRANDE-RIVIERE - HULL - GATINEAU	72 451
	31,14 %
Total 0702 RLS DU PONTIAC	3 332
	17,49 %
Total 0703 RLS DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	9 484
	26,78 %
Total 0704 RLS DE LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU	2 702
	13,53 %
Total 0705 RLS DE LA VALLEE-DE-LA-LIEVRE ET DE LA PETITE-NATION	10 082
	19,23 %
Total Outaouais	98 051
	27,27 %
08 Abitibi-Témiscamingue	
Total 0803 RLS DE ROUYN-NORANDA	10 293
	25,32 %
Total 0804 RLS DE L'ABITIBI-OUEST	4 005
	19,96 %
Total 0805 RLS DE L'ABITIBI	2 898
	11,91 %
Total 0806 RLS DE LA VALLEE-DE-L'OR	13 613
	32,38 %
Total 0807 RLS DU TEMISCAMING	4 827
	30,47 %
Total Abitibi-Témiscamingue	35 636
	24,93 %
09 Côte-Nord	
Total 0903 RLS DE PORT-CARTIER	1 232
	17,13 %
Total 0904 RLS DE SEPT-ILES	4 233
	15,74 %
Total 0905 RLS DE CANIAPISCAU	2 092
	65,89 %
Total 0906 RLS DE LA MINGANIE	1 731
	26,44 %

Total 0907 RLS DE LA BASSE-COTE-NORD	4 687
	95,46 %
Total 0908 RLS DE KAWAWACHIKAMACH	461
	70,60 %
Total 0909 RLS DE LA HAUTE-COTE-NORD - MANICOUAGAN	9 364
	22,66 %
Total Côte-Nord	23 800
	26,24 %
10 Nord-du-Québec	
Total RLS non déterminé	n.d.
	n.d.
Total Nord-du-Québec	2 233
	16,39 %
11 GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	
Total 1101 RLS DE LA BAIE-DES- CHALEURS	6 316
	19,50 %
Total 1102 RLS DU ROCHER-PERCE	2 664
	16,12 %
Total 1103 RLS DE LA COTE-DE-GASPE	3 036
	16,71 %
Total 1104 RLS DES ILES-DE-LA- MADELEINE	1 295
	10,55 %
Total 1105 RLS DE LA HAUTE-GASPESIE	2 052
	18,65 %
Total GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA- MADELEINE	15 363
	17,00 %
12 Chaudière-Appalaches	
Total 1201 RLS DES ETCHEMINS	1 565
	9,64 %
Total 1202 RLS ALPHONSE-DESJARDINS	26 715
	11,19 %
Total 1203 RLS DE BEAUCE	5 290
	7,54 %
Total 1204 RLS DE LA REGION DE THETFORD	2 758
	6,67 %
Total 1205 RLS DE MONTMAGNY-L'ISLET	4 673
	11,71 %
Total Chaudière-Appalaches	41 001
	10,09 %
13 Laval	
Total 1301 RLS DE LAVAL	121 077
	29,30 %
Total Laval	121 077
	29,30 %
14 Lanaudière	
Total 1401 RLS DE LANAUDIÈRE-NORD	43 023
	20,71 %
Total 1402 RLS DE LANAUDIÈRE-SUD	70 078
	25,21 %
Total Lanaudière	113 101
	23,28 %
15 Laurentides	
Total 1501 RLS DE DEUX-MONTAGNES - MIRABEL-SUD	29 432
	25,90 %
Total 1502 RLS DE LA RIVIERE-DU-NORD - MIRABEL-NORD	46 770
	30,07 %
Total 1503 RLS DE THERÈSE-DE BLAINVILLE	43 175
	28,24 %
Total 1504 RLS D'ANTOINE-LABELLE	4 621
	13,53 %
Total 1505 RLS DES PAYS-D'EN-HAUT	8 202
	20,01 %

Total 1506 RLS DES LAURENTIDES	7 186
	15,90 %
Total 1507 RLS D'ARGENTEUIL	7 519
	23,97 %
Total Laurentides	146 905
	25,60 %
16 Montérégie	
Total 1602 RLS DU HAUT-SAINT-LAURENT	8 087
	34,51 %
Total 1603 RLS DU SUROIT	17 138
	30,54 %
Total 1604 RLS DE JARDINS-ROUSSILLON	65 257
	31,47 %
Total 1605 RLS DE CHAMPLAIN	77 631
	37,18 %
Total 1606 RLS PIERRE-BOUCHER	75 558
	30,77 %
Total 1607 RLS DU HAUT-RICHELIEU - ROUVILLE	49 174
	27,31 %
Total 1608 RLS DE RICHELIEU-YAMASKA	48 326
	23,15 %
Total 1609 RLS PIERRE-DE SAUREL	13 411
	26,57 %
Total 1610 RLS DE LA POMMERAIE	5 964
	11,51 %
Total 1611 RLS DE LA HAUTE-YAMASKA	13 906
	14,21 %
Total 1612 RLS DE VAUDREUIL-SOULANGES	40 839
	28,02 %
Total Montérégie	415 291
	28,14 %
17 Nunavik	
Total RLS non déterminé	n.d.
	n.d.
Total Nunavik	n.d.
	n.d.
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	
Total RLS non déterminé	n.d.
	n.d.
Total Terres-Cries-de-la-Baie-James	n.d.
	n.d.
Hors Québec	
Total	n.d.
	n.d.
Total Hors Québec	n.d.
	n.d.
Région inconnue	
Total RLS non déterminé	n.d.
	n.d.
Total Région inconnue	n.d.
	n.d.
Total de la province	2 019 463
	25,56 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 81

Pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, taux de main-d'œuvre médicale par 1 000 habitants (spécialistes et omnipraticiens) par région administrative et par réseau local de santé (RLS) :

- Population
- Effectifs médicaux
- Ratio de médecins par 1 000 habitants

RÉPONSE NO 81

- Population par région pour l'année 2015 :

Estimation de la population des régions du Québec en 2015

Région	2015
01 Bas-Saint-Laurent	200 920
02 Saguenay - Lac-St-Jean	278 560
03 Capitale-Nationale	736 787
04 Mauricie et Centre-du-Québec	510 163
05 Estrie	476 108
06 Montréal	1 992 106
07 Outaouais	389 496
08 Abitibi-Témiscamingue	148 596
09 Côte-Nord	95 404
10 Nord-du-Québec	14 122
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	92 879
12 Chaudière-Appalaches	423 065
13 Laval	429 430
14 Lanaudière	502 846
15 Laurentides	595 202
16 Montérégie	1 374 896
17 Nunavik	13 114
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	17 661
Total	8 291 355

- Effectifs médicaux par région :

Nombre de médecins par région			
Région	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
	2015-2016	2015-2016	2015-2016
01 Bas-Saint-Laurent	278	250	528
02 Saguenay - Lac-St-Jean	345	281	626
03 Capitale-Nationale	922	1 284	2 206
04 Mauricie et Centre-du-Québec	540	450	990
05 Estrie	534	547	1 081
06 Montréal	2 203	4 235	6 438
07 Outaouais	388	277	665
08 Abitibi-Témiscamingue	207	145	352
09 Côte-Nord	165	80	245
10 Nord-du-Québec	38	6	44
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	195	114	309
12 Chaudière-Appalaches	424	351	775
13 Laval	353	315	668
14 Lanaudière	417	326	743
15 Laurentides	575	379	954
16 Montérégie	1 242	1 072	2 314
17 Nunavik	51	3	54
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	79	4	83
Total	8 956	10 119	19 075

Source : FMOQ, FMSQ, Données budgétaires 2015-2016

Note : Un médecin est comptabilisé si sa rémunération est supérieure à 5 000 \$ et est considéré installé dans la région où il a facturé la majorité de ses revenus.

Les données 2016-2017 ne sont pas disponibles.

- Ratio de médecins par 1 000 habitants

Nombre de médecins par 100 000 habitants selon la région, Québec			
Région	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
	2015-2016	2015-2016	2015-2016
01 Bas-Saint-Laurent	138	124	263
02 Saguenay - Lac-St-Jean	124	101	225
03 Capitale-Nationale	125	174	299
04 Mauricie et Centre-du-Québec	106	88	194
05 Estrie	112	115	227
06 Montréal	111	213	323
07 Outaouais	100	71	171
08 Abitibi-Témiscamingue	139	98	237
09 Côte-Nord	173	84	257
10 Nord-du-Québec	269	43	312
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	210	123	333
12 Chaudière-Appalaches	100	83	183
13 Laval	82	73	156
14 Lanaudière	83	65	148
15 Laurentides	97	64	160
16 Montérégie	90	78	168
17 Nunavik	389	23	412
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	447	23	470
Total	108	122	230

Source : Les données sont calculées à partir des deux tableaux précédents.

À noter que les ratios médecins/population ne doivent pas être interprétés comme un indicateur valable d'accès aux services médicaux. La raison principale en est qu'il n'y a pas de lien direct entre le numérateur, soit le nombre de médecins, et le dénominateur, la population. Cette remarque s'applique principalement à la région de Montréal et aux régions situées dans sa périphérie. Ainsi, les médecins de Montréal desservent une population plus grande que celle de leur région propre, puisqu'une partie importante de leurs patients provient des régions en périphérie. La population desservie par les médecins de Montréal étant plus grande que sa seule population, le ratio médecins/population surestime l'offre réelle de médecins à laquelle la population de Montréal a véritablement accès.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 82

Pour les années 2015-2016 et 2016-2017, portrait de la main-d'œuvre clinique par région administrative

RÉPONSE NO 82

Effectifs des programmes services en ETC en 2015-2016, par région administrative.

Région	ETC
01-Bas-Saint-Laurent	4 619
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 155
03-Capitale-Nationale	18 700
04-Mauricie et Centre-du-Québec	10 217
05-Estrie	8 534
06-Montréal	52 109
07-Outaouais	5 735
08-Abitibi-Témiscamingue	3 454
09-Côte-Nord	2 156
10-Nord-du-Québec	397
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 421
12-Chaudière-Appalaches	7 180
13-Laval	5 714
14-Lanaudière	6 620
15-Laurentides	8 233
16-Montérégie	20 060
17-Nunavik	737
18-Terres-Cries-de-la-Baie-James	772
Total général	163 812*

*Écart dû aux chiffres arrondis (163 813)

Les programmes services regroupent essentiellement l'ensemble des effectifs qui ont un travail relié au service clinique ou dont le travail nécessite une expertise clinique.

Note : Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, dans la région 05-Estrie, a intégré deux établissements de la Montérégie lors de la fusion des établissements au 1^{er} avril 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 83

Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne de séjour sur civière lors des 5 dernières années.

RÉPONSE NO 83

La réponse à cette question est fournie à la question n° 178 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 84

Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne d'attente avant d'être vu par un médecin lors des 5 dernières années.

RÉPONSE NO 84

La réponse à cette question est fournie à la question n° 179 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 85

Pour 2016-2017, nombre d'infirmières praticiennes spécialisées inscrites :

- programme de maîtrise en sciences infirmières;
- diplôme d'études supérieures spécialisées.

RÉPONSE NO 85

Il n'est pas possible de faire le partage entre le programme de maîtrise en sciences infirmières et le diplôme d'études supérieures spécialisées, car les cours de la maîtrise et du diplôme sont intégrés dans le programme d'études de la future IPS. Les deux composantes ne se font pas l'une après l'autre.

En conséquence, nous vous référons à la réponse fournie à la question n° 74 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 86

Plan de déploiement des 50 super-cliniques:

- budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des 50 cliniques super-cliniques
- estimation du nombre de ressources humaines déployées au total dans ces cliniques :
 1. omnipraticiens
 2. médecins spécialistes
 3. infirmières
 4. infirmières auxiliaires
 5. infirmières praticiennes spécialisées
 6. d'autres professionnels de la santé.

RÉPONSE NO 86

La réponse à cette question est fournie à la question n° 266 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 87

Plan de déploiement des 2 000 infirmières praticiennes spécialisées :

- budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées
- estimation du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées déployées pour les 5 prochaines années dans le réseau de la santé ou dans les cliniques médicales

RÉPONSE NO 87

- budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées

La réponse à cette question est fournie à la question n° 251 des questions particulières de l'Opposition officielle.

- estimation du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées déployées pour les 5 prochaines années dans le réseau de la santé ou dans les cliniques médicales

La réponse à cette question est fournie à la question n° 252 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 88

Sommes dépensées jusqu'à présent pour les projets du CHUM, du CUSM et de l'HôtelDieu de Québec

RÉPONSE NO 88

Pour le CHUM et le CUSM, la réponse à cette question est fournie à la question n° 14 des questions particulières de l'opposition officielle.

Au 31 mars 2017, les dépenses encourues pour le projet de L'HDQ étaient les suivantes :

- Pour l'ancien projet d'agrandissement et de réaménagement sur le site actuel de L'HDQ : 71,2 M\$;
- Pour le nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus qui permettra le déménagement des activités de L'HDQ : 17,4 M\$ au 31 mars 2016.

QUESTION NO 89

État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du CHUM, du CUSM, de l'Hôtel-Dieu de Québec avec les échéanciers et les coûts prévus.

RÉPONSE NO 89

A) État de situation du projet du CHUM, complexe hospitalier et étapes à venir

La réponse à cette question est fournie à la question n° 20 des questions particulières de l'opposition officielle.

B) État de situation du projet du CUSM au site Glen

Le projet est complété, la réception définitive a eu lieu le 11 novembre 2016.

C) État de situation du projet de L'Hôtel-Dieu de Québec

- En partant de la prémisse que la question porte sur le projet de réhabilitation de L'HDQ sur le site actuel, la réponse est fournie à la question n° 25 des questions particulières de l'opposition officielle.
- En partant de la prémisse que la question porte sur le projet en cours d'un nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus qui permettra le déménagement des activités de L'HDQ, la réponse est fournie à la question n° 24 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 90

Concernant l'étude pour évaluer les coûts du projet de L'Hôtel-Dieu-de-Québec :

- coûts de l'étude;
- firme retenue pour réaliser l'étude;
- mandat de l'étude;
- date prévue pour le dépôt de l'étude.

RÉPONSE NO 90

En partant de la prémisse que la question porte sur le projet d'un nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, la réponse est la suivante.

COÛTS DE L'ÉTUDE

L'évaluation des coûts du projet d'un nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus s'effectue à l'intérieur de la réalisation du Dossier d'opportunité (DO) pour lequel un montant de 33 M\$ (30,3 M\$ après récupération des taxes) a été consentie en décembre 2014. Les éléments composant ce montant sont :

<u>Éléments du projet</u>	<u>Coûts en 000\$ nominaux, incluant taxes</u>			
	<u>Années financières</u>	<u>2014-2015</u>	<u>2015-2106 (jusqu'au DO)</u>	<u>Total jusqu'au DO</u>
Conception / construction				
Honoraires				
Planification (avant-projet)		816 \$	4 977\$	5 793\$
Services spécialisés		2 008\$	9 956\$	11 964\$
Mise en service et développement durable		200\$	350\$	550\$
Relevés		200\$	600\$	800\$
Autres coûts				
Frais administratifs contingents – Frais transitoires (bâtiments modulaires)		1500\$	500\$	2 000\$
Frais de planification et de gestion du projet-SQI		1 500\$	1 500\$	3 000\$
Autres coûts capitalisables – Gestion de projet du CHU de Québec		5 276\$	3 617\$	8 893\$
Sous-total		11 500\$	21 500\$	33 000\$
TOTAL		33 000\$		
TOTAL après récupération des taxes (ART)		30 300\$		

FIRME RETENUE POUR RÉALISER L'ÉTUDE

Les éléments composant le DO sont le Plan clinique, le Programme fonctionnel et technique (PFT) selon une démarche *Lean* et le DO en soi, lesquels ont été réalisés par différentes équipes :

Plan clinique : Équipe du CHU de Québec – Université Laval (CHU de Québec – UL) en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ;

PFT *Lean* : Consortium « Vision Santé Québec » composé des firmes suivantes : Groupe A inc., GSSS inc., Services intégrés Lemay et associés inc. et SNC-Lavalin, en collaboration avec le CHU de Québec – UL, la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le MSSS ;

DO : SQI en collaboration avec le CHU de Québec – UL et le MSSS.

MANDAT DE L'ÉTUDE

Le **Plan clinique** se veut un document identifiant les axes de développement clinique et fixant les objectifs et les besoins pour assurer l'offre de service projetée.

Le **PFT *Lean*** est un document dont le contenu définit la commande qui sera adressée aux professionnels de la construction, aux fins de la planification et de l'exécution du projet immobilier. Lors de la planification du projet, le PFT permet à l'établissement de convenir des exigences relatives à l'optimisation, l'organisation fonctionnelle, opérationnelle et physique des lieux avec les responsables et les membres du personnel des services touchés par le projet, en fonction du plan de développement clinique approuvé.

Pour l'équipe de concepteurs, le PFT est le document de référence lors des phases de conception et de construction du projet. Pour le gestionnaire du projet, il constituera un outil efficace de gestion de projets; il facilitera la communication entre les intervenants impliqués tout au long du processus de réalisation et permettra d'évaluer les solutions avancées par l'équipe de conception en fonction des objectifs visés et des besoins exprimés.

Le **DO** doit permettre d'apprécier la pertinence du projet et de recommander la meilleure option à long terme, parmi celles évaluées, pour répondre au besoin exprimé, et ce, dans le respect des enveloppes d'investissement établies par le Secrétariat du Conseil du trésor à partir des limites d'investissement fixées. À cet effet, le DO doit comporter les éléments suivants :

- a) L'étude du besoin, y compris la démonstration que seule une solution d'infrastructure publique peut y répondre;
- b) La détermination des exigences du projet envisagé;
- c) La détermination et l'évaluation des options possibles pour répondre à long terme au besoin exprimé;
- d) Le choix et la justification de la meilleure option à long terme;
- e) La répartition annuelle des investissements nécessaires pour réaliser l'option recommandée;
- f) La présentation des principales variables économiques et financières;
- g) L'estimation du coût des éléments nécessaires à l'élaboration du Dossier d'affaires de l'option recommandée;
- h) Si le mode de réalisation envisagé est un mode partenariat public-privé, les arguments qualitatifs et quantitatifs à l'appui de ce choix;
- i) Le cas échéant, la présentation de l'objectif du concours d'architecture et d'ingénierie, ses avantages et inconvénients, l'estimation de son coût ainsi que ses modalités d'application;
- j) Les stratégies d'approvisionnement tenant compte du mode de réalisation envisagé;
- k) Le plan de gestion du projet;
- l) Le cas échéant, la présentation des résultats du concours d'architecture ou d'ingénierie.

DATE PRÉVUE POUR LE DÉPÔT DE L'ÉTUDE

Le dépôt du DO s'est effectué en décembre 2015. L'autorisation a été annoncée en août 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 91

Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, et cela, par région et par établissement pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions 2017-2018. Indiquer le total par région, par établissement et total national.

RÉPONSE NO 91

La réponse à cette question pour 2015-2016 est fournie à la question 26 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 92

Effectifs du MSSS et des établissements au 31 mars 2015, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 92

La réponse à cette question pour la portion du MSSS est fournie à la question 15 j) des questions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux.

La réponse à cette question pour les établissements est fournie à la question 32 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 93

Effectifs affectés au MSSS, établissements et en Santé publique : budget, nombre d'ETC et nombre de médecins par région au 31 mars 2015, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 93

La réponse à cette question est fournie à la question 38 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Pour le volet santé publique, nous ne disposons pas de l'information nous permettant de répondre à cette question puisque certains effectifs de santé publique ne sont pas exclusivement dédiés aux activités de santé publique. Ces effectifs peuvent combiner d'autres fonctions dans d'autres programmes-service.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 94

Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et source de financement.

RÉPONSE NO 94

La réponse à cette question est fournie à la question n° 39 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 95

Budget d'opération et effectifs par catégorie d'emploi des établissements du réseau de la santé.

RÉPONSE NO 95

La réponse est fournie à la question no 45 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 96

Ventilation du budget de développement annualisé et déboursé prévu pour la présente année ainsi que pour les années 2005-2006 à 2015-2016 et ce, ventilé par région.

RÉPONSE NO 96

Aucun budget de développement n'a été accordé en 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 97

Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés en, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 par programme, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 97

Aucun budget de développement n'a été accordé en 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 98

Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux :

- a. Montant total;
- b. MSSS;
- c. CISSS;
- d. CIUSSS;
- e. Établissements non fusionnés (détailler par établissement);
- f. Centres jeunesse.

RÉPONSE NO 98

La réponse à cette question est fournie à la question n° 48 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 99

Pour les chirurgies, coûts par région et par type d'intervention :

- a) hanche;
- b) genou;
- c) cataracte;
- d) d'un jour;
- e) avec hospitalisation.

RÉPONSE NO 99

La réponse à cette question est fournie à la question n° 51 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 100

Contribution des usagers, de la tierce responsabilité et autres :

- contribution des bénéficiaires au régime d'assurance médicaments (prime et coassurance);
- contribution reliée à l'hébergement;
- vente de services;
- suppléments de chambres privées et semi privées.

RÉPONSE NO 100

La réponse est fournie dans les comptes de la santé qui sont publiés annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les documents sont disponibles sur le site Internet du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 101

Cotisations au Fonds des services de santé pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 101

La réponse est fournie dans les comptes de la santé qui sont publiés annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les documents sont disponibles sur le site Internet du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 102

Transferts fédéraux pour la santé depuis les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 102

La réponse à cette question est fournie à la question n° 66 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 103

Concernant la nouvelle entente sur les transferts fédéraux en santé :

- détails complets et ventilés de l'entente conclut avec le gouvernement fédéral sur les transferts fédéraux en santé;
- sommes qui seront versées au Québec dans le cadre de cette entente par année et par programme lors des 10 prochaines années;
- copie de tous les documents signés entre le gouvernement québécois et fédéral dans le cadre de l'entente;
- tout document qui démontre la nouvelle reconnaissance et la bonification du principe de l'asymétrie;
- sommes additionnelles qui lui seront versées pour les études postsecondaires par année et par programme lors des 10 prochaines années.

RÉPONSE NO 103

Nous vous référons au ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 104

Le nombre de postes de résidence en médecine laissés vacants en médecine familiale et en spécialité par année depuis 2007-2008 au Québec et par région.

RÉPONSE NO 104

La réponse à cette question est fournie à la question n° 68 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 105

Nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite depuis 2003-2004 au Québec et par région

RÉPONSE NO 105

La réponse à cette question est fournie à la question 69 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 106

Coût de formation d'un médecin et d'une infirmière.

RÉPONSE NO 106

La réponse à cette question est fournie à la question n° 70 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 107

État de situation et plan au sujet des pénuries de médicaments dans le réseau de la santé et des services sociaux

RÉPONSE NO 107

Soulignons que la législation et la réglementation qui encadrent les activités des fabricants au Canada relèvent, au premier chef, du gouvernement fédéral. En 2011, la ministre fédérale de la Santé a enjoint l'industrie du médicament à prendre les mesures nécessaires pour éviter les pénuries de médicaments. Un groupe de travail, mené par l'industrie, a été formé à la suite de cet envoi et a mis sur pied un site Web permettant au public de voir quels médicaments sont en pénurie. Sur une base volontaire, les fabricants y indiquent leurs produits en rupture de façon non standardisée, ce qui rend l'information incomplète. Rappelons que le 14 mars 2017, la ministre fédérale de la Santé a annoncé l'entrée en vigueur d'un règlement qui oblige les fabricants de médicaments confrontés à des problèmes d'approvisionnement ou qui décident d'arrêter la commercialisation de certains de leurs produits à le déclarer par l'entremise du nouveau site Web fédéral mis en place dans cette optique (penuriesdemedicamentscanada.ca).

Dans la foulée du rapport du Vérificateur général du Québec (juin 2014), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a remis sur pied le comité des partenaires pour faire le point régulièrement sur les problèmes d'approvisionnement auxquels le réseau de la santé et des services sociaux est confronté et pour partager les renseignements requis à une bonne gestion des situations. Au besoin, les entreprises responsables des ruptures problématiques pour le réseau peuvent être conviées au comité pour fournir des explications. Le comité est composé notamment des représentants du Collège des médecins du Québec, de l'Ordre des pharmaciens du Québec, des regroupements d'approvisionnement et des tables régionales de chefs de département de pharmacie. Le comité se réunit sur une base mensuelle. La plus récente rencontre du comité a eu lieu le 28 mars 2017.

Par ailleurs, le Québec, représenté par le MSSS, participe au Groupe de travail provincial-territorial sur les pénuries de médicaments. Ce groupe est responsable de la communication de renseignements au sujet des pénuries et joue un rôle important dans la détection et le suivi des pénuries et la prise de mesures d'atténuation. Le groupe fait aussi fonction de représentants des provinces et territoires au sein du Comité directeur multilatéral sur les pénuries des médicaments.

Un système d'information provincial, sous la responsabilité du MSSS et permettant de suivre l'impact des problèmes d'approvisionnement sur les services aux patients, a été remis en fonction en mars 2015. Le système permet d'effectuer le suivi des impacts anticipés d'un problème d'approvisionnement donné. Une saisie bimensuelle est exigée, au besoin, de la part de tous les chefs de départements de pharmacie du Québec. L'information colligée est présentée au Comité des partenaires. Le système d'information est utilisé à la demande du comité des partenaires. À ce jour, le comité n'a fait aucune demande dans ce sens.

Notons également que, selon les besoins exprimés par les partenaires, le MSSS procède fréquemment à différentes interventions auprès des fabricants ainsi qu'auprès de Santé Canada pour trouver des solutions aux problèmes d'approvisionnement qui se produisent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 108

Indiquer, par région et par établissement :

- le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins

RÉPONSE NO 108

La réponse à cette question est fournie à la question 71 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Pour les médecins omnipraticiens, la réponse à cette question est fournie à la question 44 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 109

Nombre d'infirmières praticiennes en pratique par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 109

La réponse à cette question est fournie à la question n° 72 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 110

Nombre d'infirmières praticiennes en formation par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 110

La réponse à cette question est fournie à la question n° 74 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 111

Nombre de lits de courte durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 111

La réponse à cette question est fournie à la question 80 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 112

Nombre de lits de longue durée qui sont dans des centres hospitaliers par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 112

La réponse à cette question est fournie à la question 81 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 113

Nombre de lits en ressource de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 113

La réponse à cette question est fournie à la question n° 82 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 114

Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgies et nom des cliniques concernées ainsi que les sommes versées aux cliniques lors des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 114

La réponse à cette question est fournie à la question n° 85 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 115

Liste des agences privées de placement en soins et des travailleurs autonomes ayant des contrats avec des établissements publics et montants dépensés pour chacun d'eux en 2014- 2015 et 2015-2016

RÉPONSE NO 115

La réponse à cette question est fournie à la question 148 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 116

La liste des agences privées d'infirmières (et autre personnel) ayant des contrats avec des établissements publics en 2015-2016 et 2016-2017 :

- par région;
 - par établissement;
 - montant dépensé par agence et par établissement
-

RÉPONSE NO 116

La réponse à cette question est fournie à la question 149 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 117

Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 117

La réponse à cette question est fournie à la question 150 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 118

Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par appellation d'emploi par région et par établissement

RÉPONSE NO 118

La réponse à cette question est fournie à la question 150 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 119

Le nombre d'heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 119

La réponse à cette question est fournie à la question 151 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 120

Pourcentage des heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes catégories d'emploi de la loi 30 confondues, pour chacune des années 2006-2007 à 2015-2016

RÉPONSE NO 120

La réponse à cette question est fournie à la question 155 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 121

Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 par établissement, par région

RÉPONSE NO 121

La réponse à cette question est fournie à la question 156 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 122

Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par catégorie d'emploi et par région

RÉPONSE NO 122

La réponse à cette question est fournie à la question 158 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 123

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par catégorie d'emploi par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016- 2017

RÉPONSE NO 123

La réponse à cette question est fournie à la question 158 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 124

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi, par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016-2017

RÉPONSE NO 124

La réponse à cette question est fournie à la question 159 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 125

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par région et par établissement pour 2015-2016 et 2016-2017 :

- infirmières;
- infirmières auxiliaires;
- inhalothérapeutes;
- pharmaciens d'établissements;
- autres.

RÉPONSE NO 125

La réponse à cette question est fournie à la question 160 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 126

Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.

RÉPONSE NO 126

La réponse à cette question est fournie à la question 161 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 127

Liste des demandes de permis de CMS déposées au 1er avril 2012 en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.

RÉPONSE NO 127

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

Liste des demandes de permis de CMS déposées depuis le 1^{er} avril 2012

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
6	71010052	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec:	Médecine esthétique Dr Yves Hébert 1832, rue Sherbrooke Ouest, 2 ^e étage Montréal (Québec) H3H 1E4

1.1 Liposuccion

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
6	71010055	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie de Maisonneuve 881, boulevard de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 1Y8

1.1 Liposuccion

1.2 Lipoinjection

3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme

3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie

3.3 Augmentation mammaire

3.4 Réduction mammaire

3.5 Autre reconstruction mammaire

4.1 Lipectomie abdominale

4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions

7.1 Ligature, section et exérèse pour varices

9.2 Plastie des petites et grandes lèvres

14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie

14.2 Greffe

14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

15. Biopsies mammaires

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
7	71010054	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec:	Incognito MD 540, boulevard de l'Hôpital Gatineau (Québec) J8V3T2

1.1 Liposuccion

1.2 Lipoinjection

3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme

3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie

3.3 Augmentation mammaire

3.4 Réduction mammaire

3.5 Autre reconstruction mammaire

4.1 Lipectomie abdominale

4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions

4.3 Rhytidectomie (modelage facial)

5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux

5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis

5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale

5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren

5.5 Chirurgie pour tunnel carpien

6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires

6.2 Rhinoplastie

Liste des demandes de permis de CMS déposées depuis le 1^{er} avril 2012 (suite)

- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.1 Au laser
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
16	71010053	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec:	Chirurgie Dix30 9090, boulevard Leduc, bureau 220 Brossard (Québec) J4Y OE2

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 2.1 Interruption de grossesse
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 8.6 Chirurgie bariatrique
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes

Liste des demandes de permis de CMS déposées depuis le 1^{er} avril 2012 (suite)

- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroçèle ou rectocèle
- 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
- 9.5 Dilatation et curetage
- 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique
- 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
- 9.8 Hystérectomie vaginale simple
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.1 Au laser
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
16	71010056	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Bellevue clinique d'Ophtalmologie de Longueuil 1375, boulevard Sainte-Foy Longueuil (Québec) J4K 1Y1

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 11.1 Au laser
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 11.7 Chirurgie de la rétine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 128

Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisées (CMS) au 31 mars 2016 comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.

RÉPONSE NO 128

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
2 Saguenay	71010004	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique privée de laser et de chirurgie esthétique du 995, rue Chabanel Chicoutimi (Québec) G7H 2R2
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
3	71010005	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique de chirurgie plastique et esthétique de la Grande-Allée 425, Grande Allée Est Québec (Québec) G1R 2J5
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.5 Chirurgie herniaire 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
3	71010031	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Bloc opératoire La Cité médicale 2600, boulevard Laurier, suite 296 Québec (Québec) G1V 4T3
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
3	71010043	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique de chirurgie plastique Alphonse Roy 1000, chemin Sainte-Foy, bureau 308 Québec (Québec) G1S 2L6

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
4	71010006	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique ChirurgiVision Trois-Rivières inc. 579, rue Laviolette Trois-Rivières (Québec) G9A 1V6

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 11.7 Chirurgie de la rétine

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
4	71010048	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	CMS des Trois-Rivières inc. 3050, boulevard Saint-Jean Trois-Rivières (Québec) G9B 2M9

- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 11.4 Blépharoplastie
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
5	71010017	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie esthétique Sherbrooke 750, 13ième avenue Nord, bureau 100 Sherbrooke (Québec) J1E 3L7

- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 6.2 Rhinoplastie
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 11.4 Blépharoplastie
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
5	71010021	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie et de médecine esthétique de Sherbrooke 80, rue De Vimy Nord Sherbrooke (Québec) J1J 3M4
1.1 Liposuction 1.2 Lipoinjection			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010001	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Cliniques Michel Pop 9001, boulevard de l'Acadie Nord, bureau 900 Montréal (Québec) H4N 3H5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières 11.7 Chirurgie de la rétine			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010003	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Cataract MD 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, Niveau MD Montréal (Québec) H3B 4W8
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010009	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Le 200.CA 200, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H3L 1B8
1.1 Liposuction 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010010	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut canadien de chirurgie esthétique 1, Carré Westmount, suite 1380 Westmount (Québec) H3Z 2P9
1.1 Liposuction 1.2 Lipoinjection			

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010019	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique d'ophtalmologie Bellevue 4135, rue de Rouen Montréal (Québec) H1V 1G5

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.7 Chirurgie de la rétine

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010020	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut de chirurgie spécialisée de Montréal inc. 6100, avenue du Boisé, bureau 112 Montréal (Québec) H3S 2W1

- 00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
- 01. Arthroplastie-prothèse du genou
- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipo-injection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 11.7 Chirurgie de la rétine
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pileonidal
- 15. Biopsies mammaires

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010023	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique de chirurgie plastique et esthétique Carpe Diem 5270, rue de Bellechasse Montréal (Québec) H1T 2A9
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie 13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne 13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010025	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique O 4845, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2L7
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010026	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie plastique et esthétique de Montréal 1506, avenue du Docteur-Penfield Montréal (Québec) H3G 1B9

- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010028	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie Westmount Square 1, Westmount Square, suite C-190 Westmount (Québec) H3Z 2P9

- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 8.6 Chirurgie bariatrique
- 11.4 Blépharoplastie
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 15. Biopsies mammaires

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010029	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre médical Les Cours 1455, rue Peel, suite 111 Montréal (Québec) H3A 1T5

- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 8.6 Chirurgie bariatrique
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroécèle ou rectocèle
- 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
- 9.5 Dilatation et curetage
- 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique
- 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
- 9.8 Hystérectomie vaginale simple
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010032	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique Médicale d'Esthétique Dr. Denis Bisson m.d. 70, rue de l'Église Verdun (Québec) H4G 2L9

- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010034	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut de chirurgie oculaire de Montréal - Laservue 1100, avenue Beaumont, suite 201 Mont-Royal (Québec) H3P 3H5

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010035	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut de l'œil de Montréal 2300, boulevard Marcel-Laurin Saint-Laurent (Québec) H4R 1J9

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 11.1 Au laser
 - 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
 - 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
 - 11.4 Blépharoplastie
 - 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010036	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Dre Lucie Duclos - Clinique de chirurgie esthétique 3350, boulevard Rosemont Montréal (Québec) H1X 1K3

- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6 Laurent	71010037	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique de chirurgie plastique et esthétique Dr. Yves St- 6865, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1C7

- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010038	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie RocklandMD 100, chemin Rockland, suite 115(A) Mont-Royal (Québec) H3P 2V9

- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 8.6 Chirurgie bariatrique
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroçèle ou rectocèle
- 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
- 9.5 Dilatation et curetage
- 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique
- 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
- 9.8 Hystérectomie vaginale simple
- 9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.4 Blépharoplastie
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010039	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut de chirurgie plastique de Westmount 4131, rue Sherbrooke Ouest Westmount (Québec) H3Z 1B7

- 1.1 Liposuccion
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 6.2 Rhinoplastie
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 11.4 Blépharoplastie
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010040	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Héritage clinique de chirurgie plastique 1620, avenue de Seaforth Montréal (Québec) H3H 1B7

- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 2.1 Interruption de grossesse
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 8.6 Chirurgie bariatrique
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
- 9.5 Dilatation et curetage
- 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique
- 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
- 9.8 Hystérectomie vaginale simple
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 13.1 Vaginoplastie
- 13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
- 13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010041	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut de poly-chirurgie de Montréal 8, place du Commerce, suite 220 Verdun (Québec) H3E 1N3

- 1.1 Liposuccion
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 15. Biopsies mammaires

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010042	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique Richard Moufarrège 1111, rue Saint-Urbain, bureau 106 Montréal (Québec) H2Z 1Y6
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.5 Chirurgie herniaire 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroçèle ou rectocèle 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie 13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010044	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie esthétique et cosmétique de Westmount 245, avenue Victoria, bureau 300 Westmount (Québec) H3Z 2M6
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.2 Rhinoplastie 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroçèle ou rectocèle 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010051	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut canadien de chirurgie laser 2100, avenue de Marlowe, Suite 306 Montréal (Québec) H4A 3L5
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection			

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010052	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Médecine esthétique Dr Yves Hébert 1832, rue Sherbrooke ouest, 2ième étage Montréal (Québec) H3H 1E4

1.1 Liposuction

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
6	71010055	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie de Maisonneuve 881, boulevard de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 1Y8

1.1 Liposuction

1.2 Lipoinjection

3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme

3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie

3.3 Augmentation mammaire

3.4 Réduction mammaire

3.5 Autre reconstruction mammaire

4.1 Lipectomie abdominale

4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions

7.1 Ligature, section et exérèse pour varices

9.2 Plastie des petites et grandes lèvres

14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie

14.2 Greffe

14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
7	71010016	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre chirurgical de la Capitale P.B. inc. 555-B, boulevard de la Gappe Gatineau (Québec) J8T 8N7

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire

1.1 Liposuction

1.2 Lipoinjection

3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme

3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie

3.3 Augmentation mammaire

3.4 Réduction mammaire

3.5 Autre reconstruction mammaire

4.1 Lipectomie abdominale

4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions

4.3 Rhytidectomie (modelage facial)

5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux

5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis

5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale

5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren

5.5 Chirurgie pour tunnel carpien

5.6 Reconstruction ligamentaire du genou

5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe

6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires

6.2 Rhinoplastie

6.3 Chirurgie des sinus

7.1 Ligature, section et exérèse pour varices

7.2 Excision de ganglions superficiels

8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses

8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus

8.4 Laparoscopie diagnostique

8.5 Chirurgie herniaire

8.6 Chirurgie bariatrique

9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes

9.2 Plastie des petites et grandes lèvres

9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche

9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique

9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique

10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques

11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière

11.4 Blépharoplastie

11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières

12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)

14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie

14.2 Greffe

14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

15. Biopsies mammaires

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
7	71010054	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Incognito MD 540, boulevard de l'Hôpital Gatineau (Québec) J8V 3T2
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.1 Au laser 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pileonidal 15. Biopsies mammaires			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
13	71010007	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique d'ophtalmologie Ferremi Boileau Inc. 3030, boulevard Le Carrefour, # 1105 Laval (Québec) H7T 2P5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée			

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
13	71010011	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Plastimédic Dr Mario Luc 2540, boulevard Daniel-Johnson, bureau 905 Laval (Québec) H7T 2S3
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
13	71010013	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Opmedic 1565, boulevard de l'Avenir, bureau 300 Laval (Québec) H7S 2N5

- 1.1 Liposuccion
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroécèle ou rectocèle
- 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
- 9.5 Dilatation et curetage
- 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique
- 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
- 9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
- 11.4 Blépharoplastie
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
13	71010022	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique chirurgicale de Laval 3095, autoroute Laval Ouest Laval (Québec) H7P 4W5

- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
13	71010030	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique orthopédique Duval 1487, boulevard des Laurentides Laval (Québec) H7M 2Y3

- 00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
- 01. Arthroplastie-prothèse du genou
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
15	71010047	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Institut de l'œil des Laurentides 4800, rue Ambroise-Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 11.1 Au laser
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.7 Chirurgie de la rétine

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
16	71010015	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique médico-esthétique du Vieux-Longueuil 300, rue de Longueuil Longueuil (Québec) J4H 1H4

1.1 Liposuction
1.2 Lipoinjection

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
16	71010033	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de chirurgie et de médecine Ambulatoires ISOMED 1205, rue Ampère, suite 105 Boucherville (Québec) J4B 7M6

- 1.1 Liposuction
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
16	71010045	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Centre de médecine & de chirurgie esthétique de la Rive-Sud 504, boulevard Roland-Therrien Longueuil (Québec) J4H 3V9

- 1.1 Liposuction
1.2 Lipoinjection
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
6.2 Rhinoplastie
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
16	71010050	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinimedspa inc. 8100, boulevard Leduc, suite 100 Brossard (Québec) J4Y 0K7

- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 6.2 Rhinoplastie
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroçèle ou rectocèle
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
16	71010053	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Chirurgie Dix30 9090, boulevard Leduc, bureau 220 Brossard (Québec) J4Y 0E2

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 2.1 Interruption de grossesse
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 8.6 Chirurgie bariatrique
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroçèle ou rectocèle
- 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
- 9.5 Dilatation et curetage
- 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique
- 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
- 9.8 Hystérectomie vaginale simple
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.1 Au laser
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

Réponse question 128

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2016

RÉGION	NO. PERMIS	FORME EXPLOITATION	ADRESSE
16	71010056	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Bellevue clinique d'Ophtalmologie de Longueuil 1375 boulevard Ste-Foy Longueuil (Québec) J4K 1Y1

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire

11.1 Au laser

11.2 Kératectomie superficielle de la cornée

11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière

11.4 Blépharoplastie

11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières

11.6 Chirurgie pour strabisme

11.7 Chirurgie de la rétine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 129

Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes ayant obtenu un permis.

RÉPONSE NO 129

La réponse à cette question est fournie à la question 164 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 130

Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.

RÉPONSE NO 130

La réponse à cette question est fournie à la question n° 165 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 131

Suivi de la mise en œuvre de la loi 113 sur la prestation sécuritaire des services de santé et des services sociaux (cibles et résultats au 31 mars 2017 relativement à: la proportion des établissements ayant mis en place un comité de gestion des risques et de la qualité, la proportion des établissements qui déclarent les incidents et les accidents, la proportion des établissements ayant mis en place un registre local des incidents et des accidents, etc.) et état de situation sur la mise en place d'un registre national.

RÉPONSE NO 131

La réponse à cette question est fournie à la question # 171 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 132

Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgences.

RÉPONSE NO 132

La réponse à cette question est fournie à la question n° 178 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 133

Suivi des visites dans les urgences considérées comme étant plus problématiques.

RÉPONSE NO 133

La réponse à cette question est fournie à la question n° 180 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 134

Nombre de visites à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 134

La réponse à cette question est fournie à la question n° 178 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 135

Délai moyen de séjour à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années. Temps d'attente moyen.

- ambulatoire
- sur civière

RÉPONSE NO 135

La réponse à cette question est fournie à la question n° 178 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 136

Pourcentage de patients à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 136

La réponse à cette question est fournie à la question n° 178 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 137

Patients ayant quitté les urgences sans avoir vu un médecin par région et par établissement au cours des trois dernières années.

RÉPONSE NO 137

La réponse à cette question est fournie à la question n° 182 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 138

Cibles et les objectifs du MSSS concernant l'amélioration de la situation dans les urgences.

RÉPONSE NO 138

La réponse à cette question est fournie à la question n° 181 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 139

Concernant l'intégration des systèmes informatiques, informationnels et de l'ensemble des infrastructures en technologies de l'information liés à l'abolition des agences de santé et de l'entrée en vigueur de la loi 10 :

- nombre de systèmes à intégrer;
- calendrier de l'intégration;
- coûts estimés de l'intégration;
- personne ou organisme responsable.

RÉPONSE NO 139

La réponse à cette question est fournie à la question n° 37 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 140

État de situation au sujet du projet pilote du DSQ. Préciser :

- Les montants reçus d'Inforoute santé Canada par année depuis la signature de l'entente;
- Les montants déboursés par projet pour le DSQ au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;
- Échéancier de déploiement du DSQ par projet et par région;
- La liste des contrats signés, le montant de chacun des contrats, le nom de la firme ou de la personne, le nombre de soumissionnaires et le montant proposé dans la soumission par contrat;
- Les effectifs du bureau DSQ ainsi que la provenance des effectifs (ministère, organismes, entreprises privées);
- Description des règles d'appel d'offres du MSSS et de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal;
- Évaluation des dépassements des coûts totaux pour le déploiement complet du DSQ;
- Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2017;
- État de situation sur le développement du DCI dans les établissements;
- Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME) pour chacune des années futures (2013 à 2021).

RÉPONSE NO 140

La réponse à cette question est fournie aux questions n° 189 à 197 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Concernant les règles d'appel d'offres, le MSSS est assujéti à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements : « Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, Règlement sur les contrats de services des organismes publics, Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics et Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 141

État de situation sur la mise en place de la nouvelle direction de lutte contre le cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.

RÉPONSE NO 141

La réponse à cette question est fournie à la question n° 198 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 142

Combien le Québec a-t-il retiré du Partenariat canadien contre le cancer financé par le gouvernement fédéral depuis 2007 ?

RÉPONSE NO 142

La réponse à cette question est fournie à la question n° 150 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

QUESTION NO 143

Pourquoi le Québec n'a toujours qu'un simple statut d'observateur au Partenariat canadien contre le cancer ?

RÉPONSE NO 143

Le Partenariat canadien contre le cancer (PCCC) est un organisme public fédéral qui vise à mettre en œuvre des stratégies pancanadiennes en matière de lutte contre le cancer. Dans la mesure où le domaine de la santé relève de la compétence exclusive du Québec et qu'il entend assumer pleinement sa maîtrise d'œuvre à l'égard de la gestion, de la planification et de l'organisation des soins de santé sur son territoire, le Québec ne participe généralement pas à des stratégies pancanadiennes en matière de santé et c'est la raison pour laquelle il a décliné d'être membre à part entière du PCCC. La légitimité de cette position historique a été reconnue dans l'« Entente sur le fédéralisme asymétrique qui respecte les compétences du Québec » et cette position oriente encore aujourd'hui la conduite des relations intergouvernementales du Québec.

En revanche, puisque le Québec demeure toujours ouvert au partage d'information et de meilleures pratiques, il a demandé d'avoir le statut d'observateur au sein du PCCC ce qui lui permet, encore aujourd'hui, de partager son expertise en matière de lutte contre le cancer et d'être informé des initiatives menées par les autres provinces.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 144

État d'avancement de la participation du gouvernement québécois au système canadien d'achats de médicaments avec les autres provinces canadiennes et économies réalisées pour 2015-2016, 2016-2017 et estimations pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 144

La réponse à cette question est fournie à la question n°470 des questions particulières de l'Opposition officielle à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 145

Montant pour financement des soins palliatifs à domicile et en maisons spécialisées en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 145

Soins palliatifs à domicile

- Financement des lits en maison de soins palliatifs

Exercice financier	Subvention par lit	Allocation financière
2016-2017	68 000 \$	1 972 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 146

Cible du MSSS pour l'offre de services en soins palliatifs.

RÉPONSE NO 146

La cible en soins palliatifs et de fin de vie inscrites au Plan stratégique 2015-2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux et indiquées à l'Entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 des établissements de 1 lit réservé par 10 000 habitants pour l'indicateur.

En complément, doivent être considérées l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi concernant les soins de fin de vie, le 10 décembre 2015, et la poursuite de l'actualisation de la Politique en soins palliatifs de fin de vie par la mise en œuvre des priorités et des mesures prévues au Plan de développement 2015-2020 des soins palliatifs et de fin de vie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 147

État de situation sur la mise en place du registre du cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.

RÉPONSE NO 147

La réponse à cette question est fournie à la question n° 201 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 148

État de situation relativement au projet pilote d'inscription de nouveaux médicaments en oncologie. Nombre de médicaments visés, nombre d'ententes signées avec des compagnies et estimations des coûts.

RÉPONSE NO 148

La réponse à cette question est fournie à la question # 199 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 149

État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre de cancer.

RÉPONSE NO 149

La réponse à cette question est fournie à la question n° 200 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 150

Montant obtenu du Partenariat canadien contre le cancer et montant retiré ou gelé par Partenariat canadien contre le cancer.

RÉPONSE NO 150

Aucun montant n'a été obtenu du Partenariat canadien contre le cancer et aucun montant n'a été retiré ou gelé par le Partenariat canadien contre le cancer, hormis le paiement de dépenses de déplacement pour assister à des réunions organisées par lui.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 151

État de situation concernant la mise en place d'un registre québécois du cancer incluant notamment les sommes investies pour la mise en place du registre et l'échéancier.

RÉPONSE NO 151

La réponse à cette question est fournie à la question n° 201 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 152

État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal.

RÉPONSE NO 152

La réponse à cette question est fournie à la question n° 202 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 153

État de situation sur la mise en place du plan directeur en cancérologie.

RÉPONSE NO 153

La réponse à cette question est fournie à la question n° 204 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 154

Délai moyen pour un traitement de radiothérapie par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 154

Proportion des patients traités en radiothérapie dont le traitement a été administré dans les délais prescrits (28 jours et moins) 2016 -2017 (en date du 7 avril 2017) :

2016-2017

Région	Établissement	%
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	100 %
02	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	100%
03	CHU de Québec – Université Laval	94%
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	100 %
05	CIUSSS de l’Estrie – CHUS	99%
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l’Île-de-Montréal	99%
06	CIUSSS de l’Est-de-l’Île-de-Montréal	100 %
06	Centre universitaire de santé McGill (CUSM)	98 %
06	Centre hospitalier de l’Université de Montréal (CHUM)	90%
07	CISSS de l’Outaouais	99%
13	CISSS de Laval	100 %
16	CISSS de la Montérégie-Centre	100 %

La cible ministérielle pour la radiothérapie est la suivante : 90 % de la clientèle requérant un traitement en radiothérapie pour un cancer débute son premier traitement dans un délai de 28 jours ou moins (jours civils).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 155

État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois.

RÉPONSE NO 155

La réponse à cette question est fournie à la question n° 203 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 156

Nombre et pourcentage de CSSS qui maintiennent et bonifient l'accessibilité aux personnes recevant des soins palliatifs à domicile aux services de base, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi que le panier de services suivant :

- un service téléphonique (avec mise à profit d'Info-Santé);
- les services médicaux;
- les services infirmiers;
- la couverture pharmaceutique avec trousse d'urgence;
- les services de répit et de dépannage;
- le matériel et les fournitures pour l'aide à domicile.

RÉPONSE NO 156

La réponse à cette question est fournie à la question n° 205 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 157

Nombre de cliniques de grippe par région et par établissement et date de mise en place.

RÉPONSE NO 157

La réponse à cette question est fournie à la question n° 207 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 158

État de situation sur les négociations avec la FMOQ quant à la mise en place de cliniques de grippe.

RÉPONSE NO 158

La Lettre d'entente n° 269 vise certaines modalités de rémunération applicables en période de grippe saisonnière prévoit que cette lettre d'entente est renouvelable annuellement et, à cet égard, il est précisé que pour la renouveler les parties négociantes doivent informer la RAMQ des dates d'application de la grippe saisonnière alors convenues pour une année donnée.

La période d'application de la grippe saisonnière 2016-2017 concernait la période du 21 décembre 2016 au 6 mars 2017. Par conséquent, les parties ont demandé à la RAMQ de bien vouloir reconduire les dispositions de la Lettre d'entente n° 269 afin que les modalités de rémunération des médecins applicables en cas d'épidémie de grippe soient en vigueur, si besoin est le 23 novembre dernier. Advenant que la période de grippe saisonnière se prolonge au-delà du 6 mars 2017, les parties négociantes pouvaient en informer la RAMQ en temps utile.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 159

Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe.

RÉPONSE NO 159

La réponse à cette question est fournie à la question 208 des questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 160

État de situation sur le Programme québécois d'aide financière aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C.

RÉPONSE NO 160

Le Programme québécois d'aide financière aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C a été confié à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) le 28 juillet 1999. L'accord a été signé le 5 octobre 1999. L'aide financière a été offerte aux personnes qui ont contracté le virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine ou de l'administration de produits sanguins reçus au Québec avant le 1^{er} janvier 1986 ou entre le 2 juillet 1990 et le 28 septembre 1998, date à laquelle Héma-Québec a pris en charge le système québécois d'approvisionnement en sang.

En 2004, le gouvernement a pris la décision de mettre fin, de manière définitive, au Programme québécois d'aide financière aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C le 30 juin 2010.

Voici les données fournies par la RAMQ :

- La RAMQ a envoyé 3 283 formulaires aux personnes qui en ont fait la demande;
- De ce nombre, 2 032 personnes ont fait des demandes d'aide financière;
- Au terme du programme, 1 197 personnes ont été indemnisées et 660 demandes d'aide ont été refusées;
- Le coût de l'aide financière versée totalise 29 316 500 \$;
- La RAMQ a rémunéré les médecins qui ont complété la partie B du formulaire de demande d'aide financière pour un montant total de 24 546 \$;
- 1 544 dossiers ont fait l'objet de copie aux archives des centres hospitaliers pour une dépense totale de 61 670 \$;

Les dépenses administratives encourues par la RAMQ pour la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2013 totalisent 1 481 450 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 161

État de situation concernant l'utilisation des électrochocs en matière de traitement en santé mentale. Indiquer les établissements où a lieu cette pratique, le nombre de patients concernés et le nombre de médecins ayant recours à cette méthode.

RÉPONSE NO 161

La réponse à cette question est fournie à la question n°219 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 162

État de situation au sujet de la fluoration de l'eau au Québec

RÉPONSE NO 162

La réponse à cette question est fournie à la question 221 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 163

État de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des COOP de santé.

RÉPONSE NO 163

La réponse à cette question est fournie à la question n° 228 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 164

État de situation sur le financement des RUIS relativement à la coordination des services en matière de douleur chronique.

RÉPONSE NO 164

La réponse à cette question est fournie à la question n° 230 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 165

Liste et détail des initiatives interprovinciales en matière de santé découlant des conférences des premiers ministres ou des ministres provinciaux de la Santé depuis 2000, et description de la participation du Québec à ces initiatives. Inclure la liste et le détail des initiatives auxquelles le Québec participe, ne participe pas ou participe en partie seulement.

RÉPONSE NO 165

La réponse à cette question est fournie à la question # 231 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 166

État de situation sur le registre du don d'organes.

RÉPONSE NO 166

Contexte

Le projet de loi facilitant le don d'organes et de tissus a été adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 2010. Cette loi confie à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) la fonction d'établir et de tenir à jour un registre des consentements au prélèvement d'organes et de tissus après le décès, à l'usage des organismes qui assurent la coordination des dons d'organes ou de tissus désignés par le ministre de la Santé et des Services sociaux (Transplant-Québec et Héma-Québec). Ainsi, le 28 février 2011, le Registre national des consentements au don d'organes et de tissus a été mis en place en collaboration avec nos partenaires : le ministère de la Santé et des Services sociaux, Transplant-Québec, Héma-Québec.

Formulaire de consentement

Les personnes sont sollicitées lors de la première inscription au régime public d'assurance maladie ainsi qu'au moment du renouvellement de la carte. Il demeure possible pour le citoyen de signifier son consentement en signant l'autocollant à apposer au dos de la carte d'assurance maladie. Toute personne peut aussi, en tout temps, à compter de son inscription à la RAMQ, obtenir le formulaire de consentement avant le prochain renouvellement de sa carte d'assurance maladie en communiquant avec la RAMQ. De plus, depuis le 17 octobre 2014, un service en ligne permet de commander un formulaire précomplété que le citoyen n'a qu'à imprimer, signer et envoyer à la Régie.

Consultation du registre et nombre de personnes inscrites

Au départ, la consultation du Registre a été assumée par le personnel de la Régie dédié à ce service, sur demande téléphonique de Transplant-Québec ou Héma-Québec. Puis, en août 2011, un service de consultation en ligne a été mis en place pour ces organismes. L'accès réservé permet la visualisation du formulaire de consentement et son impression aux fins de représentation auprès de la famille. La ligne téléphonique spécifique est maintenue en cas de non disponibilité du service en ligne.

Quatre ans après le début de la sollicitation, l'ensemble de la population a été joint. La RAMQ poursuit donc la sollicitation uniquement auprès des personnes assurées non inscrites au registre. Ainsi, pour la période du 1er avril 2016 au 28 février 2017, 19 % des personnes sollicitées ont donné leur consentement, ce qui porte à 2 758 377 le nombre total de personnes inscrites au registre depuis son implantation en février 2011 soit 35 % de la clientèle de la Régie.

(Rédigé en collaboration avec la RAMQ)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 167

Bilan du Programme national de santé publique.

RÉPONSE NO 167

La réponse à cette question est fournie à la question 232 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 168

État de situation en matière d'écart de financement interrégional, en dollars et en pourcentage par région sociosanitaire, par programme et échéancier pour régler la situation.

RÉPONSE NO 168

La réponse à cette question est fournie à la question n° 240 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 169

Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la Loi sur la santé publique. Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis.

RÉPONSE NO 169

La réponse à cette question est fournie à la question 246 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 170

Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.

RÉPONSE NO 170

La réponse à cette question est fournie à la question no 58 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 171

État de situation concernant les pompes à insuline.

RÉPONSE NO 171

La réponse à cette question est fournie à la question n° 247 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 172

État de situation relativement à la mise en place d'une ligne Info Médicaments.

RÉPONSE NO 172

La réponse à cette question est fournie à la question # 250 des questions particulières de l'Opposition officielle.